

**VIE
OBLATE
LIFE**

TOME SOIXANTE ET UN / 3
VOLUME SIXTY ONE / 3

2002

OTTAWA, CANADA

The Role of Archbishop Adélard Langevin, O.M.I., of St. Boniface in the Preparation and Publication of Dom Benoît's *Vie de M^{gr} Taché*

RAYMOND HUEL

SOMMAIRE: Nationaliste canadien-français et passionné pour l'histoire de ses concitoyens dans l'ouest canadien, M^{gr} Adélard Langevin, o.m.i., archevêque de Saint-Boniface (Manitoba, Canada) au début du XX^e siècle, convainquit Dom Paul Benoît, abbé du monastère des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception (Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba) d'écrire la biographie de son prédécesseur, M^{gr} Alexandre Taché, o.m.i. L'article de Huel décrit les motifs de l'évêque et comment, par ses conseils, ses critiques et ses suggestions, il accompagna et suivit tout le processus de production de l'œuvre massive en deux tomes, comprenant au total 1646 pages. Bien que loin d'être un succès de librairie, l'œuvre constitue vraiment un demi-siècle d'histoire de l'ouest canadien.

Although he had never served as a missionary in the missions of the Canadian North West, Louis-Philippe-Adélard Langevin proved to be a worthy successor to Archbishop Alexandre-Antonin Taché of St. Boniface. Like Taché, Langevin was a French Canadian Oblate and, not only did he share the same political, social and religious ideology as his predecessor, he also elevated the former's struggle on behalf of French Catholic rights in the North West into a passionate crusade and devoted his energy to the vindication of those privileges in Manitoba and the North-West Territories. Furthermore, Langevin continued his predecessor's work on behalf of French Catholic immigration and colonization. This continuity found expression in his episcopal motto: *Depositum custodi*, guardian of the legacy.

Langevin was a nationalist and his love of history went beyond its intrinsic intellectual value. To the archbishop, history not only bound the present generation of French Catholics to their past but it also provided them with a sense of pride in the memory of shared achievements. History would make French Catholics in Western Canada aware of themselves and their unique personality and enable them to resist assimilation. Sons would follow in their fathers' footsteps and continue recounting the noble tradition of the deeds of God through the actions of the French race.¹

To promote historical consciousness Langevin began amassing a library of Canadiana (*bibliothèque nationale*) in the archbishop's residence. In 1901, he commissioned a second edition of Taché's *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique* for the purpose of identifying his successor as a thinker and a scholar. Langevin declared that *Esquisse* was a "gold mine" of information on the North West, a new region which French Canadians could rightly regard as their national heritage. Since Taché's detractors had suggested that he had impeded French Canadian immigration to the western plains, Langevin had the publishers include in an appendix a lengthy letter written by his predecessor refuting those allegations.² In 1902, Langevin inaugurated a bi-monthly publication, *Les Cloches de Saint-Boniface*, as the official organ of the Ecclesiastical Province of St. Boniface. The archbishop also stimulated historical research which resulted in the creation of the *Société Historique de Saint-Boniface* in January 1903. The previous year, Langevin undertook to search for the ruins of Fort St. Charles and the remains of Jean-Pierre Aulneau, S.J., and his companions who had been massacred by the Sioux in 1736. With Langevin's encouragement and support, this project was continued by others and the fort and the skeletons finally were discovered in 1908.³

Given his religious and nationalist ardour, his historical consciousness and the veneration with which he held his predecessor, it was only natural that Langevin would desire that Taché's sacrifices, accomplishments and efforts on behalf of the French Catholic cause be made public. A short while after becoming archbishop, Langevin proposed to erect a monument in Taché's honour. In 1897, Langevin approached Dom Paul Benoît, abbot of the monastery of the Canons Regular of the Immaculate Conception at Notre Dame de Lourdes in Manitoba, and proposed that he write a biography of his predecessor. The archbishop's choice of a biographer was both natural and logical. To begin with, Benoît

was an accomplished author who had known Taché, shared his vision of a French Catholic Manitoba and collaborated with him in promoting European immigration. In addition, Benoît was a clergyman immediately subject to Langevin's authority and there were no ideological differences between the two individuals.

Benoît's community had been created in France in 1870 in an attempt to restore canonical life with its primitive observances and return to the Catholic, monarchical and conservative traditions of pre-revolutionary France.⁴ For his part, Benoît had made a significant contribution to ultramontane literature before coming to Manitoba. In no uncertain terms, he denounced those whom he alleged to have destroyed the monarchical and Christian society of France: *philosophes*, liberals, socialists, revolutionaries, Jews, free thinkers and modernists. Free Masons also ranked high on his list of evil influences and two of the four volumes of *La Cité anti-chrétienne au XIX^e siècle* were devoted to that institution.⁵

Benoît arrived in Manitoba in 1890, shortly after the Legislative Assembly of that province abolished the official status of the French language and confessional schools in that province. He became Taché's collaborator in the promotion of French Catholic immigration to Manitoba. Unlike the archbishop who was then in failing health and discouraged, Benoît was energetic, optimistic and envisaged bold initiatives. Benoît was convinced that the ethnic imbalance in Manitoba could be reversed and that the French Catholic element could again regain its dominant position. Once a French Catholic ascendancy had been restored in Manitoba that province would collaborate with Quebec in the conversion of Canada, then North America and finally the Orient.⁶

After having raised the issue of a biography with Benoît in 1897, Langevin did not pursue the matter until two years later when he complained to Benoît that no one was preparing a biography of his predecessor. The archbishop informed Benoît that Senator Thomas Bernier, a confidant of Taché's, had begun the task but had abandoned the project after having written a couple of chapters. Joachim Allard, OMI, Taché's former Vicar General allegedly asked for a princely sum of money to write the biography but Langevin felt that the Oblate was too ill disposed towards Taché to undertake such an important task. Appealing to Benoît's love for Taché,

Langevin urged him to prepare a summary of his predecessor's life because that information was urgently required to promote the monument he proposed to erect.⁷

In August 1900, Langevin informed Benoît that he was counting on him to write Taché's biography and that he wanted the study to be completed in one year. The archbishop's subsequent comments indicated that he was not aware of the work involved of preparing a biography even by the standards of the day. He was of the opinion that Benoît could proceed by preparing a series of articles and that his presence at the bishop's residence for research purposes would be necessary for "one or two months" during various intervals. He urged Benoît to begin working as soon as possible.⁸

The preparation of Taché's biography presented no significant methodological problems for Benoît. The historiographical tradition of the "Great Man" fashioning the events of history was in vogue and he found it well suited to his needs as well as his subject. It was also fortuitous that the "Great Man" in question was also a prince of the Church and, hence, Taché's actions were a reflection of God's will and a re-affirmation of the ancient adage, *Gesta Dei per Francos*, which was so dear to the biographer. Benoît depicted Taché in heroic proportions first as a missionary bringing the Gospel to the untamed frontier then as a bishop whose vision of a French Catholic North West was challenged by an Anglo-Protestant Ontario, self-serving partizan politicians and the indifference of his native Quebec. The "Great Man" approach was complemented by another contemporary historiographical tradition, that of documentary history. The biographer used numerous excerpts from Taché's voluminous correspondence and cited extensively from the numerous pamphlets that the latter wrote on controversial subjects such as the amnesty question and the schools controversy.

Once Benoît began his research, Langevin stated that he was anxious to read what had been written. The archbishop urged Benoît to contact Senator Bernier in order to familiarized himself with what

the former had written. Langevin also suggested that Benoît advise Paul Étienne, a clergyman at the bishop's palace of the material that was required and allow that individual to do archival research.⁹ Benoît contacted Bernier but reported that the meeting was not amicable and that the former claimed that Taché had signed a con

tract with him for the preparation of his biography. Langevin deplored the senator's conduct and claimed that he was ignorant of the existence of such a document. On the other hand, the archbishop was delighted with the information provided by Benoît on Taché and the Oblates. At this point the archbishop declared that it was necessary to illustrate the biography and that photographs were available in St. Boniface. Langevin has also written to persons who had collaborated closely with Taché such as Bishop Vital-Justin Grandin of St. Albert and Judge Joseph Dubuc and asked them to provide the biographer with information.¹⁰

The archbishop also informed Albert Lacombe, who had been a close confidant of Taché's, that there was no one but Benoît to write the biography and that the monk "would not write one line, not one word" without Lacombe's approval. Langevin declared that it would be worthwhile to come and fetch Benoît and lamented the fact that Lacombe had retired to his hermitage in Pincher Creek.¹¹ For his part, Lacombe communicated this suggestion to Émile Legal, coadjutor Bishop of St. Albert. When Benoît finally arrived in St. Albert, Legal reported to Lacombe that he was working arduously on his great work and that the biographer was enthusiastic about the greatness of his subject.¹² Both Legal and Bishop Grandin were pleased with the selection of Benoît as Taché's biographer and Langevin advised Lacombe that both preferred the monk to an Oblate biographer.¹³

A short while later, Benoît experienced health problems and Langevin thanked God for having restored his health. In the meantime, there had been a misunderstanding with another individual who claimed that the archbishop had promised him the rights to an English edition of Taché's life. Langevin

reassured Benoît that his work was sacred and that he had been selected to write the biography and that no one would replace him in that function. Furthermore, there could be no question of allowing a stranger to derive the first benefits from the proposed biography. Langevin had instructed the individual in question to wait until Benoît completed his study and then negotiate the publication of an English version.¹⁴ A short while later, Langevin asked Benoît for a progress report and indicated that *abbé* Noël Joseph Ritchot, an eye witness and participant in the Red River Insurrection, had read the pages dealing with 1869-70 and had been so moved by the contents that he felt ill.¹⁵

In January 1902, Langevin expressed the hope that Benoît's health would be restored more vigorously than ever and he asked a special grace in order that Benoît might continue and complete the Taché biography. The archbishop was disappointed that he would not have a draft of the first part to read to those who would be attending an episcopal reunion in Prince Albert. Langevin expressed his gratitude to Benoît for having relinquished his royalties on the biography and indicated that they would be used to assist in paying for the construction of his future cathedral.¹⁶

In the meantime, Langevin devoted a degree of care and attention to the manuscript that would have made a secular copy editor envious. Benoît himself was aware that there were a number of delicate subjects in Taché's career and he identified three of them to Langevin: Taché's relations with the Oblate General Administration, liberalism and the Liberal party and Taché's attempt to prevent the division of the Diocese of Three Rivers.¹⁷ The archbishop was anxious to read what Benoît had written concerning Taché's relations with the Oblate administration because his own nomination had been delayed as a result of that imbroglio. According to Langevin, it would be preferable to say very little about these difficulties. Langevin cautioned Benoît about utilizing the terms "liberalism" and "Liberal party" because they had political connotations and ramifications. He suggested that the biographer use the term "liberal doctrines" because it avoided these difficulties. Turning to the problems of Taché's former missionary colleague, Bishop Louis François Lafèche of Three Rivers, and his part in the "holy war" of the Quebec bishops, Langevin ordered Benoît to say little and be circumspect.

Langevin continued to facilitate Benoît's work by locating or identifying manuscripts including one of a public lecture presented by Taché.¹⁸

A few months later, the archbishop wrote Benoît asking for a series of articles dealing with Taché for publication in his newly launched journal *Les Cloches de Saint-Boniface*. Langevin stated that a page and no more than two would suffice for each issue. Langevin wanted material that would make Taché known, appreciated and loved by portraying him as a great bishop, a great Oblate missionary, a great patriot, and a man guided by duty. Langevin suggested that it would be appropriate for Benoît to stimulate interest in the forthcoming biography and to show that he was "*l'historien choisi de Dieu*."¹⁹

For his part, Benoît responded to Langevin's request by publishing an article entitled "Mgr Taché" in the 1 July issue of *Les Cloches*. Benoît began by affirming that he had been asked by Langevin to prepare a series of articles on his "venerable predecessor." While the material on Taché was abundant, Benoît affirmed that he would be publishing documents, especially letters written by the bishop, which provided details on the daily events in his life as a missionary and prelate as well as his views of individuals and contemporary events. Benoît also indicated that he had been engaged in preparing Taché's biography for two years and declared that he had not sought to write the biography of "the great bishop and the illustrious Oblate." For this reason, he resisted Langevin's invitation for five years and finally yielded to the explicit command of those who represented for him "l'autorité de Dieu même." He also announced that the biography was nearly completed.²⁰ In the next issue of *Les Cloches* Benoît published the preface to the biography.²¹ Benoît also had been informed that Langevin would be pleased to see Taché's letters published in *Les Cloches*.²² Consequently, Benoît selected a number of letters written by Taché to his mother and published them in *Les Cloches* beginning with the 15 August 1902 issue and continuing until June 1906.²³

In the meantime, Langevin eagerly awaited the completion of Benoît's study.²⁴ The author's progress would have been substantially faster had the archbishop not exercised such close editorial scrutiny. In January 1903, Langevin received another version of the chapter on the controversial subject of Taché's coadjutor.²⁵ Nearly four months later the archbishop replied that he was not satisfied with the revisions that had been made. Langevin contended that too many family secrets had been revealed and that these would create a wrong impression. Langevin instructed Benoît to "simply state" that the question of Taché's coadjutor had been discussed during the 1887 sessions of the Oblate General Chapter and that a decision could not be taken because Grandin objected to his own nomination as coadjutor and was also opposed to the nomination of one of his clergy. Consequently, while the General Administration desired to grant Taché's request for a coadjutor the nomination had to be delayed because the candidates proposed by Taché could not be released from the Oblate Province of Canada.²⁶

In addition, Benoît was to indicate that as early as 1883 Langevin, who was then superior of the major seminary in Ottawa, was being considered as a candidate but no other names were to be mentioned to avoid embarrassing others and creating a "disastrous effect." According to Langevin, the General Administration had little faith in French Canadian candidates and if this fact were known by the public, the secular clergy and French Canadian Oblates, the Congregation would experience serious difficulties. It would be sufficient for Benoît to state that when Langevin arrived in St. Boniface in 1893 Taché greeted him by declaring that he had desired him as coadjutor for the past decade. Benoît was ordered to reduce the chapter on the coadjutor to a few pages and add them to an existing chapter.²⁷

As the protector of French Catholic interests in western Canada, Langevin's editorial vigilance extended beyond the Taché biography. When Reverend Ph. F. Bourgeois, CSC, published his *Histoire du Canada* the publisher sent a copy to the archbishop. Langevin wrote the author and congratulated him for his zeal for the French Canadian cause. Nevertheless, the archbishop deemed it necessary to identify an error of interpretation that had serious consequences. According to Langevin it would be "inexact" as well as an "injustice" to second the "fanatics of Ontario and Manitoba" by stating that there had been a "revolt" or "rebellion" in Manitoba in 1869-70. While Bourgeois obviously favoured the Métis in his study, Langevin urged him to never refer to "the rebellion in Red River" but to utilize the term "*soulèvement*." The author was also cautioned not to use the terms "insurgents" and "insurrection."²⁸

By January 1903, Benoît was working on the second revision of his manuscript for the period up to 1890 and, four months later, in May he had reached 1894. In July, he was making the final revisions to the manuscript of the first volume before remitting it to Langevin. The revised manuscript of the second volume was given to the archbishop later in the fall of 1903. In November, Langevin went to Notre Dame de Lourdes for a week to review the entire biography with the author.²⁹ The composition of this voluminous study had taken some three years, a remarkable feat when one considers that the author did not have access to modern research tools such as a FAX, photocopier, electronic mail and a computer. During the time he was preparing the biography Benoît worked primarily in his monastery or in St. Boniface. In the fall of 1900, he spent two months in Quebec visiting residences of his order and simultaneously researching the various episcopal archives in that province. Upon returning to Manitoba, he visited Duck Lake and St. Albert in March 1901 and returned to St. Albert in May of that year. He visited France from November 1901 to April 1902 and it was during this period that he wrote the major part of the biography with the assistance of secretaries.³⁰

Initially, Langevin had hoped that the biography could be published in time to award it as a prize for students completing their exams in May-June 1903 but in January of that year he realized that this was impossible. He indicated that he was hard pressed to find sufficient time to read Benoît's "interesting" manuscripts. Be that as it may, the archbishop was giving some thought to publication and he promised to meet with Benoît to reach an agreement on that subject. Langevin proposed to proceed with publication only after having received enough subscriptions to underwrite the printing costs. He advised Benoît that his difficulties in paying for a second edition of Taché's *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique* had made him timid and cautious. Langevin wanted to prepare an announcement of the forthcoming book and place an order form at the bottom of the page.³¹

In March, Langevin found the time to read all the revised manuscript and he was pleased with the result. He informed Benoît that he literally "devoured" these pages which not only revealed Taché's actions but also inculcated love for the bishop. Langevin claimed that an Oblate could not have written otherwise and that Benoît was worthy of the grace he had received. The archbishop provided Benoît with another list of remarks on the manuscript. The archbishop told Benoît not to be concerned with the publication expenses because he would reach an arrangement with Beauchemin. Langevin also promised to provide Benoît with all the copies the author would require in addition to providing whatever other assistance he could.³²

In April 1903, Langevin informed Beauchemin that Benoît had nearly completed the Taché biography. The archbishop asked how many pages could be printed and sent back at one time and indicated that each of the two volumes would contain 400 pages. Langevin also asked Beauchemin to provide the cost of having an illustration at the beginning of each chapter and a vignette at the end. The archbishop also indicated that he was in need of the selling price of the two volume edition and the cost of special editions printed on better quality paper and a deluxe binding.³³

Given his preoccupations it is not surprising that Langevin complained of not having sufficient time to read the chapters sent to him by Benoît. He was delighted by what he had been able to read and informed Benoît that it was important to provide a French and Catholic interpretation to Taché's life especially when Quebec was in a turmoil concerning its future. Pondering the future of his native province, Langevin asked: "Sera-t-il à Dieu, à Jésus, au Sacré-Coeur ou au diable et aux anglais!"³⁴

In June 1903, Langevin asked Benoît to send him the preface to the biography as well as some pages of a chapter that the author was to select. Beauchemin would print a 16 page specimen to announce and generate publicity for the forthcoming work.³⁵ In the meantime, the archbishop continued to read the chapters sent by Benoît and to comment on them and suggest revisions. Langevin was preoccupied with obtaining for Catholic schools in Winnipeg the same privileges as those in exclusively Catholic centres and he informed Benoît that these negotiations were threatened by resolutions passed by the Orange Lodge in Winnipeg. The archbishop suggested that the chapters of the biography dealing with the Lodge should be toned down for public consumption but that, nevertheless, Orangemen deserved to be stigmatized forever.³¹

In addition to Langevin's editorial scrutiny, production problems arose and created additional delays. In September, Benoît was advised that some of the pages of the manuscript were barely readable and would have to be recopied. Noting that this would entail "double work and double expense," the archbishop suggested that Benoît have the pages re-copied by one of the brothers in his monastery.³² To expedite matters, Langevin paid Benoît's voyage to Montreal in order that the author could deal directly with the publisher. In September, Benoît provided Beauchemin with part of the manuscript of the first volume of the biography and discussed the correction of the galley pages and other matters. Benoît wanted to discuss the illustrations with Langevin to ensure that there was no misunderstanding when the final details were worked out with the publisher. Benoît asked the archbishop to return the sections of the manuscript dealing with the period 1860-1889 which the latter had received more than six months earlier. Benoît declared that he appreciated Langevin's remarks and expressed the hope that the comments would be more numerous.³³

As events were to prove, Benoît probably regretted having made that suggestion because a short while later Langevin read other chapters and was far from satisfied with the details surrounding the financial difficulties of the Diocese of Three Rivers under its first bishop. The archbishop instructed Benoît to suppress this material and again reminded the author that he did not want the Taché biography to become the object of "ardent and annoying polemics." Langevin also provided rectifications concerning specific details such as where the first mass was celebrated in Winnipeg in 1869.³⁴ Some two months later, Langevin received a revised version of the chapter dealing with the Diocese of Three Rivers but he still was not satisfied that it was sufficiently sanitized and indicated that it would be preferable to suppress the chapter.³⁵

With respect to the division between the first and second volumes Langevin was of the opinion that 1869 should be the terminal date of the former but he suggested that a decision could be taken later. Langevin also scrutinized the list of illustrations and decided to eliminate those of individuals who were still living in order to reduce expenses. The archbishop expressed the opinion that it would not be appropriate to include a photo of Louis Riel and Gabriel Dumont given the events of 1885 and the apostasy and execution of the former.³⁶ Langevin was particularly concerned with the presentation of the Métis in the biography. He advised Benoît that it would be preferable not to have photos of individual Métis but to assemble them all in a composite with the caption "Group of French Métis in 1870."³⁷

However, there was one event involving the Métis that the archbishop wanted included in the biography and it had to do with the role of the Métis in repelling the Fenian invasion on Manitoba in 1871. Langevin insisted on a sketch of Louis Riel and Ambroise Lépine being presented to Lieutenant Governor Adams G. Archibald who shook hands with Riel and thanked the Métis for having saved the province. Langevin wanted the caption to stress the loyalty of the Métis in 1871.³⁸ The archbishop informed Judge Dubuc that the loyalty of the Métis deserved to be immortalized to promote the French Catholic cause. According to Langevin, it was crucial to say everything that had to be said on the subject, to say it well and limit one's comments to that category.³⁹

Langevin realized that he was exercising a "grave responsibility" in revising the manuscript but he claimed that Benoît's "admirable humility" made it possible for him to revise and even "reduce" material that dealt with "delicate questions." According to Langevin such alterations were necessary to avoid "regrettable recriminations."⁴⁰ Langevin expected great things from the publication of the Taché biography and he contended that the publication had to "instruct" without offending anyone. Given this guiding principle,

Langevin informed Benoît that additional revisions were necessary to corrections that had been made to the account of the controversy surrounding the nomination of Edgar Dewdney as Minister of the Interior in 1888. Langevin stated that all that was required was to indicate the sources and to provide enough information to teach a lesson to "fanatical English Protestants." The archbishop declared, furthermore, that Bishop Paul Bruchési of Montreal was anxious to read Benoît's study in order to better understand certain difficulties associated with his diocese and had indicated that he would not dare publish a biography of his predecessor, Bishop Ignace Bourget, who died a decade earlier than Taché.⁴¹

While Langevin felt comfortable in revising the material that dealt with Taché's religious and ecclesiastical functions he deferred to others for advice on controversial subjects such as the Red River Insurrection and the amnesty question. As one of Taché's confidants during these events Judge Joseph Dubuc provided additional scrutiny on the chapters dealing with the insurrection and the amnesty. According to Langevin, many individuals were wondering how Benoît would present these events without engendering a polemic. By this time, January 1904, Langevin was pleased to learn that part of the first volume had been published. The maps that were to accompany the biography were causing concern to the archbishop because he did not have time to prepare them nor did he have anyone upon whom to confide this responsibility.⁴²

For his part, Dubuc carefully studied the manuscript and wanted Benoît to provide him with copies of the revisions so that he might read them once more. According to Langevin, the judge was satisfied with the contents but feared that Benoît was too severe in his castigation of Ontario. Langevin claimed that it was important to record the past accurately but that one had to be circumspect in order to promote understanding between French and English. He contended that prejudice and hate still existed among the people of Ontario but that the dominant elite was more enlightened and had to be provided with the means to bring about a rapprochement with Catholicism. To ensure that the Taché biography would serve this purpose, Langevin asked Benoît to send him the sections dealing with the amnesty.⁴³

In March 1904, Langevin indicated that he was going to Quebec and he hoped that Beauchemin would have the 1869-1880 chapters printed so that he would have time to read them again. The archbishop felt that it might be preferable that Benoît accompany him to eastern Canada.⁴⁴ At the same time, Langevin was advising Beauchemin that some of the illustrations were not suitable and would have to be changed. The archbishop did not want photographs of individual Métis and he asked that these illustrations be grouped into one under and that the caption "French Métis" be altered to "Group of French Métis in 1870." Langevin was also perturbed by the slow pace of printing and he hoped that Benoît's presence in Montreal would second his efforts to speed up the publication.⁴⁵

Arriving in Montreal in mid April, Langevin was distressed to learn that Beauchemin was only beginning to print the 1869 chapter. Since the archbishop had to leave for Europe the galleys would have to be forwarded to him in Rome and that would entail another delay. Langevin wanted to re-read the section dealing with the events of 1869-1875 before authorizing the publisher to continue.⁴⁶ Some four months later while in Paris, Langevin informed Benoît that he had received no galleys and that he was beginning to worry.⁴⁷ The archbishop eventually received the galleys after his return to Manitoba in October. He was pleased with the biography and informed Benoît of his gratitude for having prepared such a "magnificent" study. Unfortunately, during Langevin's absence, no one had looked after the maps and illustrations and this occasioned another frustrating delay.⁴⁸

In the meantime, Benoît had asked Langevin for a letter to serve as a preface to the biography and the archbishop completed it on 8 December 1904.⁴⁹ In March 1905, Langevin complained that Beauchemin had not sent him published copies of the biography as had been promised. The archbishop's frustrations is evident in his remark: "*Ce monsieur est vraiment drôle.*"⁵⁰ Two weeks later, Langevin advised Benoît that he had eliminated some photographs and substituted others and that he still lacked a large portrait of Taché as archbishop. He still had not received the copy of the two volumes but Benoît evidently had and Langevin asked him to bring his copy to St. Boniface after having again verified the contents.⁵¹

In addition to Langevin's scrutiny, it was obvious that the publication of the massive two volume biography generated intrinsic problems. For example, manuscripts were lost and, in one instance, Langevin informed Benoît that Saint Anthony had made him find those that had been deemed untraceable.⁵² Photographs and illustrations also occasioned delays. In February 1904, Langevin informed a subscriber that the printing of the first volume was nearly complete and that the illustrations had created delays.⁵³ A few months later, a map of the North West prior to 1845 created additional problems and Langevin was frustrated that the printing had not proceeded as quickly as he had anticipated.⁵⁴ A month later, the archbishop complained that the map was still not finished and that he

had to work on it himself.⁵⁵

In the meantime, other problems emerged and more frustrating delays were encountered. The 1845 map was complete but Beauchemin claimed that he had been unable to have the canoe route inserted and the archbishop despaired at the thought of the date of publication being moved back.⁵⁶ Difficulties were encountered with the photographs of members of the clergy and Langevin declared that it would be better to eliminate them all because he could not bear the thought of finding other photos. Furthermore, the archbishop feared that the inclusion of a large number of photographs would reduce Benoît's to an album. Langevin suggested that the large number of photos that had been acquired could be reproduced in parish histories.⁵⁷ Langevin was not happy that Beauchemin had placed pictures of the clergy at the beginning of some chapters and he ordered the publisher to remove them.⁵⁸ When the printing was in its final stages Langevin advised Beauchemin that he was satisfied with the illustrations but that a number of photographs were unacceptable. The archbishop also complained that the publisher was not replying to his letters and never sent information relating to the sale of the biography by agents. Langevin's despair is evident in his remark: "*Oh les librairies! les librairies!*"⁵⁹

In late April 1905, Langevin travelled to Montreal and spoke to Beauchemin. The archbishop wanted to make definitive arrangements with the publisher for the launching of the biography.⁶⁰ Upon his return to his episcopal city, Langevin informed Benoît that the biography would appear at the end of May. The archbishop excused himself for having countermanded Benoît's proposal to include photographs or vignettes of the secular and regular clergy on the grounds that it had been necessary to avoid further delays. In retrospect, Langevin claimed that if he and Benoît had a detailed plan at the beginning and a capable person to supervise its execution the delays could have been reduced by six months and perhaps a year.⁶¹ Finally on 29 June, the archbishop informed Benoît that the biography had appeared and that he had received the only paper bound copy made. Langevin asked Beauchemin to send a bound copy to Benoît and one to his superior in Europe. The archbishop was very pleased with the publication as evidenced by his remark to Benoît: "C'est très bien. C'est un monument. Soyez-en béni."⁶²

In its final published form the *Vie de Mgr Taché* comprised 1546 pages: 610 in volume one and 936 in volume two. Benoît himself was taken aback by this impressive pagination and indicated that he would have preferred about 1000 pages. He also expressed the fear that he had ruined his patron as a result of the cost of the paper.⁶³ As events were to prove, Benoît had good reason to fear the cost of producing the biography. The initial contract prepared by Beauchemin in November 1903 quoted Langevin \$2,135.00 for 3000 copies of a two volume edition of 800 pages.⁶⁴ Some four months after the biography was published, Langevin complained that he had already spent \$7,000.00 and that Beauchemin was sending him additional statements. Nevertheless, the archbishop declared that the biography was excellent and that it was worth "one hundred times more."⁶⁵ Langevin was pleased with the praise that the biography was receiving. Affirming that it was necessary to make sacrifices to glorify saints, the archbishop declared that if he had to do it again he would devote ten times more effort to the task but that he would not ask Beauchemin to be the publisher.⁶⁶

Given the expense involved in publishing *Vie de M^{gr} Taché*, Langevin had turned his attention to the sale of the publication before it appeared on the market. In September 1903, Langevin had asked Beauchemin to prepare 3000 copies of a prospectus announcing the forthcoming publication. Five hundred copies were reserved for the archbishop's clergy and the publisher was asked to address the others to public libraries, seminaries, colleges, convents and mother houses of religious communities. Benoît would distribute the prospectus to clergy in Europe.⁶⁷ When the prospectus was not forthcoming, Langevin complained that Beauchemin's procrastination was causing him great distress. The archbishop went so far as to question whether the publisher could be relied on.⁶⁸

In the meantime, Langevin attempted to create a market for the Taché biography. He approached Boucher de la Bruère, Quebec's Superintendent of Education, in the hope of having that province purchase a "certain number." Langevin reassured the civil servant that he had made certain that the contents of the biography would not offend interested parties and that the delicate issues had been dealt with by the author with the appropriate circumspection.⁶⁹ The archbishop also sought information on

having another “certain number” of copies purchased by the Library of Parliament.⁷⁰ When the prospectus was finally printed and distributed, individuals were offered the choice of a paper bound edition for \$3.00 or one bound in half leather for \$4.20.⁷¹ The records indicate that 343 orders were placed for the paper bound edition and 173 for the half leather edition. Unfortunately, 110 individuals who ordered a paper bound edition did not pay what they owed and 57 did not make payment for the bound editions they ordered. In addition, four paper bound editions and 3 bound editions could not be delivered to the addresses that had been provided. Some individuals returned the biography: 9 paper bound and 7 bound editions.⁷²

Langevin also sent a special circular to select individuals inviting them to participate in a project “*si éminemment nationale et religieuse*” by purchasing a deluxe numbered limited edition of the *Vie de Mgr Taché* for \$15.00. The proceeds from this limited edition would assist in the construction of the new St. Boniface cathedral. Langevin also indicated that the \$3.00 cost for a paperback edition was barely sufficient to defray the publication costs.⁷³ After the biography had appeared *Les Cloches* reproduced extracts of letters from those who had read it and praised its qualities.⁷⁴

In an attempt to stimulate sales, Benoît suggested that complimentary copies be sent to publicists in Canada and Europe and Langevin agreed.⁷⁵ Some of these complimentary volumes were also distributed by Beauchemin and there were allegations that the publisher made no effort to inform recipients that these copies were being provided by the archbishop.⁷⁶ For his part, Benoît preferred to send the complimentary volumes himself rather than rely on Beauchemin. Benoît was sending copies to friends in Canada and Europe in the hope that they would write a review that would stimulate sales in their respective regions. Benoît affirmed that it was a painful but necessary task to go from parish to parish and from house to house to sell copies. He expressed the fear that the biography would be more difficult to sell in subsequent years.⁷⁷

In the end, sales were far less than expected. On the basis of subscription lists prepared by Langevin and others Beauchemin shipped 481 copies in addition to selling 360 copies from its store. In addition over 1000 copies were sent to Langevin.⁷⁸ In March 1906 Beauchemin sent the remaining volumes to the Oblates in Montreal who stored them in the basement of their church. While Beauchemin valued the stock at \$2 000 the bursar at St-PierreApôtre informed Langevin that he insured the lot for \$1 000.⁷⁹

Langevin made an appeal in favour of the biography in *Les Cloches*. For his part, L.R. Giroux, parish priest at Ste. Anne in Manitoba, informed the archbishop that he was going to raffle a deluxe edition of *Vie de M^{gr} Taché*. Giroux also asked his parishioners to purchase copies of the biography but he felt that few would heed his instruction. The majority of his parishioners were Métis who did not read and who were not in the habit of making a financial sacrifice to further a good cause.⁸⁰

It was obvious that the *Vie de M^{gr} Taché* was not a commercial success and Langevin had to devise means to stimulate sales. In 1909, for example, the archbishop directed an appeal to *curés*, school trustees and superiors of educational institutions indicating that Canadian books occupied a special place among the prizes awarded to the best pupils. *Les Cloches* stated that it was crucial from a nationalistic and religious perspective to inform the young generation of the deeds and actions of their ancestors, of the virtues of illustrious individuals honoured by the Church and the nation. Benoît’s *Vie de M^{gr} Taché* was described as an excellent work that would “augment the intelligence and nourish the heart.” *Les Cloches* affirmed that this account of half a century of labour in western Canada was undeniably “among the most beautiful pages of our national history.”⁸¹ To facilitate offering the book as prizes to students, the cost of a paper bound edition to classical and commercial colleges, convents and school trustees was reduced from \$3.00 to \$2.00 and the bound edition from \$4.20 to \$3.50. The 1901 edition of Taché’s *Esquisse sur le Nord-Ouest de l’Amérique* which Langevin had reprinted was also offered at the reduced price of \$.25 for a bound copy.⁸²

Some seven years later in 1916, *Les Cloches* announced that too many copies of *Vie de M^{gr} Taché* had been printed and that it was difficult to maintain the selling price of \$3.00 for the paper bound

edition. Consequently the journal announced that the biography was being offered at the “prix vraiment populaire” of \$1.00. Book stores and school trustees were urged to take advantage of this offer.⁸³ The following year, *Les Cloches* offered the paper bound edition as a bonus to readers who would find five new subscribers and the bound edition to those who sent in ten new subscribers.⁸⁴

This lack of commercial success was due in part to the sheer size of the biography. Only a very serious reader would commit himself/herself to reading the biography's 1546 pages. This impressive pagination, in turn, was reflected in an expensive selling price of \$3.00 for the paperback edition. Other books on the market at the time were selling for far less.⁸⁵ Furthermore, Taché was too well known to French Canadians in the west and in Quebec and this familiarity was not conducive to stimulating sales. Given the educational standards of the day the biography would be very difficult reading for a majority of French Canadians and it was not suitable as a book prize for students. In view of the size of the biography and its contents, it is doubtful whether a more effective and efficient marketing mechanism would have increased sales.

Despite the lack of a commercial success with *Vie de M^{gr} Taché* Langevin was undoubtedly pleased with the biography. To begin with, if the object of the publication was to inform readers, that goal was certainly achieved as the biography was filled with details on Taché's activities as a missionary, a bishop and a statesman. In addition the *Vie de M^{gr} Taché* also served to validate Langevin's episcopacy by identifying his efforts on behalf of Catholic schools, the French language and French Catholic immigration with those of his predecessor. When the biography was completed Langevin realized that Benoît's account was in fact a half century of the history of western Canada. The archbishop considered asking Judge Louis-Arthur Prud'homme to write the early history of the region while another would write a biography of Bishop Joseph-Norbert Provencher. These projected studies together with the Taché biography would constitute a history of the West prior to Langevin's arrival.⁸⁶

Once published, the biography did not engender any controversy because Langevin had ordered the removal of the contentious sections such as the chapter on Taché's coadjutor, a section dealing with the financial difficulties of the Diocese of Three Rivers prior to Louis-François Laflèche becoming bishop and a chapter describing how Taché had attempted to prevent the division of his friend's diocese. For his part, Judge Joseph Dubuc urged that greater prudence be exercised when commenting on the Liberals and referring to Ontario's role in controversial events.⁸⁷ Nevertheless, Benoît was criticized by a member of the Brothers of Christian Schools for the way in which he had depicted members of that community in the biography. Exception was taken to the fact that Benoît had chosen to comment on one Brother who was not “a hero of mortification” and had cited an anonymous criticism of the brother superior at the time the community abandoned the direction of its school in Red River in 1854.⁸⁸

The *Vie de M^{gr} Taché* is a good example of corporate history. To begin with, it was commissioned by Langevin and composed under his direction to extol the virtues and accomplishments of his predecessor. While Benoît was the author, Langevin greatly influenced the final form of the biography with his numerous and demanding revisions. The archbishop was not boasting when he informed a French publicist that the *Vie de M^{gr} Taché* had been prepared at his request, under his direction and after revisions that made it possible for him to sign his name to every page.⁸⁹ It is difficult to assess the impact of *Vie de M^{gr} Taché*. It is obvious that the profit, if any, resulting from sales would have contributed little to the proposed statue that was never erected. Given the dismal record of sales, Dom Benoît's waiving of royalties in favour of the St. Boniface cathedral did not significantly lower the costs associated with the construction of that edifice. Since it was the only significant study of Taché, the biography was read by those interested in the former's complex career and activities. Within this context, the two volumes read selectively and would have been read even more selectively had an index been provided. Furthermore, in an age when lay persons would have found it difficult to access religious and ecclesiastical archives, the *Vie de M^{gr} Taché* presented those individuals with a selection of the voluminous contents of those archives. In the final analysis, the biography informed readers but not in the manner envisaged by Archbishop Langevin.

Notes:

¹ Alexandre-Antonin TACHÉ, o.m.i., *Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique*, 2e éd. (Montréal: Beauchemin, 1901), A. Langevin to MM. C.O. Beauchemin et fils, 19 mars 1901.

²TACHÉ, *Esquisse*, Appendice, A.-A. Taché to Rédacteur du journal *Le Canada*, 22 janvier 1894.

³ Adrien-Gabriel MORICE, o.m.i., *Vie de M^{re} Langevin, o.m.i., Archevêque de Saint-Boniface* (Saint-Boniface: Chez l'auteur, 1916), 205, 245.

⁴ *Les Cloches de St-Boniface [Cloches]*, 168 (1 avril 1917), "Feu Dom Adrien Gréa," 102. "Canons Regular of the Immaculate Conception," *The Catholic Encyclopedia* (1908), III, 297.

⁵ Maurice DUPASQUIER, "Quelques aspects de l'oeuvre de Paul Benoît au Nouveau Monde, 1891-1915," Société Canadienne d'Histoire de l'Église Catholique, *Sessions d'Études*, 37 (1970):112.

⁶ *Ibid.*, 120.

⁷ Archives de l'Archevêché de Saint-Boniface [AASB], Fonds Benoît (Guéret) [FB (G)], 8508-510, A. Langevin to Mon R^{me} et bien cher père [Paul Benoît], 30 mars 1899.

⁸ *Ibid.*, 8616, A. Langevin to R^{me} Dom Paul Benoît, 1 août 1900.

⁹ *Ibid.*, 8632, 10 octobre 1900.

¹⁰ *Ibid.*, 8646, A. Langevin to mon R^{me} et bien cher père [P. Benoît], 4 novembre 1900. It is ironic to note that Dubuc, although a layman, shared Langevin's apprehensions about the biography becoming a source of controversy. Dubuc urged Benoît to be circumspect and to avoid giving offence to anyone who might retaliate through the intermediary of the public press: Provincial Archives of Manitoba, MG 24 B14, file 14, Joseph Dubuc, Notes sur M^{re} Taché. For his part, Grandin presented a very insightful and critical analysis of Taché's character and qualities. Obviously, Grandin would not have been as forthcoming had he been writing to a lay person: Provincial Archives of Alberta [PAA], Oblates of Mary Immaculate, Alberta/Saskatchewan Province [OMI], *Écrits de M^{re} Grandin [Écrits]*, vol. 5, "Quelques notes pour Dom Benoît."

¹¹ AASB, Fonds Langevin [FL] Letterbook [LB], 3, 129, A. Langevin to mon bien cher père Lacombe, 15 janvier 1901.

¹² PAA, OMI, Papiers Personnels, non-inventoriés, E. Legal, Correspondance 1901, É. Legal to Rév. père A.

¹³ *Ibid.*, Administration St-Boniface, Correspondance de Mgr Langevin, 1900-1912, A. Langevin to mon vénérable et bien cher père Lacombe, 20 avril 1901.

¹⁴ FL LB 3, 510, A. Langevin to R^{me} Dom P. Benoît, 15 juillet 1901.

¹⁵ *Ibid.*, LB 4, 921, A. Langevin to R^{me} Dom P. Benoît, [?] juillet 1901.

¹⁶ *Ibid.*, FB (G), 8725-726, A. Langevin to R^{me} Dom P. Benoît, 17 janvier 1902.

¹⁷ Maurice DUPASQUIER, "Dom Benoît et le Nouveau Monde, 1850-1915," thèse de doctorat ès lettres, Université Laval, 1970, 292.

¹⁸ AASB, FB (G), 8733-35, A. Langevin to R^{me} Dom P. Benoît, 27 février 1902.

¹⁹ *Ibid.*, 8750-51, A. Langevin to R^{me} Dom Benoît, 6 juin 1902.

²⁰ *Les Cloches*, I 7 (1 juillet 1902): 210-12.

²¹ *Ibid.*, I 8 (15 juillet 1902): 225-28.

²² AASB, FB (G), 8763, J.A Trudeau to mon R.P. [Benoît], 19 juillet 1902.

²³ *Les Cloches*, I 10 (15 août 1902): 259-60. These letters appeared in 7 issues in 1902, 38 in 1903, 23 in 1904, 5 in 1905 and 5 in 1906.

²⁴ AASB, FB (G), 8780, A. Langevin to R^{me} Dom Benoît, 17 décembre 1902.

²⁵ *Ibid.*, 8825-27, A. Langevin to R^{me} P. Benoît, 4 mai 1903.

²⁶ *Ibid.*, 8825.

²⁷ *Ibid.*, 8826-27.

-
- ²⁸ AASB, FL, LB 6, 219-21, A. Langevin to R.P. PH. F. Bourgeois, csc, 14 août 1903.
- ²⁹ DUPASQUIER, "Dom Benoît," 292-93.
- ³⁰ *Ibid.*, 292.
- ³¹ *Ibid.*, 8827, A. Langevin to R^{me} P. Benoît, 4 mai 1903.
- ³² *Ibid.*, 8838-39, A. Langevin to R^{me} Dom P. Benoît, 7 septembre 1903.
- ³³ *Ibid.*, 8841-42, P. Benoît to S.G. M^{gr} l'archevêque de St-Boniface [A. Langevin], 14 septembre 1903.
- ³⁴ *Ibid.*, 8848-49, A. Langevin to R^{me} Dom P. Benoît, 2 octobre 1903.
- ³⁵ *Ibid.*, 8869, A. Langevin to R^{me} Dom P. Benoît, 22 décembre 1903.
- ³⁶ *Ibid.*, 8850-52, A. Langevin to R^{me} Dom P. Benoît, 2 octobre 1903.
- ³⁷ *Ibid.*, 8921, A. Langevin to R^{me} Dom P. Benoît, 4 avril 1904.
- ³⁸ *Ibid.*, FL LB 6, 844-46, A. Langevin to M. Ferland, 16 février 1904. In this letter Langevin mistakenly refers to this event as having taken place in 1872.
- ³⁹ *Ibid.*, 84-142, A. Langevin to Hon. juge Dubuc, 16 février 1904.
- ⁴⁰ *Ibid.*, FB (G), 8855, A. Langevin to R^{me} Dom P. Benoît, 9 décembre 1903.
- ⁴¹ *Ibid.*, 8856.
- ⁴² *Ibid.*, 8902-03, 12 janvier 1904.
- ⁴³ *Ibid.*, 8910-11, 24 février 1904.
- ⁴⁴ *Ibid.*, 8918-19, 24 mars 1904.
- ⁴⁵ *Ibid.*, 8920-22, 4 avril 1904.
- ⁴⁶ *Ibid.*, 8927-28, 26 avril 1904.
- ⁴⁷ *Ibid.*, 8938, A. Langevin to mon rév. et bien cher père [P. Benoît], 7 août 1904; *ibid.*, 8941-42, 16 août 1904.
- ⁴⁸ *Ibid.*, 8946, A. Langevin to R^{me} dom P. Benoît, 11 novembre 1904.
- ⁴⁹ *Ibid.*, 8952, 2 décembre 1904. The date, 8 December, is significant since it is the feast of the Immaculate Conception of the Blessed Virgin.
- ⁵⁰ *Ibid.*, 8984, 9 mars 1905.
- ⁵¹ *Ibid.*, 8990, 23 mars 1905.
- ⁵² *Ibid.*, FL, LB 6, 436, A. Langevin to R.P. Dom Benoît, 18 octobre 1903.
- ⁵³ *Ibid.*, 827, A. Langevin to cher mons. Dumesnil, 13 février 1903.
- ⁵⁴ *Ibid.*, LB 7, 174-75, A. Langevin to cher mons. Beauchemin, 4 novembre 1904.
- ⁵⁵ *Ibid.*, FB (G), 8952, A. Langevin to R^{me} Dom P. Benoît, 2 décembre 1904.
- ⁵⁶ *Ibid.*, 8993-94, 26 mars 1905.
- ⁵⁷ *Ibid.*, 8995-96, 19 avril 1905.
- ⁵⁸ *Ibid.*, FL, LB 7, 885-86, A. Langevin to Cher mons. Beauchemin, 8 avril 1905.
- ⁵⁹ *Ibid.*, LB 6 787-90, A. Langevin to M. Beauchemin, 26 mars 1905.
- ⁶⁰ *Ibid.*, FB (G), 9001, A. Langevin to R^{me} Dom P. Benoît, 25 avril 1905.
- ⁶¹ *Ibid.*, 9011-12, 25 avril 1905.
- ⁶² *Ibid.*, 9032, 29 juin 1905.
- ⁶³ DUPASQUIER, "Dom Benoît," 294.
- ⁶⁴ AASB, FL, LB 6 492, A. Langevin to Mons. Beauchemin, 6 novembre 1903.
- ⁶⁵ *Ibid.*, FB (G), 9053, A. Langevin to R^{me} Dom P. Benoît, 28 octobre 1905.
- ⁶⁶ *Ibid.*, 9067, 1 décembre 1905.
- ⁶⁷ *Ibid.*, FL, LB 6, 361-62, A. Langevin to Cher mons. Beauchemin, 29 septembre 1903.

-
- ⁶⁸ *Ibid.*, 531, 1 décembre 1903.
- ⁶⁹ *Ibid.*, 663, A. Langevin to l'Hon. M. Boucher de la Bruère, 23 décembre 1903.
- ⁷⁰ *Ibid.*, 667, A. Langevin to M. l'abbé A. Myrand, 23 décembre 1903.
- ⁷¹ *Ibid.*, Procure, Vie de M^{gr} Taché, 079, Bulletin de souscription, n.d. Shipping charges were paid by the purchaser.
- ⁷² *Ibid.*, 080, Liste des souscriptions de la *Vie de M^{gr} Taché*.
- ⁷³ *Cloches*, 4 11 (15 Juin 1905): 159-60, Circulaire au sujet de la *Vie de Mgr Taché*,
- ⁷⁴ *Cloches*, 4 19 (15 novembre 1905): 287-88; 4 20 (1 décembre 1905): 307; 4 21 (15 décembre 1905): 320; 5 2 (15 janvier 1906): 19; 5 3 (1 février 1906): 35-36.
- ⁷⁵ DUPASQUIER, "Quelques aspects," 142.
- ⁷⁶ AASB, FB (G), 11152, T. Paré to R.P. Dom Benoît, 17 novembre 1905.
- ⁷⁷ *Ibid.*, Procure, 080, *Vie de M^{gr} Taché*, P. Benoît to Rév. mons. Paré, 24 décembre 1905.
- ⁷⁸ *Ibid.*, 081, *Vie de M^{gr} Taché*, 31 mai 1905.
- ⁷⁹ ASSB, Procure, 080, *Vie de M^{gr} Taché*, G.-E. Villeneuve to S.G. M^{gr} Langevin, 27 mars 1906.
- ⁸⁰ *Ibid.*, FB (G), 11153, L.R. Giroux, to mon très rév. père [P. Benoît], 19 novembre 1905.
- ⁸¹ *Cloches*, 8 9 (1 mai 1909): 120.
- ⁸² *Ibid.*, 8 9 (1 mai 1909): 120-21.
- ⁸³ *Ibid.*, 15 8 (15 avril 1916).
- ⁸⁴ *Ibid.*, 16 9 (15 mai 1917): between pages 144-45.
- ⁸⁵ Langevin was "remaindering" his second edition of Taché's *Esquisse* for \$.25. The 2 December 1905 issue of the *Manitoba Free Press* advertised John Oxenham's *A Great Missionary Story* for \$1.50 (cloth). The 13 November 1902 issue of *The Orange and Sentinel and Protestant Advocate* advertised Ralph Conner's *Glengary School Days* for \$1.25 (cloth). On 16 February 1905, the same paper offered readers Rev. Father Cowley's *The Parochial School. A Curse to the Church and a Menace to the Nation* for \$1.00 postpaid.
- ⁸⁶ DUPASQUIER, "Dom Benoît," 294.
- ⁸⁷ *Ibid.*, 293.
- ⁸⁸ AASB, FB (G), 11184-85, Frère (?) to Mon Très rév. père [P. Benoît] 30 juin 1906.
- ⁸⁹ Dupasquier, "Quelques aspects," 142.

Père Jean-Guillaume Kulawy, Patriarche des Oblats polonais: 1872-1941

JÓZEF PIELORZ, O.M.I.

SUMMARY: The article is a biography of Fr. Jan Wilhelm Kulawy, O.M.I., described by the Author as the Patriarch of the Polish Oblates and a beautiful and eminent Oblate figure who died a martyr of the German Gestapo in the Auschwitz camp on Sept. 10, 1941. After a detailed description of the life itinerary of Fr. Kulawy, the article ends with a spiritual portrait of the Oblate.

Le 10 septembre 1941, le p. Jean-Guillaume Kulawy terminait son calvaire au camp de concentration d'Auschwitz. À l'occasion du 60^{ème} anniversaire de cette mort, il convient d'évoquer cette belle et éminente figure oblate.

Le p. Jean-Guillaume Kulawy, en polonais Jan Wilhelm, est le premier Polonais qui ait fait ses vœux perpétuels dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Son numéro d'oblation, 1725, est donc le plus bas de tous les Oblats d'origine polonaise. Il est à l'origine de l'établissement des Oblats polonais au Canada, en Pologne et en France. Par ses missions populaires, prêchées presque sans relâche au Canada, aux États-Unis, en France, en Allemagne et en Pologne, il est devenu le plus grand missionnaire parmi les populations polonaises. C'est donc à juste titre qu'on lui a donné le nom de *Patriarche des Oblats polonais*.

1. Sa jeunesse: 1872-1892

Jan Wilhelm Kulawy naquit le 15 mai 1872 à Leschnitz, rebaptisé plus tard Bergstadt, en polonais Lesnica. C'est une petite ville de Silésie, non loin de la grande ville d'Oppeln, en polonais Opole. Cette région appartenait alors à l'Allemagne; ce n'est qu'en 1945 que ce territoire retournera, après plusieurs siècles, à la Pologne. Il appartenait à une famille modeste et très pieuse. Son père Joseph exerçait la profession de bourrelier et sa mère Françoise, née Grzonka, s'occupait du ménage. Ses trois fils, Albert, Jean et Pawel, deviendront prêtres oblates de Marie Immaculée, fait rare dans l'histoire de notre Congrégation.

Le jeune Jan, après avoir terminé l'école élémentaire, ressentit dans son cœur l'appel du Seigneur: «Viens et suis-moi!» Mais où aller? C'était le temps du Kulturkampf de Bismarck, et tous les petits séminaires étaient fermés. Mais il apprit qu'en Hollande, juste à la frontière avec l'Allemagne, il y avait un petit séminaire, dit Collegium Carolinum, situé dans une petite ville nommée Valkenburg, en français Fauquemont. Ce collège, fondé par la province oblate de France, préparait les futurs missionnaires oblates de Marie Immaculée.

Jean Kulawy y fit pendant six ans (1886-1892) ses études secondaires. Il y rencontra d'autres Silésiens, et surtout Johannes Pietsch, futur assistant général, âgé alors de 13 ans. Ils y passèrent ensemble six ans sous la direction du p. Léo Legrand, homme très doué et excellent éducateur (1854-1940). Plus tard, les rejoindront les deux frères de Jan: Albert et Pawel.

Comme les pères étaient peu nombreux, certains frères scolastiques devaient donner des cours tout en continuant leurs études. Le collège avait un caractère international et l'esprit y était bon. Selon la coutume de ce temps-là, les étudiants des dernières classes revêtaient déjà la soutane.

Après avoir terminé le petit séminaire, les deux Jean commencèrent leur noviciat le 14 août 1892 à St-Gerlach, non loin de Valkenburg. Selon les souvenirs du p. Pietsch, ils y étaient au nombre de 46, car, aux 26 candidats venant de Valkenburg s'y joignit un groupe de 20 provenant de France¹. Le p. Frédéric Favier, maître de novices, avait donc beaucoup à faire pour former à la vie religieuse ses 46 novices.

Le 15 août 1893, ils émirent leurs premiers vœux. Après, le fr. Jan Kulawy et le fr. Johannes Pietsch se séparent. Le premier partira pour le scolasticat d'Ottawa, au Canada, tandis que le second sera envoyé au scolasticat international de Rome.

2. Vers le sacerdoce oblat: 1893-1899

Le fr. Kulawy arriva au scolasticat d'Ottawa en septembre 1893. Son frère aîné Albert l'y rejoindra en 1894, tandis que son frère Paul sera envoyé au scolasticat de Hünfeld, en Allemagne.

Selon la Règle d'alors, après une année de vœux temporaires, le fr. Jan prononcera ses vœux perpétuels le 15 août 1894; il recevra le n° d'oblation 1725. Son frère Albert ne fera son oblation que le 19 mars 1895 (n° d'oblation: 1773); en 1927, il partira pour la Pologne où il passera au clergé diocésain. Il est décédé le 3 avril 1943, en Pologne.

Au scolasticat d'Ottawa se trouvait aussi un petit groupe d'Allemands. Comme il est normal, entre les germanophones et les francophones éclataient des disputes. Le 25 mars 1896, des frères allemands et le fr. Jan Kulawy jouaient seuls dans la salle d'orchestre *Die Wacht am Rhein* ("La garde sur le Rhin"), chant national allemand. Un scolastique francophone irrité s'y précipite et commence à les insulter; la bagarre éclate... Le supérieur, le p. Duvic, donne raison aux Français et par punition le fr. Jan Kulawy est retardé aux ordres². Mais à part ces petits incidents, la convivialité entre les différents groupes de scolastiques est satisfaisante, voire bonne.

Jan Kulawy fut ordonné prêtre le 4 juin 1898 par Mgr Thomas Duhamel, ordinaire d'Ottawa. Après avoir terminé ses études avec une licence en théologie, il reçut son obédience le 18 juillet 1899 pour le vicariat de StBoniface, érigé en province du Manitoba le 5 octobre 1899. Il fut envoyé à Winnipeg, où déjà son frère Albert, ordonné prêtre le 17 avril 1898, travaillait depuis un an.

3. Fondation de la paroisse polonaise de Winnipeg: 1899-1904

En ce temps-là, la ville de Winnipeg ne comptait que 30.000 habitants, de différentes nationalités: Français, Anglais, Allemands, Ruthènes dits aussi Ukrainiens, et environ 1000 Polonais. Ces trois dernières nationalités n'avaient pas encore d'église nationale à eux.

Le 4 juin 1899, l'archevêque Adélarde Langevin, o.m.i., ordinaire du diocèse de St-Boniface, ville située en face de Winnipeg, vint pour présider la procession de la Fête-Dieu dans la paroisse française de l'Immaculée Conception. Le p. Albert prêcha en polonais et son frère Jan en allemand. À la procession prirent part beaucoup de Polonais, d'Allemands et d'Ukrainiens. L'archevêque en fut enchanté et décida sur-le-champ la construction d'une église et l'érection d'une paroisse pour ces trois nationalités. Le p. Jan Kulawy en fut nommé le premier curé et fut chargé de la construction d'une église multinationale.

Il se mit tout de suite au travail avec tout son enthousiasme et toute son énergie. Déjà, le 20 août 1899, la crypte est terminée et l'archevêque peut bénir la pierre angulaire de la future église. Le 1^{er} novembre suivant on peut déjà y célébrer la première messe. La consécration eut lieu le 30 juin 1900 par Mgr Langevin; c'est lui aussi qui voulut qu'elle soit dédiée au Saint-Esprit en souvenir de la Pentecôte, où les premiers fidèles parlaient en différentes langues. Le p. Jan Kulawy fut nommé officiellement curé de la

paroisse et supérieur de la communauté oblate.

Les débuts furent très difficiles. Son frère Albert s'occupait de la visite de nombreux groupes polonais, ruthènes et allemands dans l'immense province civile du Manitoba et, par conséquent, s'absentait durant des semaines. Le p. Jan restait donc seul pour bâtir l'église et fonder la paroisse. Pour construire l'église il fallait emprunter de l'argent, en payer les intérêts et amortir le capital. Or les offrandes des fidèles et les quêtes pendant les messes non seulement étaient insuffisantes pour maintenir les prêtres, mais même pour payer les dettes contractées. Le p. Jan n'avait même pas d'argent pour louer un appartement pour la communauté; il dut se contenter de trouver refuge dans la crypte. Dans sa lettre au Supérieur général du 23 septembre, il raconte ces temps difficiles: "Il fallait faire la cuisine, demeurer dans la cave du soubassement de l'église, coucher sur le plancher, couper du bois, chauffer les poêles, balayer l'église, nettoyer les chambres³." Parfois la caisse était tellement vide qu'on manquait même de beurre et de viande; ont dut se contenter de pain sec avec du thé⁴.

Ce n'est qu'en 1900 qu'il réussit à acheter une petite maison, près de l'église pour y loger la petite communauté, composée de son frère Albert et du frère coadjuteur Joseph Holzapfel. En 1901, arrive au secours le p. Karol Greczel. Cette même année les conditions matérielles s'améliorent considérablement.

Il fallait aussi ouvrir une école pour les enfants. Au début, le curé enseignait personnellement dans la crypte. Plus tard, en 1903, fut construite une école et on fit venir les Bénédictines de Duluth (USA) pour l'enseignement. Les sœurs furent logées d'abord dans l'ancienne petite maison oblate; plus tard on construira une résidence spéciale pour cette communauté de religieuses.

Dans sa lettre du 12 juillet 1900 au p. Augier, le p. Kulawy brosse le tableau de son rude et multiple travail:

Depuis le mois de novembre [1899] nous, deux frères par la nature et pères oblates par la grâce, avons habité le soubassement de la nouvelle église du Saint-Esprit de Winnipeg. Notre ministère ne se borne pas aux 200 familles polonaises et allemandes que nous comptons dans la ville, mais il s'étend encore aux milliers d'autres peuples, tous catholiques, tant du rite ruthène que du rite latin, disséminés par groupes de 50, 100, 200 jusqu'à 500 familles sur les vastes prairies et dans les forêts du Manitoba⁵.

Au début, l'église du Saint-Esprit sert aux Polonais, aux Allemands et aux Ruthènes. Mais déjà en 1900, les Ruthènes réussissent à se construire leur propre église. En 1903, ce fut le cas des Allemands. À partir donc de cette année, l'église et la paroisse ne desservent que les Polonais. Ainsi la paroisse du Saint-Esprit à Winnipeg devient la première paroisse nationale polonaise dans l'immense étendue de l'Ouest canadien.

Un jour, le p. Kulawy acheta trois cloches pour l'église. Les protestants en prirent prétexte pour traîner le curé devant le juge en l'accusant de perturber la tranquillité publique. Le père eut gain de cause, mais cette décision irrita encore plus les protestants, auxquels se joignirent certains Polonais d'obédience socialiste. Le p. Jan ressentit douloureusement cet acharnement contre l'Église en général et contre sa personne en particulier.

À ces chagrins de l'extérieur vinrent s'ajouter ceux de sa communauté oblate. Le père se plaignait du manque de cohésion parmi les membres et de manquements à la Règle, surtout à propos de la pauvreté: on ne versait pas à la caisse commune tout ce qu'on recevait des gens. Le p. Jan Kulawy aurait pu appliquer à son propre cas les paroles de saint Paul: *Foris pugnae, intus discordiae*.

Épuisé par divers travaux, énervé par les luttes avec les protestants, et ennuyé par le manque de

discipline dans la petite communauté oblate, le père aspirait à un repos complet. Il en avait bien besoin. Après avoir reçu les permissions requises par la Règle, il quittait le Canada en novembre 1904, et le 8 décembre arrivait à Paris. De là, par Liège, il gagna l'Allemagne.

4. Missions populaires en Allemagne: 1905-1918

Après le rétablissement de sa santé, il se posa la question: «Dois-je rentrer au Canada, ou plutôt demeurer en Allemagne pour prêcher des missions en Rhénanie-Westphalie parmi les Polonais?» Ceux-ci en effet étaient fort nombreux, environ 300.000, et privés de secours religieux dans leur langue. D'autre part, les Oblats allemands qui prêchaient des missions populaires dans cette région avaient besoin d'un missionnaire parlant polonais. Ainsi, d'un commun accord, le p. Jan Kulawy obtint le 19 juillet 1905 une obédience pour la province d'Allemagne et fut rattaché à l'équipe missionnaire. Fin juillet de la même année, s'y joignit le p. Pawel Czakaj, qui venait juste de terminer ses études théologiques au scolasticat de Hünfeld.

Le p. Kulawy, en s'expatriant au Canada en 1893, avait pris le *Auswanderungsschein*, soit l'attestation du statut d'émigré. Par ce biais, il était libéré du service militaire. En demeurant en Allemagne, il contrevenait à cette attestation. Les autorités allemandes se sont vite aperçues de cette irrégularité et lui interdirent le séjour en Allemagne; il était émigré et citoyen canadien. Il s'établit donc dans la maison oblate d'Arnhem, ville située en Hollande, mais juste à la frontière allemande. Son compagnon, le p. Czakaj lui tenait compagnie. Mais ils n'y restèrent que quelques mois. Grâce à l'intervention du cardinal Fischer, archevêque de Cologne, le p. Kulawy put rentrer en Allemagne et demeurer à Kapellen.

Au début, nos deux Oblats prêchaient des missions avec les Oblats allemands, mais plus tard ils devinrent convaincus qu'il était préférable de former une équipe à part; c'est ainsi que la première équipe missionnaire polonaise en Allemagne vit le jour. Plus tard, s'y joignirent d'autres Oblats d'origine polonaise sortant du scolasticat de Hünfeld: Jean Pawolek en 1907, Jean Nawrat en 1910, Jean Wycisk en 1914 et François Kosian en 1916.

Les Oblats visitaient les paroisses, aidaient les curés des environs, prêchaient des missions et des retraites pour les Polonais. Là où les Polonais étaient plus nombreux, ils les visitaient tous les deux mois et ceci du vendredi au lundi. Il y avait des paroisses où il fallait confesser jusqu'à 500 personnes. Par principe, la mission ne durait qu'une semaine; elle ne comprenait donc qu'un seul dimanche⁶.

Nos Oblats gagnèrent vite l'estime et l'affection de leurs compatriotes. Parlant la même langue, souvent le même dialecte silésien, ils pouvaient écouter avec compassion leurs doléances et les aider de leur mieux. En même temps, ils entretenaient de bonnes relations avec les curés locaux.

En 1912, le prince Czartoryski, chef des Polonais en France, vivant à Paris, demanda au p. Kulawy de prêcher des missions aussi dans ce pays limitrophe. Le père s'y rendit volontiers et durant quelques semaines prêcha des missions parmi les Polonais travaillant dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais. Dans ses souvenirs, il cite les trois localités suivantes: Barlin, Guesnin et Lallaing⁷. Il s'y est convaincu de la nécessité de prêtres polonais sur place et insistera plus tard auprès du Provincial de Pologne pour qu'il envoie des Oblats polonais en France.

Les relations des Oblats polonais avec leurs confrères allemands au couvent St-Nicolas à Kapellen étaient bonnes. Ils avaient fait leurs études ensemble, ils travaillaient dans le même champ d'apostolat et ils faisaient partie de la même communauté religieuse. Rien donc ne les séparait sinon la différence d'origine et de nationalité. Mais la guerre 1914-1918 viendra accentuer cette différence.

La situation s'aggrava lorsque les armées allemandes durent battre en retraite, poursuivies par les Alliés. Les Oblats polonais songeant déjà à la Pologne libre et indépendante s'amusaient à marquer la retraite des Allemands par de minuscules drapeaux sur une grande carte géographique de l'Europe. Les Allemands se sentirent blessés dans leur fierté nationale et n'eurent qu'une voix pour dire: *Die Polen müssen raus aus dem Haus!* (Les Polonais doivent quitter la maison!) Pour calmer les esprits, le p. Huss, provincial d'Allemagne, convoqua les pp. Nawrat et Czakaj et leur dit: *Cherchez-vous une maison à vous!*⁸

Le 11 novembre 1918, l'armée allemande demande l'armistice. C'est la fin de la longue guerre. En décembre de la même année, les troupes françaises commencent à occuper les territoires allemands situés sur la rive gauche du Rhin. Les Oblats polonais, qui avaient la citoyenneté allemande, passèrent le fleuve et trouvèrent logement dans différents presbytères. Seul le p. Kulawy, en sa qualité de citoyen canadien, demeura sur place.

Après bien des recherches, nos pères finirent par trouver une maison à Höntrop, près de la ville de Wattenscheid. Il y avait là une ferme de 80 acres de terre, située tout près de la gare. Comme le fermier n'occupait qu'une partie de la maison, les Oblats louèrent le reste. Après quelques aménagements, la maison était prête pour accueillir la communauté. Le 20 mai 1919, le p. Huss, provincial, en présence du clergé local, inaugura officiellement la maison de St-Stanislas, et M. l'abbé Maas, curé de Gelsenkirchen bénit la chapelle et prononça le discours de circonstance. Le 14 août suivant, le Conseil général, sur proposition du provincial, ratifia l'établissement et la nomination du p. Czakaj comme directeur de la première résidence des Oblats polonais en Allemagne. Le p. Nawrat en fut nommé économiste et un frère coadjuteur y fut rattaché pour faire la cuisine.

Le p. Kulawy, surveillé vers la fin de la guerre par les autorités locales en tant que citoyen canadien, eut, après l'occupation française, les mains libres. Il demeura à Kapellen et de là envoyait à Höntrop des vivres pour pallier au rationnement qui y sévissait.

5. Le p. Kulawy au sanctuaire marial de Piekary en Haute-Silésie: 1919-1920

Vers la fin de 1919 et au début de 1920 il y eut de grands changements à Höntrop. Le traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, prévoyait un plébiscite en Haute-Silésie. Ce pays, qui depuis le XIV^{ème} siècle n'appartenait plus à la Pologne, avait su quand même garder, au moins dans certaines localités, son caractère polonais. Le Dr Piechocki, patriote polonais en Westphalie, pressait nos pères nés en Silésie de rentrer dans leur région d'origine pour y appuyer la cause polonaise. Au mois d'août 1919, le p. Jan Kulawy quitte Kapellen et s'établit à Piekary Slaskie, le plus grand sanctuaire marial de Haute-Silésie. Le 23 décembre de la même année, il est détaché de la maison de Kapellen et rattaché à la maison de Höntrop. En décembre 1919, il est rejoint par le p. Pawolek et en juin 1920, par le p. Franciszek Kosian. Les Oblats furent accueillis avec joie par l'abbé Anders, curé de la paroisse, où dans l'église était vénérée l'image de Notre-Dame de Piekary.

Les Oblats prêchaient et confessaient à l'occasion des pèlerinages et aidaient les curés des environs par des missions et des retraites. Par leurs prédications en polonais ils ont certainement contribué à raviver l'esprit polonais dans la population. *Die Slesische Zeitung*, journal allemand, leur rapprocha même d'avoir, par leur ministère, gagné 100.000 votes pour la Pologne lors du plébiscite du 20 mars 1921⁹. C'est certainement exagéré, mais le p. Kulawy lui-même avouera plus tard que ses prédications avaient sans doute une certaine influence sur la promotion de la cause polonaise¹⁰.

6. Le p. Kulawy, supérieur du premier juniorat polonais: 1921-1925

Les pp. Kulawy et Pawolek profitaient de leur séjour à Piekary pour se rendre en Pologne et y

chercher une maison pour la future communauté oblate. Après maintes recherches, leur choix s'arrêta sur un ancien internat allemand dans la petite ville de Krostoszyn, non loin de la Silésie. Ils conclurent un bail de deux ans avec un M. Maksymilian Bakowski, alors propriétaire de la maison. La prise de possession fut fixée au 1^{er} juillet 1920. L'administration générale, d'accord avec le p. Leyendecker, provincial d'Allemagne, décréta que cette future maison oblate serait sous la juridiction directe du Père Général, et donc détachée de la province d'Allemagne. Le p. Pawel Czakaj en fut nommé supérieur et le p. Nawrat économe. La date de cette érection est considérée comme la date de la fondation de la province oblate de Pologne.

On n'avait pas beaucoup de temps pour préparer l'ancien internat à la réception des premiers junioristes polonais; le gros devant venir des juniorats de Valkenburg et de Strasbourg. C'est pourquoi l'année scolaire ne commença que le 17 septembre. Au début, il n'y avait que trois pères venus de Höntrup, après la liquidation de cette maison en juillet 1920. C'étaient les pères Czakaj, Nawrat et Franciszek Kosian. Ils devaient donner des cours aux 29 junioristes. Le p. Jan Kulawy demeurait encore à Piekary pour terminer le cycle des missions acceptées, aidé par le p. Pawolek. Il ne s'établira définitivement à Krostoszyn qu'au début de janvier 1921. Une fois entré, il sera professeur de grec et titulaire de la classe des finissants, dont l'un des quatre était Józef Cebula, le futur bienheureux.

En juillet 1921, la deuxième maison est ouverte à Markowice. Elle doit accueillir les novices. Le p. Czakaj est nommé maître des novices et le p. Nawrat son socius et économe. La direction du juniorat est confiée au p. Jan Kulawy. Pour remplacer les Oblats partis pour Markowice, on obtint deux pères du Canada. Ceux-ci, les pp. Stanislaw Baderski et Teofil Nandzik, arrivèrent le 29 septembre 1921¹¹. L'année scolaire 1921-1922 comptait déjà 46 junioristes. Les frères Antoni Adamski, Jakub Ciesielski et Jan Schröder veillaient au maintien de la maison, tandis que le p. Pawolek, rentré de Piekary, continuait à prêcher des missions, aidé parfois du p. Kulawy. Les missions étaient la principale source de revenus et aussi de recrutement pour le juniorat. Malgré la pauvreté initiale, l'esprit du juniorat était bon, voire excellent: "Tous ne formaient qu'un cœur et qu'une âme"¹².

En septembre 1922, le bail vient à expiration. On ne désire pas le renouveler, car la maison est trop petite pour accueillir plus de junioristes et son agrandissement n'est pas possible. Après des recherches, on trouve à Lubliniec une ancienne maison d'éducation allemande, capable d'accueillir environ 100 junioristes; et on pourra l'agrandir à volonté. Le 23 février 1922, l'acte d'achat est signé et le 24 mars, un groupe de junioristes originaires de Silésie, partent pour Lubliniec. Il y arrivent à minuit en chantant l'hymne national polonais: *Jeszcze Polska nie zginęła*. Le 25 mars, fête de l'Annonciation, le juniorat de Lubliniec, commence à fonctionner. À la fin de l'année scolaire 1921-1922, le juniorat de Krostoszyn est fermé. À Lubliniec, on commence l'année scolaire 1922-1923 avec 115 junioristes. Le p. Kulawy en est le supérieur tandis que le p. Teofil Nandzik est l'économe.

Comme il n'y avait pas assez de pères, on fut contraint de faire venir les scolastiques d'origine polonaise de Hünfeld et de Liège. Ceux-ci, tout en continuant leurs études, devaient enseigner aux junioristes. La situation des frères scolastiques-professeurs au temps de Kulawy à Valkenburg se répétait. L'année scolaire 1923-1924 débuta avec 179 junioristes. Faute de place, il fallut envoyer une classe au scolasticat de Krobica, tout récemment ouvert. En juillet 1923, le p. Kulawy eut l'honneur de recevoir la visite de Mgr Dontenwill, Supérieur général. Comme le nombre de junioristes allait toujours en augmentant, il fallut penser à l'acquisition d'un deuxième juniorat ou à l'agrandissement de Lubliniec. On choisit la deuxième solution. Mais où prendre l'argent pour réaliser ce projet?

7. Voyage du p. Kulawy au Canada et aux États-Unis: 1924-1925

En 1924, la paroisse et l'église du Saint-Esprit de Winnipeg devaient fêter le 25^{ème} anniversaire de leur fondation. Comme le p. Jan Kulawy en fut le premier curé et bâtisseur de l'église, il fut invité à prendre part aux célébrations. Après avoir obtenu les permissions voulues par la Règle, il partit en septembre 1924 pour le Canada. Chemin faisant, il s'arrêta au scolasticat d'Ottawa, où il avait fait ses études dans les années 1893-1899. Il y donna non seulement une conférence sur les Oblats de Pologne, mais joua aussi sur la flûte certaines de ses anciennes chansons. La communauté fut si contente qu'on veilla jusqu'à son départ pour prendre le train¹³.

Après les célébrations de Winnipeg, le p. Kulawy restera encore quelques mois au Canada. Il prêcha des missions et des retraites parmi les émigrés polonais et stimule leur générosité pour l'agrandissement du juniorat de Lubliniec. De là, il passe aux États-Unis. Partout il parle du Petit Séminaire de Lubliniec, d'où sortiront de futurs missionnaires pour la pastorale des émigrés. Ses prédications et ses conférences sont couronnées de succès. Il recueille 7.000 dollars, soit 70.000 zlotys, pour le juniorat, somme alors considérable.

Au Canada, il rencontrera le frère Antoni Kowalczyk, connu déjà pour sa sainteté de vie. Le p. Kulawy aurait bien voulu l'avoir en Pologne pour servir de modèle à d'autres frères coadjuteurs. C'est dans ce sens que le 3 août 1925 il écrit au Supérieur général: "Notre bon frère Kowalczyk, un vrai trésor de service et de bon exemple. [...] J'ai déposé une somme suffisante pour son voyage chez le p. Sylla, pour le cas où vous lui permettriez de venir en Pologne¹⁴." Mais les Canadiens en ayant aussi grand besoin, la démarche n'aboutit pas.

Le p. Kulawy rentra au juniorat de Lubliniec en juin 1925. Pendant sa longue absence la discipline s'était relâchée; le p. Kulawy en attribuait la responsabilité à son remplaçant, le p. Teofil Nandzik. Il lui signifia clairement que le juniorat serait conduit comme il l'entendait et non autrement¹⁵. Voyant cette animosité, le p. Kowalski, provincial, décide de séparer les deux hommes. Comme la province avait un besoin urgent d'un chef pour les missions populaires, le p. Kulawy fut nommé, et le p. Nandzik devint supérieur de Lubliniec. Le p. Kulawy en fut froissé, car c'était la coutume de nommer les supérieurs à un deuxième triennat, à moins qu'ils n'aient pas bien rempli leurs devoirs. Il se sentait donc, en un certain sens, désavoué et humilié. Mais en bon religieux, il se soumit aux ordres de son provincial et se mit tout de suite au travail comme chef de l'équipe missionnaire de Pologne.

8. Le p. Jan Kulawy, missionnaire en Pologne et à l'étranger: 1925-1939

Comme missionnaire, le p. Kulawy reçut d'abord son obédience pour la maison de Krobia et quitta Lubliniec le 30 septembre 1925. Le 1^{er} juillet 1927, il fut transféré à la maison provinciale de Poznan, et le 16 juillet 1931, au sanctuaire de Notre-Dame à Koden. De mars à novembre 1933, il fut directeur spirituel à la maison de détention pour prêtres et religieux à

Lubieszów. Après sa fermeture, il retourna à Poznan. Finalement, le 16 janvier 1936, il s'établit au sanctuaire de Sainte-Croix. Il y passera cinq ans. En juillet 1941, il fut arrêté et déporté au camp de concentration d'Auschwitz (Oswiecim). Il y recevra la couronne du martyr le 10 septembre 1941.

Il convient de s'arrêter sur son ministère à Lubieszów. À la demande de l'épiscopat polonais et du nonce apostolique à Varsovie, la province de Pologne accepta la direction spirituelle de la maison de détention pour prêtres et religieux, condamnés par les tribunaux civils ou ecclésiastiques. Cette maison fut établie dans l'ancien couvent des Frères des Écoles Pieuses (Fratres Scholarum Piarum), à Lubieszów, confisqué par le gouvernement russe. Après l'indépendance de la Pologne, il devint propriété de l'État polonais, qui le convertit en prison pour prêtres et religieux. Le p. Jan Kulawy en fut nommé directeur, aidé par son frère Paul, le p. Purgol et deux frères coadjuteurs. Ils arrivèrent à Lubieszów le 1^{er}

mars 1933. Le p. Jan était chargé de la direction spirituelle de la maison, son frère devait prêcher des missions dans la région, tandis que le p. Purgol fut nommé le 20 septembre vicaire de la paroisse locale.

La direction spirituelle de ces prêtres indisciplinés s'avérait très difficile. Lorsque les anciens propriétaires demandèrent la restitution de leur ancien couvent, les autorités oblates profitèrent de l'occasion pour mettre un terme à cette expérience, ce qui entraîna la fermeture de la prison. Le p. Jan regrettait ce départ, car, pour lui, c'était une belle occasion pour s'implanter dans cette région de l'Est et y travailler au retour des orthodoxes à l'Église catholique¹⁶. Il retourna à Poznan au début de novembre 1933, après huit mois de séjour à Lubieszów.

Il reprit la prédication des missions et des retraites dans toute la Pologne, parfois seul, parfois en équipe. Il y excellait comme aucun Oblat polonais. Il s'y dévouait corps et âme et sacrifiait ses aises et même sa santé jusqu'à l'héroïsme. Quand on lit les récits de ses missions, on demeure impressionné par les difficultés que le missionnaire devait surmonter pour être fidèle à son ministère. Parfois les conditions climatiques étaient épouvantables: froid intense, avalanches de neige, routes impraticables, églises non chauffées, etc. On n'assurait pas toujours le repos nécessaire après une épuisante journée de travail. Le p. Kulawy, à l'exemple de saint Paul, supportait ces incommodités sans jamais se plaindre auprès de ses supérieurs. Pendant les missions, il n'oubliait jamais de parler du travail des Oblats chez les Indiens et les Esquimaux pour susciter quelques vocations chez les jeunes gens et pour recueillir des offrandes pour nos maisons d'éducation. Son zèle missionnaire ne se limitait pas à la Pologne. Nous l'avons vu déjà prêcher des missions au Canada, aux États-Unis, en Allemagne et en France dans les années 1900-1919.

Nous dirons maintenant quelques mots sur ses missions dans la période qui s'étend de 1928 à 1939. Le p. Kulawy prêchait des missions en France, tantôt avec le p. Baderski, tantôt avec le p. Feliks Rozynek ou encore avec le p. Cyrus. Nous ne connaissons pas exactement les dates et les détails de chaque mission, mais selon l'expression du p. Kulawy, il a prêché des missions en France "plusieurs fois"¹⁷.

En 1928 et 1929, il prêche avec le p. Baderski dans les régions de Lille et de Lens durant deux mois. Chaque mission est clôturée par une procession avec le T.S. Sacrement¹⁸. Il profite de cette occasion pour passer en Allemagne et y prêcher aussi quelques missions pour les Polonais¹⁹. En 1934, il part au mois de mars pour la France pour y prêcher durant cinq mois des missions dans les diocèses de Metz, Nancy et Verdun. Partout les Polonais prennent massivement part aux missions, à la grande satisfaction des aumôniers polonais, des curés locaux et, bien sûr, du p. Kulawy lui-même²⁰.

En 1937, le p. Kulawy entreprend une grande croisade dans le nord de la France. Au début il se trouve seul, mais plus tard lui vient en aide le p. Félix Rozynek, aumônier polonais à Marseille. Ils prêchent ensemble durant deux semaines, soit du 10 au 24 novembre. Après son départ il est remplacé par le p. Cyrus, venu en renfort de Pologne. Ensemble, ils prêchent les missions de décembre 1937 et janvier 1938 dans les régions du Creusot et de Montceaules-Mines. Il profite de son séjour en France pour visiter Paris, Marseille, Aix et d'autres lieux célèbres²¹.

9. Les dernières années du p. Kulawy à Sainte-Croix: 1936-1941

Le p. Kulawy passa les dernières années de sa vie au sanctuaire de Sainte-Croix. Le nom vient d'une parcelle de la croix de Jésus, pieusement conservée et vénérée par le peuple polonais dans l'ancien couvent des Bénédictins. Après le départ de ces religieux, une partie du couvent fut transformée en prison et l'autre laissée pratiquement à l'abandon. Un seul prêtre diocésain desservait le sanctuaire.

Au début de 1936, le p. Kulawy vient à Sainte-Croix pour voir l'état du sanctuaire et traiter avec l'Ordinaire du diocèse de Sandomierz la possibilité pour les Oblats d'en prendre charge. Le p. Kulawy, dès son arrivée, est enchanté de la merveilleuse position du couvent, sur une colline de 590 m. de haut et dominant toute la vallée. Il commence donc à faire les démarches nécessaires auprès du diocèse de Sandomierz et auprès de l'administration générale de Rome²². Il y réussit. Le 2 mai 1936 est signé l'acte entre les Oblats et l'Ordinaire du diocèse de Sandomierz, en vertu duquel le sanctuaire de Sainte-Croix est confié aux Oblats *in perpetuum*.

Après l'exécution des travaux les plus urgents de réparation et d'aménagement, le couvent pouvait accueillir dix religieux. Le p. Pawel Koppe est nommé supérieur de la communauté, formée de cinq pères et trois frères. Le p. Antoni Leszczyk fait fonction d'aumônier de prison avec un traitement de 250 zl., suffisant pour nourrir toute la communauté. Les pp. Jan et Pawel Kulawy s'occupent de la prédication des missions dans la région et de l'assistance religieuse aux pèlerins pendant les grandes fêtes de l'année.

Après trois ans de supériorat du p. Koppe, le p. Wilkowski, provincial, pour gagner la confiance du p. Kulawy, le proposa à l'administration générale pour le supériorat. Mais celle-ci, prétextant que sa vie de missionnaire ne rime pas avec la régularité des exercices religieux, refuse cette candidature, comme d'ailleurs celle du p. Kowalski, ancien provincial pour la maison de Poznan²³. C'est le p. Finc qui, le 22 août 1939, est nommé supérieur de la maison de Sainte-Croix.

Quelques jours plus tard, le 1^{er} septembre 1939, les troupes de Hitler envahissent la Pologne; la Deuxième Guerre mondiale éclate. Le couvent, situé sur une colline et bien visible, subit les bombardements et est en partie détruit. Mais les Oblats continuent tant bien que mal à y vivre en communauté.

Tout va changer le 3 avril 1940. Ce jour-là la Gestapo envahit le couvent et annonce la couleur. Tous les pères et frères sont chassés de leurs cellules et amenés à la chapelle de Sainte-Croix. Là, ils sont perquisitionnés et battus sans aucune raison. Le p. Finc, supérieur, est surtout visé. Un SS lui arrache sa croix d'Oblat et avec celle-ci le frappe à la tête; le sang coule et tache sa soutane. C'est horrible à voir! Finalement, après s'être emparés d'objets de valeur, ils emmènent avec eux les pp. Finc, Górzynski et Granieczny ainsi que le frère Witkowicz. Après un mois de détention à Kielce, ces trois derniers sont relâchés, tandis que le p. Finc est retenu; il sera fusillé le 28 juin 1940.

Certains Oblats cherchaient abri à Sainte-Croix, de sorte que, parfois, le frère Witkowicz, cuisinier, devait préparer la soupe pour une quinzaine de personnes. Plus tard, tous furent chassés du couvent, à l'exception du p. Jan Kulawy. Il vivota tant bien que mal dans la cave qui lui servait de cuisine et de dortoir²⁴.

L'heure du sacrifice suprême approche. Le 8 juillet 1941, le p. Jan Kulawy est convoqué à la police de Kielce; il y est arrêté. Pourquoi? Probablement parce que dans un de ses sermons il osa défendre Pie XII, cible des attaques de la presse allemande, en disant: "Ce qu'écrivent les journaux en parlant de Pie XII est loin d'être vrai." Mais la raison principale aurait pu être son action patriotique en Silésie dans les années 1919-1921. Le 18 juillet ce fut le tour de son frère Pawel, et une semaine plus tard du p. Jan Pawolek. À la différence du p. Jan, retenu à la maison d'arrêt, les deux autres sont jetés en prison, où les conditions de vie sont beaucoup plus pénibles. Le troisième frère, Albert Kulawy, qui habite dans la région, vient les visiter et leur apporte de quoi compléter leurs misérables rations de prisonniers.

10. La déportation et la mort à Auschwitz: 30 juillet-10 septembre 1941

Le 30 juillet, tous les trois furent amenés à la gare de Kielce. Là, ils sont contraints de s'agenouiller et, les mains liées derrière le dos, d'attendre l'arrivée du train. Le même jour, ils sont

déportés au camp de concentration d'Auschwitz (en polonais Oswiecim). Ce camp fut ouvert dans l'ancienne caserne de l'armée polonaise en juin 1940. En 1941, à l'arrivée des Oblats, le camp comptait déjà 11.000 détenus. La plupart travaillaient encore à son agrandissement en exécutant des travaux parfois très pénibles. Vu leur âge, ils n'avaient presque aucune chance de survivre. La famille des pères Kulawy entreprit donc des démarches pour obtenir leur libération.

Une nièce est venue à Auschwitz vers le 20 août et a pu voir ses oncles. Le p. Pawel était déjà complètement épuisé et abattu; il mourra le lendemain de la visite, soit le 21 août. Mais le p. Jan résistait encore. Les Oblats reçurent aussi la visite de leur neveu, membre de la compagnie d'honneur de Hitler à Berlin. Il eut un entretien avec le commandant du camp et écrivit une lettre à Himmler lui-même pour lui demander la libération de ses oncles. Mais ce dernier ne daigna pas répondre²⁵.

Le p. Jan était alors âgé de 69 ans. Sa résistance physique ne dura que trois semaines. Puis il tomba malade et fut transféré au "revier", soit à l'hôpital du camp. Il y rendit son âme à Dieu le 10 septembre 1941. Son chemin de croix dura exactement 42 jours. Au camp, il portait le n° d'immatriculation 19060.

La sœur Joannita, dans sa lettre au p. Stefan Smigielski, provincial, datée du 29 janvier 1948, parle d'un miracle qui se serait produit lors de la crémation du corps du p. Jan Kulawy. En voici la traduction du polonais au français:

Je sais que le corps du révérend père Kulawy, de sainte mémoire, a été trois fois jeté dans le four, et par trois fois son corps restait intact, tandis que des autres corps ne restèrent que des cendres. Celui qui était chargé de ce travail s'appelait Polak; il était prêtre. Après la troisième fois, il interpella le père en disant: "Si tu es saint, je t'enterrerai dans le jardin, mais tu dois me faire sortir de cet enfer." Et il commença la neuvaine au p. Kulawy. À la fin de la neuvaine il fut libéré du camp d'Auschwitz. Il paraît que ce prêtre est originaire de Rybnik en Haute-Silésie. C'est après la libération de la Silésie en 1945 qu'on commença à parler de ce miracle.

Elle ajoute qu'elle en fut informée par le Dr Pawel Reinelt, domicilié à Bytom, ul. Piekarska 59²⁶.

La béatification de Mgr Michal Kozal, auxiliaire du diocèse de Wloclawek, le 14 juin 1987, à Varsovie, fut à l'origine du projet de promouvoir la béatification d'autres Polonais, morts martyrs pour la foi, durant la période 1939-1945. Ils auraient été ses compagnons (*socii*) dans le procès de canonisation de leur évêque. Les diocèses et les congrégations devaient présenter leurs candidats. La province des Oblats ne présenta qu'une candidature, celle p. Józef Cebula, abattu au camp de concentration de Mauthausen le 9 mai 1941. On parlait aussi du p. Jan Kulawy, surtout en raison du miracle mentionné plus haut. Mais comme la vie du p. Kulawy avait été marquée par certains conflits avec ses supérieurs provinciaux, on a finalement renoncé à le proposer pour la béatification.

11. La silhouette spirituelle du p. Jan Kulawy

Au scolasticat d'Ottawa, on dit de lui: "Il a une intelligence au-dessus de la moyenne, un bon jugement, des aptitudes pour la musique. Une piété sincère, un caractère un peu rude en apparence, bon cependant et dévoué²⁷."

C'est vrai! Le p. Kulawy était très doué. Il parlait et écrivait correctement quatre langues: le polonais, l'allemand, le français et l'anglais. Il était aussi très actif. Aucun Oblat polonais n'a prêché autant de missions et parcouru autant de pays que le p. Kulawy. Malheureusement, une certaine raideur de caractère, liée à une intransigeance dans ses convictions fut à l'origine de bien des difficultés, voire de conflits. Déjà à Winnipeg, il eut des difficultés dans le gouvernement de sa petite communauté. Puis à Lubliniec avec le p. Teofil Nandzik. Et quand ce dernier fut nommé à sa place, après seulement un triennat, il en voulut au provincial Kowalski. En effet, la nomination des supérieurs à un deuxième triennat était pratique courante dans la Congrégation. Le p. Kulawy se sentit donc désavoué et humilié, surtout qu'il était aussi le premier consultant et admoniteur du provincial. En bon religieux, il se soumit à l'ordre et prit en main la direction de l'équipe missionnaire en Pologne, mais son cœur resta blessé. Dans ses lettres au Supérieur général et surtout aux Assistants généraux Kassiepe et Pietsch, ses vieilles connaissances, il parle souvent à cœur ouvert de ses relations tendues avec le provincial et l'accuse d'autoritarisme dans le gouvernement de la province, d'amitiés particulières avec les jeunes oblats, etc.²⁸

Le p. Kowalski, interpellé par Rome, en fut indigné et riposta *ab irato* en accusant à son tour le p. Kulawy. Il écrivait le 19 mai 1931 au p. Blanc, Assistant général: "Pendant neuf ans, il a travaillé, de concert avec le p. Paul, moins brutalement que celui-ci, mais avec plus de ruse et de duplicité contre l'autorité, parce que c'était moi, et non pas lui, le provincial. Il a travaillé à la division, à un vrai schisme dans la province, même parmi les scolastiques, les frères convers et les junioristes – travail direct ou indirect – et il a réussi chez plusieurs." Et il poursuit en l'accusant encore de ne pas rendre compte de ses recettes et dépenses et de s'insurger souvent dans ses prédications contre les autorités locales²⁹. Le p. Kulawy, rappelé à l'ordre, nia purement et simplement toutes ces accusations.

Le p. Kulawy, bien qu'il ait critiqué le provincial en tant que premier assistant et admoniteur, n'a jamais désobéi à ses ordres. Au contraire, il était prêt à pardonner et à arriver à un compromis honorable entre les deux parties en lice. Il suivait la même méthode avec les pp. Jan Nawrat et Bronislaw Wilkowski, successeurs du p. Kowalski. "C'est pénible, c'est dur, c'est brutal, c'est grave, écrivait-il au p. Blanc le 27 juillet 1931, mais je ne dirai point c'est impardonnable. Au contraire, c'est déjà pardonné. Comment pourrais-je savoir que m'adresser à ses supérieurs et leur dire franchement comment les choses allaient, fussent des moyens déloyaux et illicites?"³⁰ Cette animosité entre les "clans" des Kulawy et ceux du p. Kowalski ne servait qu'à diviser la province. Un peu plus de retenue et d'humilité de la part du p. Kulawy et un peu moins de despotisme dans le gouvernement du p. Kowalski auraient pu réconcilier les deux "coqs".

Les relations du p. Kulawy avec le p. Nawrat, provincial (1931-1936) s'améliorèrent quelque peu, mais restèrent toujours un peu tendues. Le p. Wilkowski, provincial (1936-1947), voulant gagner la confiance des chefs, nomma le p. Kowalski supérieur à Poznan et le p. Kulawy à Sainte-Croix, mais Rome mit son veto, comme nous l'avons dit plus haut.

Bien que parfois fort critique à l'égard de ses provinciaux, le p. Kulawy n'a jamais refusé un ordre donné. "Dans mes 44 ans de vie religieuse, écrit-il le 5 avril 1936 au Supérieur général, je ne me rappelle pas avoir refusé un ordre de mes supérieurs ou abandonné un poste de mon gré, ou m'être montré injuste envers mes confrères³¹." Et dans une lettre au p. Blanc, datée du 27 juillet 1931, il met en relief ses mérites: "Je suis en effet le plus aîné et le plus âgé de tous les pères polonais, et je suis fier d'avoir toujours passé par les postes les plus exposés pour initier l'œuvre polonaise dans la Congrégation au Canada, aux États-Unis, en France et enfin en Pologne. Jamais je ne reculais devant aucune difficulté et toujours je travaillais au développement de nos œuvres³²."

Le p. Cyrus, le premier Oblat ordonné prêtre dans la province de Pologne, confirme pleinement les mérites du p. Kulawy: "Le p. Jan Kulawy a été et reste le héros, le pionnier et le porte-drapeau de notre province. Il saura bien marcher sur le chemin de croix sur lequel l'ont poussé l'envie, les médisances et les dénigrements de basse mentalité. [...] Le p. Kulawy a toujours été sur la brèche quand il fut question de sauver une situation presque perdue³³."

Le p. Jean-Guillaume Kulawy est l'Oblat le plus âgé et le plus ancien d'oblation de tous les Oblats polonais; il est donc à juste titre appelé le «patriarche» des Oblats polonais. Mais il est aussi le pionnier des œuvres oblates polonaises au Canada, aux États-Unis, en Allemagne, en France et en Pologne. Il fut le premier supérieur du juniorat de Lubliniec, le premier conseiller et admoniteur du provincial durant six ans (1925-1931), le directeur de la maison de détention pour prêtres et religieux à Lubieszów et, finalement, fondateur en 1936 de la maison Sainte-Croix. Il était infatigable dans la prédication des missions et des retraites paroissiales. Aucun Oblat polonais n'a parcouru autant de pays, n'a prêché autant de missions, parfois extrêmement difficiles, que le p. Jan Kulawy, et toujours avec succès.

Les relations parfois tendues qu'il avait de temps en temps avec ses supérieurs ne provenaient pas de sa mauvaise volonté, mais étaient plutôt l'effet de la raideur naturelle de son caractère, d'une certaine fierté pour les œuvres accomplies qu'on taxait d'orgueil et de sa fermeté sur les principes. Si ces conflits peuvent jeter une ombre sur sa personnalité, ils ne peuvent, en aucun cas, effacer ses grands mérites.

Tout en étant prêtre oblat et missionnaire, il était aussi un Polonais de cœur et d'âme. Ce furent là les raisons de sa déportation au camp de concentration d'Auschwitz. C'est là qu'il rendit son âme à Dieu et reçut la couronne du martyr. Le p. Jean-Guillaume Kulawy est et restera une éminente figure oblate envers qui sont redevables non seulement les Oblats d'origine polonaise mais toute la Famille oblate.

Liège, le 10 septembre 2001, 60^{ème} anniversaire du martyr du p. JeanGuillaume Kulawy.

Notes :

¹ L'information sur la vie au juniorat de Valkenburg et au noviciat de Saint-Gerlach se trouve dans les souvenirs du p. Johannes Pietsch, *Aus meinem Leben*. AGR, Pietsch Johannes. Le jeune Kulawy se trouvait au juniorat et au noviciat en même temps que le jeune Pietsch.

² Jean Duvic, supérieur, au Supérieur général, 02.04.1896. AGR, Kulawy, JeanGuillaume. – Le fr. Kulawy, écrivant en même temps au Supérieur général, laisse penser que la faute est du côté des Français: "Les Allemands ne commencent pas ordinairement les disputes et certainement ils n'ont pas toujours tort". AGR, Kulawy Jean-Guillaume.

³ J. Kulawy, au Supérieur général, 23 septembre 1906. AGR, Kulawy, JeanGuillaume.

⁴ P. Antoni Sylla, o.m.i., *Historia kosciola Sw. Duchy w Winnipegu* (Histoire de l'église du Saint-Esprit à Winnipeg) dans *Oblat Niepokalanej*, 1930, pp. 64-72.

⁵ Kulawy à Augier, 12.07.1900. AGR, Kulawy, Jean-Guillaume.

⁶ P. Jean Nawrat, o.m.i., *Ma biographie et mes souvenirs*, Odra, 1959-1960, p. 28.

⁷ P. Jan Kulawy, *Z Wyprawy misyjnej do Francji* (Les missions en France), dans *Oblat Niepokalanej*, 1938, pp. 131-133.

⁸ Jan Nawrat, o.c., p. 39.

⁹ *Die Schlesische Zeitung*, Breslau, 28.09.1921. On essaiera même d'intervenir auprès du card. Bertram, évêque de Breslau, pour qu'il interdise aux Oblats de prêcher. Mais le vicaire général, dans une lettre au p. Kassiepe du 22 octobre 1921, répond que ces plaintes ne sont pas fondées. AGR, Pietsch Johannes.

¹⁰ *Oblat Niepokalanej*, 1937. Le p. Kulawy y raconte qu'à Lens il rencontra Michal Kwiatkowski, grand activiste polonais pendant la période du plébiscite. Ils ont parlé des temps, où d'un commun effort - politique à Gliwice et religieux à Piekary - ils collaboraient au retour de la Silésie à la mère-patrie.

¹¹ "Les pères sont arrivés le 29 septembre visiblement émus et les enfants en fête." Jan Kulawy au Supérieur général, le 31 octobre 1921. AGR, Kulawy, Jean-Guillaume.

¹² "Es herrscht übrigens wirklich ein Herz und eine Seele unter uns." Jan Kulawy au p. Kassiepe, le 19 novembre 1921. AGR, Kulawy, Jean-Guillaume.

¹³ Jan Kulawy à Karol Kubsz, le 21 février 1939. AVP, Kubsz Karol.

¹⁴ Jean Kulawy au Supérieur général, le 3 août 1925. AGR, Kulawy, Jean-Guillaume.

¹⁵ Jan Kulawy au p. Kassiepe, Assistant général, le 25 septembre 1925: "Das ist doch mein Haus; es wird gemacht wie ich es haben will". AGR, Kulawy, Jean-Guillaume. ("C'est donc ma maison et elle sera dirigée comme je le veux.")

¹⁶ Kulawy au Supérieur général, le 3 septembre 1933. AGR, Kulawy, JeanGuillaume. Lubieszów était une porte ouverte à l'Est de la Pologne et même de l'Union Soviétique. Dans une autre lettre datée du 8 janvier 1934, il répétait: "Pourquoi les Oblats ne seraient-ils pas les premiers à pénétrer dans la malheureuse Russie dès qu'elle ouvrira ses portes aux missionnaires catholiques?" Paroles prophétiques qui deviendront réalité après la chute du régime communiste.

¹⁷ *Oblat Niepokalanej*, 1930: *Wrazenia z wyprawy misyjnej do Francki* (Les impressions sur les missions en France), p. 392.

¹⁸ *Ibidem*, p. 395.

¹⁹ Le provincial Kowalski au Supérieur général, le 17 janvier 1929: "Le p. Kulawy a prêché des missions en France pendant tout le mois de décembre, et actuellement il prêche en Allemagne, d'où il ne retournera que vers le 10 février." AGR, Kowalski, François.

²⁰ *Oblat Niepokalanej*, 1934, pp. 348-351.

²¹ *Ibidem*, 1938, pp. 131-133; 242-245; 333-336. Kulawy à Kubsz Karol, Auby-lesDouai, le 18 novembre 1937 et Gautheret, le 18 janvier 1938. AVP.

²² Voir les lettres du p. Kulawy au Supérieur général: 10 mars, 30 mars et 5 avril 1936. AGR, Kulawy, Jean-Guillaume.

²³ Conseil général, 27 juillet 1939: "Au sujet des supérieurs [...] présentés pour Poznan et pour Sainte-Croix, à savoir: le R.P. Kowalski et le R.P. Jean Kulawy. Ces Pères ne sont pas des modèles de régularité et ils ne peuvent pas par leur exemple inculquer l'observation de la Règle. Le Provincial est prié de présenter d'autres sujets." AGR, Conseils généraux, 1939.

²⁴ Kulawy à Pietsch, le 5 novembre 1940. "Einstweilen whone ich immer noch in der alten Kellerwohnung, die mir zugleich als Ess- Arbeits- und Schlafzimmer dient." AGR, Kulawy, Jean-Guillaume.

²⁵ Nawrat, Jan: La mort des pères Kulawy. APP, Kulawy, Jan Wilhelm

²⁶ Siostra Joannita, au p. Smigielskiego, provincial, le 29 janvier 1948. APP, Kulawy, Jan Wilhelm.

²⁷ Notes sur le fr. Kulawy. AGR, Kulawy, Jean-Guillaume.

²⁸ Correspondance du p. Jan Kulawy avec le Supérieur général et les Assistants généraux Kassiepe, Pietsch et Blanc: 1921-1937. AGR, Kulawy, Jean-Guillaume.

²⁹ Kowakski à Blanc, le 19 mai 1931. AGR, Kulawy, Jean-Guillaume.

³⁰ Kulawy à Blanc, le 27 juillet 1931. AGR, Kulawy, Jean-Guillaume.

³¹ Kulawy à Labouré, le 5 avril 1936. AGR, Kulawy, Jean-Guillaume.

³² Kulawy à Blanc, le 27 juillet 1931. AGR, Kulawy, Jean-Guillaume.

³³ Cyrys à Blanc, le 25 octobre 1935. AGR, Kulawy, Jean-Guillaume.

La mission de l'Oblat en Afrique à la lumière de *Ecclesia in Africa* et *Vita consecrata*: quelques consonances

Domenico Arena, o.m.i.

SUMMARY: The article studies the Oblate mission in Africa in the light of the two documents of John Paul II *Ecclesia in Africa* and *Vita consecrata*. It does it under six headings: the Church as family of God, an evangelization rooted in inculturation, in favour of the poor, through dialogue, together with the lay people and pursuing holiness.

Introduction

Je m'étais occupé de ce thème il y a quelques années, dans le cadre d'une réunion rassemblant des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée de la Région Afrique-Madagascar.

Le but était d'approfondir certains sujets communs aux deux exhortations apostoliques *Ecclesia in Africa* et *Vita consecrata*, dans leur rapport avec la mission des Oblats en terre africaine. En effet, ces deux documents, fruits de la réflexion de deux Synodes, touchent de très près la mission des Oblats dans ce continent pour la simple raison qu'ils sont acteurs de *vita consecrata... in Africa*.

Au moment où les Oblats célèbrent les 150 ans de leur présence en Afrique et estimant que de tels documents sont encore d'actualité, j'ai cru qu'il valait la peine d'élaborer cela sous la forme d'un article.

Mais comment s'orienter eu égard aux choix des consonances quand on sait que les deux exhortations offrent une grande richesse de contenus et traitent de tous les thèmes majeurs concernant la mission en général? Face à cette difficulté, je me suis laissé guider tout simplement par l'expérience vécue sur le terrain et par les connaissances que j'ai pu acquérir œuvrant en milieu africain. L'étude de ces deux documents et le travail missionnaire m'ont conduit à la synthèse que voici.

1. En Église, famille de Dieu

Une première consonance peut être repérée dans le concept d'Église famille de Dieu, l'option fondamentale retenue par le Synode africain¹. J'en parle en premier parce que l'Église famille de Dieu est, pour beaucoup d'experts, le *concept-clé* de ce Synode. C'est une *idée motrice* qui mobilise et inspire la mission évangélisatrice de l'Église d'Afrique². L'Église famille de Dieu, en tant que version africaine de l'Église communion missionnaire de l'après Concile, peut être considérée un lieu théologique capable d'orienter la réflexion et la pratique de la mission en terre africaine. Cela vaut aussi pour les personnes consacrées et pour les Oblats.

Ecclesia in Africa. Les échanges et la réflexion des participants au Synode spécial pour l'Afrique mettent en évidence l'ecclésiologie de communion qui, comme on le sait, a été revalorisée par Vatican II. On y lit lire le mystère de l'Église à partir de l'image de la famille. Dans son application au mystère de l'Église, cette image retient encore aujourd'hui l'attention des membres de la communauté ecclésiale africaine, soit au niveau de la recherche théologique, soit au niveau pastoral³. Une telle image paraît bien exprimer la doctrine de l'Église selon la culture du continent. «Non seulement le Synode a parlé de l'inculturation, mais il l'a appliquée en prenant, pour l'évangélisation de l'Afrique, l'idée-force de l'**Église Famille de Dieu**. Les Pères y ont vu une expression particulièrement appropriée de la nature de l'Église pour l'Afrique. L'image, en effet, met l'accent sur l'attention à l'autre, la solidarité, la chaleur des relations, l'accueil, le dialogue et la confiance. La nouvelle évangélisation visera donc à **édifier l'Église Famille**, en excluant tout ethnocentrisme et tout particularisme excessif, en prônant la réconciliation et une vraie communion entre les différentes ethnies, en favorisant la solidarité et le partage en ce qui concerne le personnel et les ressources entre Églises particulières sans considérations indues d'ordre ethnique» (EA 63). Cette *idée-force* demande évidemment d'être entérinée⁴ et ainsi d'imprégner par son esprit tout le tissu ecclésial⁵.

Or, l'Église en Afrique, qui, se perçoit volontiers comme Famille de Dieu, a recours de manière explicite aux personnes consacrées comme à des personnes traditionnellement vouées à son édification: «Dans une Église Famille de Dieu, la **vie consacrée** a un rôle particulier, non seulement pour indiquer à tous l'appel à la sainteté, mais aussi pour témoigner de la vie fraternelle dans la communauté» (EA 94)⁶.

Vita Consecrata, comme pour donner suite aux propos d'*Ecclesia in Africa*, met en évidence l'apport des personnes consacrées à l'édification de l'Église Famille de Dieu. Cela vaut pour le monde entier, mais en particulier pour l'Afrique qui justement privilégie une telle comparaison.

Par son témoignage de vie fraternelle en communauté, la vie consacrée rend visible le mystère d'amour et de communion de la Trinité (cf. VC 21; 41); elle est *signe expressif de la communion ecclésiale* (cf. VC 42). De ce fait, elle est force propulsive d'amour et de communion, capable de contribuer à faire de l'Église et de l'humanité une seule famille. «La vie consacrée a été, à travers l'histoire de l'Église, une présence vive de cette action de l'Esprit, comme un espace privilégié d'amour de Dieu et du prochain témoignant du projet divin de faire de toute l'humanité, dans la civilisation de l'amour, la grande famille des fils de Dieu» (VC 35).

Les consacrés sont donc invités à promouvoir *la spiritualité de la communion* (cf. VC 46; 50-51). Ce qui nous fait déduire que les personnes consacrées pourraient être considérées comme des protagonistes dans l'édification d'une Église qui, caractérisée par la communion, se veut Famille de Dieu. De plus, les consacrés, venant souvent de pays et d'ethnies différentes, peuvent tenir éveillé dans cette Famille ecclésiale africaine l'effort de dépassement de toute barrière. Effectivement, comme cela est recommandé par *Ecclesia in Africa*, ils pourraient aider à franchir, toujours grâce à leur vécu communautaire, tout particularisme dû à la nationalité et à l'ethnie, et, en même temps, l'aider à se concevoir toujours en référence au mystère trinitaire et à la catholicité propre à l'Église. C'est à ce niveau, à savoir dans l'action contre tout ethnicisme, régionalisme et xénophobie, qu'on

attend de la vie consacrée, chargée de diffuser la spiritualité de communion, un témoignage d'avant-garde, soit au sein des Instituts, soit dans les milieux ecclésiaux, pour consolider la famille de Dieu en Afrique⁷.

Consonances oblats. Il me semble que saint Eugène de Mazenod a transmis un ensemble de réflexions et de consignes qui montrent aux Oblats le chemin à suivre pour travailler à la construction d'une Église qui soit Famille de Dieu. Dans ses écrits, on rencontre plus d'une fois des passages dans lesquels il décrit l'Église en se servant de l'image de la famille. «Une des choses qui me frappent dans la religion, c'est la catholicité, cette communion qui existe parmi les enfants d'un même Père... l'idée que je suis un membre de cette grande famille dont Dieu est le chef... semble donner à mon âme un essor, une élévation qu'il est difficile d'exprimer⁸». L'Église du Fondateur des Oblats est en même temps communion et famille⁹.

En outre, saint Eugène, nous pousse à prendre à cœur l'édification de l'Église Famille par ses nombreuses réflexions sur la vie communautaire, dont il est un énergique promoteur, mais aussi en inspirant aux Oblats l'esprit de famille. Pour lui la Congrégation naissante n'était rien d'autre qu'une famille unie, à l'instar de l'Église¹⁰.

Dans cette ligne, les Constitutions O.M.I. donnent des directives pour favoriser, dans nos communautés, cet esprit de famille et ainsi construire la famille de Dieu (cf. C 37-43; R 39b).

En conclusion, par cet esprit de famille dans leurs communautés, les Oblats pourront être en Afrique des signes de l'Église Famille. Ils y contribueront par le moyen des œuvres qui leur sont confiées, tout particulièrement au sein des communautés ecclésiales vivantes ou des communautés de base, qui sont des lieux où l'Église Famille trouve *sa pleine mesure* (cf. EA 89). Promouvoir l'Église Famille de Dieu est une possibilité d'investissement pour les Oblats qui œuvrent en Afrique. Cela peut aussi représenter le point fort de leur apostolat, ce qui vient en même temps de l'appel de l'Église africaine, de l'état de vie consacrée qu'ils ont choisi et de leur propre charisme.

2. Pour une évangélisation axée sur l'inculturation

À propos de l'évangélisation en Afrique le regretté M^{gr} Zago, que les Oblats ont eu comme Supérieur général et qu'ils connaissent aussi comme missiologue expérimenté, a écrit: «L'Église en Afrique est née de la mission et elle se développe par la mission (cf. EA 38), qui trouve dans l'évangélisation le centre de son activité et la source de son renouveau (cf. EA 55-56)¹¹». Cela peut s'appliquer à la vie consacrée ainsi qu'aux Oblats. En effet, on peut dire que la vie consacrée, ainsi que les Oblats, s'ils ne sont pas nés de la mission, bien que dans un certain sens cela puisse se dire, sont nés pour une mission axée sur l'évangélisation.

Ecclesia in Africa. Quant à l'Église qui est en Afrique, elle ressent que l'évangélisation est sa priorité, son principal défi et sa première tâche. À propos des multitudes qui ne connaissent pas la *richesse du Mystère du Christ* et qui ont le droit de le connaître, «Le Synode a constaté l'urgence de la proclamation de la Bonne Nouvelle aux millions de personnes non encore évangélisées en Afrique» (EA 47).

Or, pour relever ce défi, l'Église d'Afrique compte beaucoup sur les vocations missionnaires, ce qui inclut les Instituts religieux (EA 56).

Cette tâche d'évangélisation revient à une Église famille de Dieu et elle a pour but son édification (cf. EA 85). Cela lie indissolublement l'Église Famille avec l'évangélisation dans le continent¹².

Il s'agit là d'une évangélisation caractérisée en profondeur par l'inculturation: «Le synode considère l'inculturation comme une priorité et une urgence dans la vie des Églises particulières pour un enracinement réel de l'Évangile en Afrique, 'une exigence de l'évangélisation', 'un cheminement vers une pleine évangélisation', l'un des enjeux majeurs pour l'Église dans le continent à l'approche du troisième millénaire» (EA 59).

Vita consecrata. L'apport des consacrés à la mission évangélisatrice de l'Église est fortement reconnu par cette exhortation. En la lisant, on apprend que la vie consacrée est perçue comme un état de vie qui 'stimule et accompagne le développement de l'évangélisation' (cf. VC 2). «En effet, au-delà même des charismes propres des Instituts consacrés à la mission **ad gentes** ou engagés dans des activités de nature apostolique proprement dite, on peut dire que **le sens missionnaire se situe au cœur même de toutes les formes de vie consacrée**» (VC 25)¹³.

Mais, les consacrés participent à la mission évangélisatrice du Christ et de l'Église d'une façon encore plus efficace dans et par leur vie communautaire, '**lieu théologal** où l'on peut faire l'expérience de la présence mystique du Seigneur ressuscité' (cf. VC 42)¹⁴. C'est par elle aussi que les consacrés contribuent à la nouvelle évangélisation (cf. VC 45) et qu'ils deviennent 'ferments de communion missionnaire' (cf. VC 47).

Dès lors, l'évangélisation devient un devoir spécifique des personnes consacrées: «Il revient spécifiquement aux personnes consacrées de contribuer à l'évangélisation avant tout par le témoignage d'une vie totalement donnée à Dieu et à leurs frères, par l'imitation du Sauveur qui, par amour pour l'homme, s'est fait esclave. Dans l'œuvre de salut, en effet, tout vient de la participation à l'agapê divine. Les personnes consacrées rendent visible, par leur consécration et leur total don de soi, la présence amoureuse et salvifique du Christ, le consacré du Père, envoyé en mission » (VC 76)¹⁵.

De ce fait, l'Église est convaincue que les personnes consacrées sont aptes à 'susciter un nouvel élan évangélisateur' partout où elles sont présentes (cf. VC 78).

Pour ce qui est de l'Afrique, il est bon de remarquer que la mission évangélisatrice propre aux Instituts religieux a des répercussions positives sur l'aspect spécifique et incontournable de l'évangélisation, qu'est l'inculturation. Grâce à leur «**caractère d'universalité et de communion**... ils sont aussi au service de la collaboration entre les différentes Églises particulières, au sein desquelles ils peuvent efficacement promouvoir 'l'échange de dons' et contribuer à une inculturation de l'Évangile qui purifie, met en valeur et assume les richesses des cultures de tous les peuples» (cf. VC 47)¹⁶.

En somme, les personnes consacrées seraient munis d'un trousseau de vie qui, dans le domaine de l'évangélisation, les rendent 'particulièrement aptes à faire face au labeur complexe de l'inculturation' (cf. VC 79) qui, comme on l'a vu, incombe avec urgence à l'Église Famille d'Afrique.

Consonances oblates. «L'annonce de la bonne nouvelle est au centre de notre activité missionnaire, aussi bien sous la forme de réévangélisation des chrétiens abandonnés que sous celle de la première évangélisation¹⁷.» On pourrait même dire, en employant des termes d'*Evangelii Nuntiandi* appliqués par Paul VI à l'Église et repris par *Ecclesia in Africa*, que l'évangélisation 'est la grâce ... la vocation propre, l'identité la plus profonde' de la Congrégation des Oblats qui 'existe pour évangéliser' (cf. EA 55; EN 14).

En fait, saint Eugène n'a fondé sa Congrégation que pour évangéliser les pauvres de la Provence à son début et ceux du monde entier par la suite, toujours à partir de la communauté¹⁸.

Parmi d'autres textes qui remontent au moment de la fondation de la Congrégation, celui qu'il adresse aux Vicaires d'Aix semble le plus emblématique: «Les prêtres soussignés vivement touchés de la situation déplorable des petites villes et villages de Provence qui ont presque entièrement perdu la foi... S'étant convaincus que les missions seraient le seul moyen par lequel on pourrait parvenir à faire sortir de leur abrutissement ces peuples égarés; Et en voulant le faire d'une manière aussi utile pour eux qu'avantageuse pour les peuples qu'ils se proposent d'évangéliser; Ils ont l'honneur de vous demander l'autorisation de se réunir à Aix...pour y vivre en communauté sous une Règle...¹⁹»

Dans cette 'supplique', à laquelle font écho les dix premières Constitutions O.M.I., le Fondateur nous consigne des orientations et des lignes d'action, bref, un programme de vie. Ce programme pourrait se définir ainsi: évangéliser en vivant en communauté apostolique pour concourir à construire l'Église famille²⁰.

Quant au processus d'inculturation, on peut reconnaître que ce n'était pas pour lui un problème majeur, même si certaines passages de l'Instruction sur les missions étrangères peuvent être vus comme de bons présupposés à l'inculturation²¹. Par contre, les Constitutions se montrent sensibles à une évan-gélisation axée sur l'inculturation. La Congrégation «porte la bonne nouvelle aux peuples qui ne l'ont pas encore reçue et les aide à découvrir leurs propres valeurs à la lumière de l'Évangile» (C 5). Et les Oblats: «ont à cœur d'établir des communautés chrétiennes et des Églises enracinées dans la culture locale et pleinement responsables de leur croissance » (C 7)²².

En définitive, l'évangélisation est une priorité pour l'Afrique, les consacrés et les Missionnaires O.M.I. Ces derniers, soit qu'ils travaillent en Afrique ou ailleurs, sont en condition de l'accomplir en mettant à son service leur expérience de communauté appréciée par *Vita consecrata*, inculquée par leur Fondateur et par leur Règles (cf. C 3; 11; 37). Ce qui est bien profitable à une évangélisation en profondeur que l'Église d'Afrique veut poursuivre moyennant l'inculturation (EA 62).

3. En faveur des plus pauvres

Les pauvres et les situations de pauvreté partout dans le monde représentent un incontournable défi pour l'Église destinée à continuer la mission du Christ qui, dans la synagogue de

Nazareth, s'identifie à celui que le Père envoie pour être l'évangéliste des pauvres (cf. Lc 4, 16-21).

À ce passage, cité et commenté dans les deux Exhortations (cf. EA 68; VC 82), Jean-Paul II semble attribuer une importance particulière, comme s'il était capable de fonder théologiquement l'action de promotion humaine pour donner à toute l'œuvre de l'évangélisation un surplus de force et de réalisme.

Dans notre cas, l'Afrique, par sa pauvreté endémique et généralisée, les personnes consacrées qui s'inspirent de l'option préférentielle pour les pauvres et les Oblats qui, dans ce passage de Luc, rencontrent leur parole de vie exprimant le cœur de leur charisme, tous sont directement et de façon spéciale concernés par l'évangélisation des pauvres.

Ecclesia in Africa nous fait voir que la prédilection envers les pauvres est déjà du ressort des options des habitants du continent noir. Et une telle option pour les pauvres est encouragée par l'exhortation qui souhaite son application concrète, en vue d'une amélioration de la condition des pauvres (cf. EA 44).

L'exhortation, qui revient à plusieurs reprises sur les maux qui affectent le continent – dont la situation est comparée 'à l'homme qui descendait de Jérusalem à Jéricho' (cf. EA 41) – indique que l'évangélisation doit viser à relever les défis de la pauvreté. «En Afrique, la nécessité d'appliquer l'Évangile à la vie concrète est fortement ressentie. Comment quelqu'un pourrait-il annoncer le Christ sur cet immense continent s'il oublie qu'il est une des régions les plus pauvres du monde? Comment quelqu'un pourrait-il manquer de prendre en considération l'histoire chargée de souffrance d'une terre où de nombreuses nations sont encore aux prises avec la faim, la guerre, les tensions raciales et tribales, l'instabilité politique et la violation des droits de l'homme. Tous cela constitue un défi pour l'évangélisation» (EA 51).

Or, ce défi se trouve dans le cadre d'une promotion humaine intégrale qui, selon le texte vibrant de Paul VI (cf. EN 31) repris par Jean-Paul II à propos de l'Afrique, garde des liens profonds avec l'évangélisation. «Le développement humain intégral – développement de tout homme et de tout l'homme, spécialement des plus pauvres et des plus déshérités de la communauté – se situe au cœur même de l'évangélisation» (cf. EA 68)²³.

Tout cela débouche sur un appel qui devrait nettement marquer la mise en exécution du mandat missionnaire de Jésus en terre africaine: «L'Église Famille de Dieu en Afrique doit aussi témoigner du Christ par la promotion de la justice et de la paix sur le continent et dans le monde entier» (EA 105)²⁴.

L'Église Famille de Dieu en Afrique est invitée à répondre au défi pressant qu'est l'évangélisation des pauvres. De plus, elle est appelée à agir de façon à mettre les pauvres debout, par le respect et la promotion de leur dignité, par l'autofinancement et un redressement durable au sein des nations (cf. EA 69-70; 104-115).

Vita consecrata. Dans *Vita consecrata*, à l'instar d'*Ecclesia in Africa*, l'attention aux pauvres, comme *servitium caritatis*, est en stricte connexion avec la mission d'évangélisation et le prophétisme

de l'Église. Dans le cas de la vie consacrée la prédilection pour les pauvres découle spontanément du vœu de pauvreté, défi et appel prophétique face à une société matérialiste (cf. VC 89-90). A cet égard l'exhortation, évoquant justement Lc 4, 16-19, s'exprime ainsi: «L'option pour les pauvres se situe dans la logique même de l'amour vécu selon le Christ. Tous les disciples du Christ doivent donc la faire, mais ceux qui veulent suivre le Seigneur de plus près, en imitant son comportement, ne peuvent que se sentir concernés par elle de manière toute particulière. La sincérité de leur réponse à l'amour du Christ les conduit à vivre en pauvres et embrasser la cause des pauvres...Pour la vie consacrée, le service des pauvres est un acte d'évangélisation...» (VC 82).

Même dans le service des pauvres, la présence et l'action des personnes consacrées, qui souvent en Afrique sont à l'origine d'œuvres de promotion sociale en faveur des couches les plus démunies de la population, deviennent décisives pour la mission évangélisatrice propre à l'Église de ce continent²⁵.

Consonances oblates. À ce propos, les Oblats qui se consacrent 'principalement à l'évangélisation des pauvres' (cf. C I), devraient ressentir une profonde sympathie apte à les impliquer d'une manière décisive dans la lutte contre la pauvreté en Afrique et ailleurs. Leur Fondateur n'a fondé la Congrégation que pour évangéliser les pauvres. «'Venit enim filius hominis quaerere et salvum facere quod perierat' [Lc 19, 10]. Il a particulièrement été envoyé pour évangéliser les pauvres: 'Evangelizare pauperibus misit me' [Lc 4, 18]. Et nous sommes établis précisément pour travailler à la conversion des âmes, et spécialement pour évangéliser les pauvres...²⁶»

Cet idéal de saint Eugène devrait porter les Oblats à aimer davantage l'Afrique qui, pour une série de vicissitudes historiques malheureuses, leur offre encore les conditions pour rester fidèles à cet aspect fondamental de leur charisme (cf. C 5).

On pourrait continuer à citer d'autres textes tant du Fondateur que des Constitutions pour confirmer notre vocation en faveur de plus pauvres. Mais, j'aimerais souligner que sur ce thème les données du charisme oblat pourraient illuminer l'ensemble de notre engagement envers les pauvres. En effet, tant le Fondateur que la Règle des Oblats nous offrent des ébauches de réflexion qui pourraient devenir les éléments d'une sorte de stratégie pour notre mission au service des pauvres en Afrique. Cela vaut surtout pour le sermon donné par saint Eugène en l'Église de la Madeleine, en 1813: «Venez maintenant apprendre de nous ce que vous êtes aux yeux de la foi. Pauvres de Jésus-Christ, malheureux, souffrants, infirmes, couverts d'ulcères,...vous tous que la misère accable, mes frères, mes chers frères, mes respectables frères, écoutez-moi. Vous êtes les enfants de Dieu, les frères de Jésus-Christ, les cohéritiers de son royaume éternel, la portion chérie de son héritage. Vous êtes, au dire de Saint Pierre, la nation sainte, vous êtes rois, vous êtes prêtres, vous êtes en quelque sorte des dieux: 'Dii estis et filii Excelsi omnes'²⁷».

Ce passage qu'accompagne l'idée d'œuvrer dans le sens de '*l'élévation*' des pauvres, avec d'autres passages et l'exemple du Fondateur, peut guider la mission des Oblats en Afrique dans le sens d'une réelle promotion humaine intégrale. Ce qui la fait être en phase avec *Ecclesia in Africa* qui, comme on l'a dit, fait reposer une telle promotion sur le respect de la dignité humaine²⁸.

En somme, les intuitions du Fondateur peuvent aider les Oblats, tout spécialement ceux qui vivent en Afrique, à agir avec les pauvres de manière à en faire les protagonistes de leur propre élévation, en dépassant tout ce qui serait signe de paternalisme ou d'autres attitudes portant atteinte à leur dignité et à leur authentique évangélisation²⁹. Tout cela pourrait, d'une part, aider les Oblats à éviter l'excessive 'sacramentalisation' et la simple philanthropie, et, d'autre part, aider l'Afrique à se prendre en charge à partir de ses moyens (cf. EA 104).

4. Misant sur le dialogue

Vivre et opérer dans et pour une Église qui se veut Famille de Dieu, sans être convaincu de la valeur du dialogue, serait tout à fait contradictoire. La famille se construit par et dans le dialogue. Dieu un et trine est mystère d'amour et d'unité, réalité vivante, prototype de dialogue permanent. Renoncer au dialogue serait comme renoncer à un atout puissant et décisif pour atteindre le but. Le dialogue, compris comme attitude d'esprit, mais aussi comme mentalité évangélique et activité essentielle à la mission qu'est l'évangélisation des pauvres, est un défi pour l'Église en Afrique, pour les personnes consacrées et pour les Oblats. En effet, les deux exhortations en question donnent au dialogue une place de choix et le recommandent à l'Afrique ainsi qu'aux personnes consacrées comme une attitude constante à cultiver, surtout dans le cadre de leur mission.

Ecclesia in Africa. Pour l'Afrique, le dialogue, et en particulier le dialogue inter-religieux, est considéré comme un 'instrument indispensable' à l'Église qui vise à être Famille de Dieu³⁰.

L'exhortation conçoit le dialogue comme 'mode d'être du chrétien à l'intérieur de sa communauté comme avec les autres croyants, ainsi qu'avec les hommes et les femmes de bonne volonté'³¹. Ce dialogue doit animer le chrétien dans toutes ses relations à tous les niveaux, ainsi que toutes les institutions de l'Église d'Afrique. Le dialogue à l'intérieur de l'Église, par des structures appropriées, favorisera la 'solidarité pastorale organique'. Puis, le dialogue œcuménique, vécu avec les baptisés d'autres confessions chrétiennes, poursuivra 'l'unité pour laquelle le Christ a prié' pour que soit prêché un 'Évangile plus crédible' (EA 65). Enfin, le dialogue inter-religieux, qui en Afrique concerne surtout l'Islam et les Religions Traditionnelles, vécu avec les autres croyants, sans concessions à l'irénisme et au fondamentalisme, portera, dans le respect des valeurs véhiculées par chaque religion, à 'travailler ensemble pour la promotion humaine et le développement à tous les niveaux' (cf. EA 66-67; 109). De plus, dans le domaine du dialogue inter-religieux, l'Afrique, peut-être à cause de sa culture caractérisée par le sens de la communion, est censée avoir une tâche de première importance. «L'Afrique peut aussi jouer un rôle important dans le dialogue entre les religions, notamment en approfondissant les relations intenses avec les musulmans et en favorisant une attention respectueuse aux valeurs propres de la religion traditionnelle africaine» (EA 137).

Vita consecrata. La vie consacrée, qui est en elle-même *confessio Trinitatis*, *signum fraternitatis* et imitation radicale du Christ par et pour un *servitium caritatis*, voulant se modeler sur l'exemple de Marie, ne peut se passer de l'esprit de dialogue.

C'est pourquoi, pour les personnes consacrées elles-mêmes, l'attitude de dialogue doit être un mode de vie constant, destiné à informer toutes leurs relations dans l'Église (cf. VC 50). Les

communautés qu'elles forment sont 'signes d'un dialogue toujours possible et d'une communion capable d'harmoniser toutes les différences' dues à l'âge, à la langue et à la culture de leurs membres (cf. VC 51). En prenant acte qu'aujourd'hui le dialogue est, comme disait Paul VI, 'le nouveau nom de la charité' et qu'il est très efficace pour faire face aux différents problèmes de notre époque, Jean-Paul II écrit: «Par le fait même qu'elle cultive la valeur de la vie fraternelle, la vie consacrée se présente comme expérience privilégiée de dialogue» (VC 74).

Les religieux sont donc encouragés à s'engager dans le dialogue œcuménique (cf. VC 101) et dans le dialogue inter-religieux .

Ce dernier est indispensable à leur mission: «Du fait que 'le dialogue inter-religieux fait partie de la mission évangélisatrice de l'Église', les Instituts de vie consacrée ne peuvent se dispenser de s'engager également dans ce domaine...» (VC 102)³².

Consonances oblates. Bien sûr, les textes qui proposent le dialogue sont rares tant dans les écrits de saint Eugène que dans les CC et RR des O.M.I.³³. Tout de même, chez le Fondateur, surtout à l'âge mûr de son ministère épiscopal, certains de ses propos peuvent être considérés comme des signes précurseurs. Je pense par exemple à sa perception de l'humanité comme famille, lieu de fraternité universelle; à celle de l'Église comme centre d'unité pour tous les peuples, ainsi qu'à ses réactions face à certains phénomènes culturels de son époque³⁴.

Quant aux Règles O.M.I., elles parlent du dialogue comme qualité et modalité pour parfaire les relations entre les membres de l'Institut (cf. C 70; 81; R 19; 24; 78). Ce qui est significatif, puisque tout dialogue *ad extra* en postule un *ad intra*. Cependant, dans certaines de nos Constitutions, on rencontre des directives qui supposent une attitude de dialogue par rapport à la pastorale d'ensemble, à l'œcuménisme et aux personnes de toutes extractions et religions³⁵. En voici, me semble-t-il, un bon exemple: «Par amour de l'Église, les Oblats accomplissent leur mission en communion avec les pasteurs... Dans les Églises locales où ils travaillent, ils coordonnent leur activité missionnaire avec la pastorale d'ensemble et collaborent en esprit de fraternité avec les autres ouvriers de l'Évangile. Leur action doit manifester un véritable désir d'unité avec tous ceux qui se reconnaissent disciples du Christ... Enfin, ils sont unis aux hommes qui, sans connaître le Christ comme Seigneur, s'attachent à promouvoir les valeurs du Royaume qui vient» (C 6).

On peut dire, toutefois, que leurs règles de vie disposent les Oblats à cultiver et à promouvoir le dialogue. En faisant cela, ils continueront, comme leur Fondateur, à aimer d'un amour inconditionnel l'Église d'Afrique d'aujourd'hui qui, pour devenir Famille de Dieu véritable, recommande vivement le dialogue³⁶.

5. Avec les laïcs

Vatican II et l'exhortation Apostolique *Christifideles laici* ont donné au laïcat dans l'église une forte impulsion. Une telle impulsion se reflète de façon manifeste au Synode pour l'Afrique³⁷. La présence des laïcs est décisive pour tout effort missionnaire³⁸.

Ecclesia in Africa. Le laïcat y valorisé, soit dans le cadre de l'Église Famille de Dieu, qui a comme tâche prioritaire l'évangélisation impliquant l'effort de tous les baptisés (cf. EA 53; 88), soit dans le cadre des communautés de base, instances plus accessibles aux laïcs. «L'Église Famille ne pourra donner sa pleine mesure d'Église que si elle se ramifie en communautés suffisamment petites pour permettre des relations humaines étroites» (EA 89). Or, étant donné que les laïcs (responsables des différents aspects de la vie communautaire, catéchistes, femmes et hommes mariés, jeunes, enfants) sont de beaucoup majoritaires et assurent souvent la bonne marche de ces communautés de base, ils retiennent l'attention de l'Église d'Afrique: «On aidera les laïcs à prendre de plus en plus conscience de leur rôle dans l'Église et à honorer ainsi leur mission de baptisés et de confirmés, suivant l'enseignement de l'exhortation apostolique *Christifideles laici* et de l'encyclique *Redemptoris missio*» (EA 90). À cette fin on recommande d'investir au maximum dans leur formation pour qu'ils soient en mesure d'assumer leurs responsabilités civiles et ecclésiales (cf. EA 53-54; 90)³⁹.

Vita consecrata. Dans l'esprit de l'Église communion, la collaboration et l'interdépendance des différentes vocations sont choses acquises: 'elles sont au service l'une de l'autre, pour la croissance du Corps du Christ dans l'histoire et pour sa mission dans le monde' (cf. VC 31). Si les personnes consacrées sont expertes en communion et appelées à diffuser dans l'Église et le monde une spiritualité de communion, leur collaboration avec les laïcs dans le champ pastoral est évidente.

Ce qui paraît neuf dans l'exhortation, c'est la constatation que les Instituts religieux se rendent compte de plus en plus que les laïcs veulent et peuvent partager leurs charismes. Cette tendance est encouragée par l'exhortation qui voit en elle l'ouverture d'un 'nouveau chapitre' dans les relations déjà bien consolidées entre personnes consacrées et laïcs (cf. VC 54-55)⁴⁰. Cependant l'exhortation tient à préciser qu'une telle collaboration avec ceux qu'on appelle 'membres associés' aux Instituts exige le respect de chaque vocation. Il ne s'agit donc pas de faire des laïcs des consacrés et *vice versa*, mais plutôt, dans le dynamisme de la communion, de s'enrichir mutuellement des dons dont les deux états de vie sont porteurs (cf. VC 56-57).

Consonance oblates. Si le Fondateur ne parle guère du laïcat, on peut remarquer une certaine sensibilité à ce sujet dans les écrits pastoraux du temps de son épiscopat et dans les rapports épistolaires avec quelques laïcs, notamment sa sœur Eugénie⁴¹. Nous n'oublions pas cependant son engagement en tant que laïc avant son entrée au séminaire ni le travail de direction et d'animation auprès de la jeunesse d'Aix.

Par contre, les CC et RR O.M.I. manifestent un vif intérêt et reconnaissent l'importance du laïcat. «Nous appuierons les laïcs dans leurs efforts pour discerner et développer leurs propres talents et charismes. Nous les encouragerons à s'engager dans l'apostolat, à assumer des ministères et à prendre ainsi les responsabilités qui leur reviennent au sein de la communauté chrétienne» (R 6). En plus, recommandant aux Oblats de travailler 'en esprit de fraternité avec les autres ouvriers de l'Évangile' (cf. C 6) et en relevant que les rapports entre vie religieuse et laïcat peuvent produire un enrichissement réciproque (cf. R 13), elles donnent des directives pour promouvoir la participation des laïcs à la spiritualité et à la mission de la Congrégation (Cf. R 37a)⁴².

En Afrique, il semble que la collaboration des Oblats avec les laïcs en pastorale se réalise un peu

partout, même s'il faut encore l'intensifier. À mon avis, tout en tenant compte des résistances qu'on pourrait rencontrer au sein de ses jeunes Églises, les Oblats devraient favoriser davantage leur collaboration avec les laïcs à partir de leur charisme. Cette promotion des laïcs associés – comme le montrent en Afrique quelques expériences en cours – peut avoir des retombées bénéfiques sur l'évangélisation, tâche commune aux laïcs et aux Oblats de ce continent.

6. Visant la sainteté

Dans le magistère de Jean-Paul II, la sainteté, en tant que vocation universelle de tous les baptisés, apparaît comme une idée fixe, un point de repère constant. Cela vaut aussi pour nos deux exhortations.

Ecclesia in Africa. L'appel à la sainteté arrive avant la conclusion, au moment des recommandations finales. Il est dit: «Le Synode a réaffirmé que tous les fils et les filles de l'Afrique sont appelés à la sainteté et à être témoins du Christ partout dans le monde. 'Les leçons de l'histoire confirment que, par l'action du Saint-Esprit, l'évangélisation se fait avant tout à travers le témoignage de la charité, le témoignage de la sainteté'. D'où la cordiale invitation que le Pape exprime en se servant de *Redemptoris missio* (90): «Pour cela, je désire répéter à tous les fidèles du Christ en Afrique, les paroles suivantes que j'ai écrites il y a quelques années: 'Tout missionnaire n'est authentiquement missionnaire que s'il s'engage sur la voie de la sainteté... Tout fidèle est appelé à la sainteté et à la mission» (EA 136)⁴³.

Vita consecrata. Pour les consacrés travaillant en Afrique, l'appel à la sainteté jaillit aussi de leur propre vocation. Par elle, ils veulent se conformer au Christ, le Saint de Dieu et confesser la vie trinitaire de Dieu, trois fois saint. Les vœux dont ils font profession sont du ressort de la 'vie et de la sainteté de l'Église' (cf. VC 29). «Dans l'Église, en ce qui concerne sa mission de manifester la sainteté, il faut reconnaître que la vie consacrée se situe objectivement à un niveau d'excellence, car elle reflète la manière même dont le Christ a vécu» (VC 32). Dans la sainteté, comme dans la communion et l'évangélisation, les consacrés, élèves d'une 'école d'amour et de sainteté', se tiennent à l'avant-garde pour en être les promoteurs (cf. VC 35; 33). «Aujourd'hui plus que jamais, il est indispensable que les personnes consacrées renouvellent leur engagement dans la sainteté pour aider et soutenir en tout chrétien la recherche de la perfection... Le fait que tous soient appelés à devenir des saints ne peut que stimuler davantage ceux qui, en raison de leur choix de vie, ont la mission de rappeler aux autres cet appel» (VC 39).

En résumé, comme par le passé, l'aspiration à la sainteté reste 'le programme de toute vie consacrée, également dans la perspective de son renouveau au seuil du troisième millénaire' (cf. VC 93).

L'exhortation à la sainteté si fréquente chez les Fondateurs, qui souvent ont fondé leurs familles religieuses pour assurer la sanctification de leurs fils, dispose les consacrés à accueillir l'appel qu'adressent les deux documents en question. Ils sont ainsi entraînés à se sanctifier et à promouvoir la sainteté en Afrique.

Consonances oblates. Eu égard à la sainteté, le Fondateur est plus prolixe que les CC et RR actuelles. Celles-ci se montrent quelque peu timides quant à l'usage du terme sainteté, employé seulement pour indiquer la sainteté de Dieu (cf. C 9) et la sainteté attestée par les Oblats décédés (R 139). Par contre, saint Eugène en parle explicitement et avec vigueur. Les textes à citer, à commencer, bien sûr, par la Préface, seraient nombreux⁴⁴. J'aime en citer un seul qui souligne que la sainteté n'est pas seulement dûe à l'effort individuel mais qu'elle a un aspect collectif: elle est le fruit d'une vie communautaire intense. Ce texte est adressé au P. Tempier, premier compagnon du Fondateur, lorsque Eugène se consacre à la mission d'évangéliser les pauvres. L'invitant à se joindre à la première communauté oblate, il écrit: «À cette réunion nous arrêterons le règlement que nous aurons à suivre, nous conférerons sur la manière dont nous opérerons le bien ; nous nous aiderons mutuellement de nos conseils et de tout ce que le bon Dieu nous inspirera à chacun de nous pour notre sanctification commune, nous jetterons ensuite notre premier éclat pour l'édification de l'Église et des peuples.⁴⁵»

Saint Eugène, en exhortant passionnément ses fils à la sainteté, est à l'unisson avec *Ecclesia in Africa* et *Vita consecrata*. Cela ne peut que motiver encore plus les Oblats à poursuivre leur propre sainteté et à la promouvoir en Afrique.

Conclusion

Cet essai peut confirmer combien le concept de famille de Dieu appliqué à l'Église d'Afrique est une source d'inspiration pour son être et son agir dans ce continent. À ce concept se rattachent, prenant comme une nouvelle signification et un nouvel élan, les différents aspects de la mission en terre africaine: l'évangélisation, accomplie dans un souci d'inculturation, la promotion humaine, le dialogue...

Les personnes consacrées, expertes en communion par leur vie fraternelle en communauté, devraient se trouver à l'aise dans ce type d'ecclésiologie. De fait, l'Église famille de Dieu n'est que l'Église communion de toujours et de partout. Celle d'Afrique est aussi appelée à en être le signe et le ferment.

Les Oblats, d'après le charisme de leur Fondateur et leur Règle de vie, paraissent aptes à s'unir aux pasteurs et aux autres composantes ecclésiales pour relever les défis qui se présentent et édifier l'Église Famille de Dieu. Pour cette tâche, ils pourraient exploiter davantage la dimension communautaire de leur charisme. De fait, comme on a pu le remarquer surtout dans *Vita consecrata*, la vie fraternelle en communauté paraît être un élément décisif eu égard à l'Église Famille de Dieu et à son agir dans le vif de l'évangélisation.

Ainsi, après 150 ans en Afrique, les Oblats sont en mesure de renouveler et d'intensifier leur activité missionnaire, au service de l'Afrique, ce qui inclut une promotion humaine intégrale à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la vie humaine.

Voilà qui dessine pour ceux qui se dévouent au bien de l'Afrique une perspective encourageante: d'une part, aider les consacrés, et avec eux les Oblats, à dépasser tout 'afropessimisme' et, d'autre part, continuer leur action, tout en gardant face à l'Afrique un type de rapport fondé sur le donner et le recevoir, le seul qui puisse être mutuellement enrichissant.

Notes :

¹ Cf. GANTIN, B., «Synode africain un grand bon en avant», dans *Telema*, 3-4 (1996), p. 15.

² Cf. NOTHOMB, D., «L'Église-famille: concept-clé du Synode des évêques pour l'Afrique. Une réflexion théologique et pastorale», dans *Nouvelle Revue Théologique*, 117 (1995), p. 44-63; BOKA DI MPASI, L., «Le Synode africain, un nouveau départ sans retour», dans *Telema*, 1 (1995), p. 13-20.

³ Cf. SOME, J.M., «L'Église-Famille de Dieu», dans *Revue de l'Institut Catholique de l'Afrique de l'Ouest*, 14-15 (1996), p. 67-80; DABIRE, J.-M., «L'Église-famille de Dieu: Approche théologico-doctrinale et pastorale», *Ibid.*, p. 81-119; MONSENGWO PASINYA, L., «L'Église Famille et images bibliques de l'Église à l'aube du 3ème millénaire», *Ibid.* p. 121-138; YANOOGO, B.-D., «Église-Famille en Afrique: originalité du Concept», *Ibid.*, p. 139-150; MBARGA, J., «Église-Famille et défis dans la nouvelle évangélisation en Afrique», *Ibid.* p. 151-170; «Rapport des travaux d'atelier sur le thème 'Église-Famille en Afrique'», *Ibid.*, p. 171-176; ROAMBA, B., «Pour une ecclésiologie de 'L'Église-Famille de Dieu'», dans *Telema*, 1-2 (1997), p. 43-68; *Directives et orientations pastorales pour une planification des priorités apostoliques 1996-2000*, Dakar 1996; SCEAM, «L'Église-famille de Dieu: lieu et sacrement de pardon, de réconciliation et de paix en Afrique», dans *La Documentation Catholique*, 2262 (2002), p. 64-86.

⁴ «Il est vivement souhaité que les théologiens élaborent la théologie de l'Église Famille avec toute la richesse de son concept, en dégagant sa complémentarité avec d'autres images de l'Église» (EA 63).

⁵ Ainsi elle est appelée à s'incarner en toutes ses structures et en toutes ses composantes à commencer par la famille (cf. EA 80-85; 92), les communautés de base, perçues comme ramification de l'Église Famille et capables de l'exprimer pleinement (cf. EA 89), et les paroisses (cf. EA 100).

⁶ «Par conséquent les Consacrés sont invités à répondre à la vocation à laquelle ils sont appelés, dans un esprit de communion et de collaboration avec leurs évêques respectifs, le clergé et les laïcs» (EA 94). Le témoignage d'une vie fraternelle en communauté semble être le premier enjeu de la vie consacrée en Afrique. Cf. GUERY, M., «Une vocation et une mission prophétique dans l'Église», dans *Pentecôte d'Afrique*, 23 (1996), p. 22.

⁷ Cf. SIDBE, S., «Place et rôle des religieux et religieuses en Afrique de l'Ouest», Lomé 1997, p. 7 (polycopié).

⁸ *Écrits Oblats*, I, t. 14, p.11; cf. aussi p. 48-49; 100.

⁹ «Nous la comparâmes encore à une famille bien ordonnée dans laquelle le chef et les membres concourent au bien de la famille». ARCHIVES POSTULATION O.M.I., DM V-2, p. 1-2. De plus, cette image, chez le Fondateur, interagit, comme il est souhaité pour le concept d'Église Famille de Dieu (cf. EA 63), avec d'autres images bibliques telles que corps du Christ, peuple de Dieu, temple saint, édifice vivant, troupeau, bercail, épouse, mère, cité, royaume, société, champs, vigne, arbre planté dans la bonne terre etc. Cf. MAMMANA, G., *La Chiesa nella vita e nel pensiero di Eugenio de Mazenod*, Roma 1979, p. 50.

¹⁰ À un de ses jeunes disciples il écrivait: «Je vous sais bien bon gré d'avoir eu la pensée de m'écrire; je ne me flattais pas de cette attention dès les premiers jours de votre demeure parmi nous; c'est que vous avez déjà compris que nous formons une famille, dont ceux qui la composent ne veulent avoir qu'un cœur et qu'une âme». *Écrits Oblats*, I, t. 6, p. 108. D'autres textes pourraient être cités pour parler du caractère spécial de cet esprit de famille qui fait des Oblats éparpillés dans le monde, des frères. Cf. *Ibid.*, I, t. XI, p. 254; *Ibid.*, I, t. IV, p. 90; *Ibid.*, I, t. II, p. 210.

¹¹ ZAGO, M., «Religieux dans l'Église africaine à la lumière des Synodes sur l'Église en Afrique et sur la vie consacrée», Rome 1996, p. 3-4 (polycopié).

¹² Il s'agit là d'une application locale des deux mouvements exprimant la nature du mystère de l'Église, communion et mission de salut (LG 1; GS 43; AG 2; SC 1; EN 77; CL 31), les mouvements même de Dieu Amour dont la communion trinitaire s'exprime dans la mission de salut du Christ.

¹³ «Dans la mesure où la personne consacrée mène une vie uniquement vouée au Père (cf. Lc 2,49; Jn 4,34), saisie par le Christ (cf. Jn 15,16; Ga 1,15-16), animée par l'Esprit (cf. Lc 24,49; Ac 1,8; 2,4), elle coopère efficacement à la mission du Seigneur Jésus (cf. Jn 20,21), en contribuant de manière particulièrement profonde au renouveau du monde» (VC 25).

¹⁴ «En outre, la vie religieuse prend part à la mission du Christ par un autre élément qui lui est propre, **la vie fraternelle en communauté pour la mission**» (VC 72).

¹⁵ «En se laissant saisir par lui (cf. Ph 3,12), elles se préparent à devenir, d'une certaine manière, un prolongement de son humanité. La vie consacrée montre avec éloquence que plus on vit dans le Christ, mieux on peut le servir dans les autres, en se portant jusqu'aux avant-postes de la mission et en prenant les plus grands risques» (VC 76).

¹⁶ Effectivement, la vie consacrée 'peut, là où elle est vécue avec authenticité, contribuer de manière originale à relever les défis de l'inculturation'. Et tout cela grâce aussi à la vie fraternelle en communauté: «En effet les communautés des Instituts religieux et des Sociétés de vie apostolique peuvent offrir concrètement des propositions culturelles significatives, quant elles témoignent du mode évangélique de vivre l'accueil mutuel dans la diversité et

d'exercer l'autorité, le partage de biens tant matériels que spirituels, la dimension internationale, la collaboration entre congrégations, l'écoute des hommes et des femmes de notre temps» (VC 80).

¹⁷ ZAGO, M., «L'Exhortation apostolique *Vita Consecrata* et les Oblats», dans *Documentation O.M.I.*, 214 (1997), p. 11.

¹⁸ Cf. SANTOLINI G., *Evangelizzazione e missione. Teologia e prassi missionaria in Eugenio de Mazenod*, Bologna 1984; «L'évangélisation 'ad gentes': la vision et la pratique du Fondateur», dans *Vie Oblate Life*, XLII (1983), p. 127-139.

¹⁹ *Écrits Oblats*, I, t. XIII, p. 12-13

²⁰ Cf. ARENA, D., «Proclamer Jésus-Christ en communauté apostolique dans l'Afrique et le Madagascar d'aujourd'hui», dans *Vie Oblate Life*, LIII (1994), p. 179-196.

²¹ Voir, par exemple, l'insistance sur les études des missionnaires et sur leur implication dans la formation des autochtones 'aux nécessités de la vie sociale' ainsi que leur action d'animation sociale auprès des tribus. Et puis, on peut noter l'importance qu'il donne: à la création des écoles pour la formation de la jeunesse; au baptême à donner aux 'catéchumènes sérieusement instruits'; à l'instruction suivie des néophytes par des abrégés, cantiques, catéchismes illustrés, le tout en langue locale. Cf. *Instruction de notre vénéré fondateur relative aux missions étrangères*, Rome 1936, p. 12-14. Mais, en ligne générale, c'est tout l'ensemble de sa tradition missionnaire qui dispose la Congrégation à l'inculturation. En fait, le type de mission, qui se dégage de l'ensemble des données historiques durant la vie du Fondateur et par après, est ainsi caractérisé: elle s'exprime en service et comme un service ecclésial; tout en préférant les pauvres et les situations d'avant-garde, elle s'adresse à tous et peut s'effectuer partout; enfin elle se montre souple parce qu'elle est appelée à courir au secours de tous les besoins de l'Église. Service, ductilité et souplesse, caractéristiques de la mission oblate qui peuvent interagir favorablement pour une efficace inculturation partout où elle se déroule. Cf. ARENA, D., *Unità e missione in Eugenio de Mazenod*, Frascati 1995, «Quaderni di Vermicino, 31», p. 284-292.

²² «Très proches de gens avec lesquels ils travaillent, les Oblats demeureront sans cesse attentifs à leurs aspirations et aux valeurs qu'ils portent en eux» (C8). «Attentifs à la mentalité des gens, nous accepterons de nous laisser enrichir par leur culture et par leurs traditions religieuses» (R 8a).

²³ Et après avoir commenté Lc 4, 18-19, le Pape écrit: «Il est impossible d'accepter que l'œuvre d'évangélisation puisse ou doive négliger les questions extrêmement graves, tellement agitées aujourd'hui, concernant la justice, la libération, le développement et la paix dans le monde» (EA 68).

²⁴ Cela veut dire que l'Église d'Afrique est appelée à témoigner de la justice et de la paix en son sein, et, en même temps, à se former et à s'organiser, par des commissions *ad hoc*, pour être signe du Royaume de Dieu fondé sur la justice et la paix véritables (cf. EA 106-107). Il est intéressant de noter que le service des pauvres, qui s'enchaîne spontanément avec le combat de promotion humaine, en Afrique, n'est pas un fait qui concerne seulement des personnes isolées, mais réclame plutôt une vaste collaboration entre chrétiens, entre ceux-ci et les croyants d'autres religions et entre institutions ecclésiales et politiques (cf. 109; 65-66). Une collaboration qui serait expression de la communion propre à l'Église Famille de Dieu et valoriserait le sens de la solidarité et de la vie communautaire profondément ressenties par les peuples d'Afrique (cf. EA 43; 138).

²⁵ Personne ne doute que les consacrés, suivant l'exemple de leurs Fondateurs et par leur témoignage de vie, pourraient devenir des spécialistes aussi dans le domaine de la promotion humaine en Afrique. Par exemple, leur vie communautaire pourrait leur faciliter un sain discernement fort souhaitable dans l'engagement en faveur des pauvres ainsi que la promotion de cette vaste collaboration nécessaire, comme on disait plus haut, au combat de promotion humaine en milieu africain (cf. VC 73 ; 82 ; 89-90).

²⁶ *Écrits Oblats*, I, t. 15, p. 217.

²⁷ *Ibid.*, I, t. 15, p. 49.

²⁸ «Annoncer le Christ, c'est donc révéler à l'homme sa dignité inaliénable que Dieu a rachetée par l'Incarnation de son Fils unique» (EA 69).

²⁹ Si on s'occupe des pauvres en respectant leur dignité, on agira plus facilement avec eux comme l'entend sagement le texte qui suit et qui, bien que renvoyant au laïc dans le décret *Apostolicam actuositatem*, garde sa valeur pour tous ceux qui veulent aimer les pauvres d'une façon évangélique. «Pour que cet exercice de la charité soit toujours au-dessus de toute critique et apparaisse comme tel, il faut voir dans le prochain l'image de Dieu selon laquelle il a été créé, et le Christ Notre-Seigneur à qui est offert en réalité tout ce qui est donné au pauvre. La liberté et

la dignité de la personne secourue doivent être respectées avec la plus grande délicatesse. La pureté d'intention ne doit être entachée d'aucune recherche d'intérêt propre ni d'aucun désir de domination. Il faut satisfaire d'abord aux exigences de la justice de peur que l'on offre comme don de la charité ce qui est déjà dû en justice. Que disparaissent la cause des maux et pas seulement leurs effets et que l'aide apportée s'organise de telle sorte que les bénéficiaires se libèrent peu à peu de leur dépendance à l'égard d'autrui et deviennent capables de se suffire» (AA 8).

³⁰ Le même auteur estime que l'Église Famille de Dieu «est celle dans laquelle il doit y avoir plus de fraternité, plus d'égalité, plus d'amour et plus de dialogue avec ses propres membres et avec ceux des autres familles religieuses». GAPI, M., «Le dialogue inter-religieux au cœur de l'Église-Famille de Dieu», dans *Telema*, 3-4 (1996), p. 29-30.

³¹ Ce qui veut dire que le dialogue n'est pas, comme semblent encore le penser pas mal de chrétiens ainsi que des croyants d'autres religions, une démarche fonctionnelle et tactique pour conquérir les gens au Christ. Il s'agit plutôt d'un style de vie du chrétien qui essaye d'imiter l'exemple de son Maître.

³² Ce même numéro de l'exhortation offre d'autres points de réflexion. En pratique, le témoignage de vie, centré sur les vœux et constituant la première forme d'évangélisation, donne aux consacrés une 'liberté d'esprit' qui les rend aptes au 'dialogue de la vie' et 'au dialogue des œuvres' avec les croyants des autres religions. Ces deux formes de dialogue, qui exigent des consacrés une sérieuse préparation et une formation appropriée, peuvent trouver un terrain d'application dans la 'sollicitude commune pour la vie humaine', notamment dans 'la recherche et la promotion de la dignité de la femme'. Par ailleurs, l'état de vie des consacrés, pouvant prédisposer au dialogue, les met en condition de dialoguer dans un rayon plus vaste, à savoir avec les femmes et les hommes de bonne volonté qui recherchent Dieu sans le connaître et évoluent dans des cultures athées (cf. VC 103).

³³ Il est vrai que la pressante recommandation au dialogue, présente dans les deux exhortations, n'a pas en général son équivalent dans le charisme et les règles de vie des Instituts religieux, comme c'est le cas pour les Oblats. Tout de même, en développant le n. 103 de *Vita consecrata*, cité ci-haut, on peut dire que certains éléments communs à la vaste expérience de la vie religieuse – comme par exemple l'amour mutuel, l'esprit de famille, la recherche de l'unité dans la communauté, le zèle pour les âmes, la proximité compatissante face aux pauvres, le profil marital – peuvent spontanément porter les consacrés à entériner les directives de l'Église concernant le dialogue.

³⁴ Cf. ARENA, *Unità...*, p. 194-212.

³⁵ «Très proches des gens avec lesquels ils travaillent, les Oblats demeureront sans cesse attentifs à leurs aspirations et aux valeurs qu'ils portent en eux» (C 8). «Attentifs à la mentalité des gens, nous accepterons de nous laisser enrichir par leur culture et par leurs traditions religieuses» (R 8).

³⁶ En Afrique comme partout d'ailleurs, seul le dialogue, animé par la charité, permet de franchir toutes sortes de barrières entre les personnes en les disposant à vivre en famille de Dieu. En plus de cela, on remarque que le dialogue inter-religieux en Afrique et en particulier au Sénégal est considéré comme fondamental pour l'aboutissement heureux de l'effort de développement social et de redressement national. Cf. DIOUF, L., *Église locale et crise africaine. Le diocèse de Dakar*, Paris 2001.

³⁷ Le rôle important des laïcs dans l'épanouissement de la réalité ecclésiale africaine est jugé comme un des progrès obtenus par le Synode sur l'Afrique : «S'il faut parler d'avancée de pointe, il ne peut s'agir que de la prise de conscience de la nécessité de poursuivre une évangélisation responsable en profondeur, dans laquelle les laïcs seront engagés selon leurs responsabilités propres et spécifiques, bien sur, dûment connues». SCHOUVER, P., «Les Instituts missionnaires en Afrique », dans *Telema*, 3-4 (1996), p. 16.

³⁸ Il ne faut pas oublier que l'Église est laïque à plus de 99%. En Afrique, la mission des laïcs est irremplaçable. Cela est dû, soit au manque de personnel clérical et religieux, soit à l'impact déterminant qu'ils peuvent avoir dans l'inculturation, défi majeur de ce continent, mais aussi dans les autres aspects de l'évangélisation, notamment, comme on vient de le dire, dans celui du dialogue et de la promotion humaine.

³⁹ En leur donnant la possibilité de se former ils seront capables de rayonner l'Évangile dans leurs milieux et auprès des catégories de population dont ils font partie (cf. EA 93). Cette idée vaut aussi pour les familles chrétiennes: «En tant qu'Église domestique', construite sur les bases culturelles solides et les riches valeurs de la tradition familiale africaine, la famille chrétienne est appelée à être une cellule puissante de témoignage chrétien, dans la société marquée par des mutations rapides et profondes» (EA 92).

⁴⁰ L'exhortation explique aussi les avantages des leurs expériences de partage: «...il pourra en résulter, avant tout, le rayonnement d'une spiritualité qui porte à l'action au-delà des frontières de l'Institut; ce dernier comptera ainsi sur de nouvelles forces pour assurer dans l'Église la continuité de certaines activités caractéristiques. Une autre

conséquence positive pourra aussi être de faciliter une entente approfondie entre personnes consacrées et laïcs, en vue de la mission: inspirés par les exemples de sainteté des personnes consacrées, les laïcs seront introduits à l'expérience directe des conseils évangéliques et, en vue de la transformation du monde selon le cœur de Dieu, seront ainsi encouragés à vivre l'esprit des Béatitudes et en témoigner» (VC 55).

⁴¹ On se souvient comment dans le courrier à sa sœur et aussi à sa mère il garde le souci de les faire avancer spirituellement dans leur expérience chrétienne. Ce qui est sûr c'est que pour lui le laïc est appelé à la sainteté. Il l'écrit en ces termes à sa sœur : «Nous devons devenir des saints, dans quelque état que nous soyons...car une femme mariée y est appelée comme une demoiselle ou une religieuse». Cité par: DULLIER, B., *Eugène de Mazenod*, Paris 2001, «Prier 15 jours, 53», p. 63.

⁴² «Le charisme de saint Eugène de Mazenod, don de l'Esprit à l'Église, rayonne dans le monde. Des laïcs se reconnaissent appelés à y participer selon leur état de vie, et à vivre selon des modalités qui varient suivant les milieux et les cultures. Ils participent au charisme dans un esprit de communion et de réciprocité entre eux et avec les Oblats. Pour vivre de façon plus intense la mission de l'évangélisation selon le charisme oblat, des laïcs se regroupent en associations. En concertation avec l'Administration générale, les Provinces et les Délégation favoriseront le développement de ces associations...». Ce texte et les acquis de ce paragraphe sur les laïcs – conjointement à l'attraction exercée par le charisme de saint Eugène sur le laïcat, particulièrement à l'occasion de la canonisation du Fondateur – expliquent l'encouragement que l'Administration générale continue de donner à l'ouverture aux laïcs désireux de s'y associer.

⁴³ Et le Saint Père de continuer: «Il ne suffit pas de renouveler les méthodes pastorales, ni de mieux organiser et de mieux coordonner les forces de l'Église, ni d'explorer avec acuité les fondements bibliques et théologiques de la foi: il faut susciter un nouvel élan de sainteté chez les missionnaires et dans toute la communauté chrétienne» (EA 136).

⁴⁴ Cf. CIARDI, F., « Sainteté », dans *Dictionnaire des Valeurs Oblates*, p. 767-786.

⁴⁵ *Écrits Oblats*, I, t. VI, p. 14; *Ibid.*, I, t. IV, p. 5-7; *Ibid.*, I, t. XIII, p. 12-13.

Oblats et Jésuites au service des prisons de Makala et de Kikwit en République Démocratique du Congo

Clément Mulewu Munuma, o.m.i.

SUMMARY: The purpose of the article is to show how the Oblates succeeded to the Jesuits in the vicariate of Impamu in the Congo and, in particular, how the Oblates continued the apostolate of the Jesuits in the prisons of Makala and Kikwit. The first part retraces the history of the influence of the Jesuits on the Oblates: the negotiations over the vicariate of Ipamu, the Oblates taking over from the Jesuits from 1931 to 1970 and the new situation from 1970 to today. The second part, much longer, relates the apostolate of the Jesuits and the Oblates at the service of the prisons in Makala and Kikwit: the Jesuits and the Oblates according to their own charisms and the characteristics of their apostolate.

Introduction

Dans cette recherche, nous voulons reconstituer l'histoire de la collaboration entre les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée et la Compagnie de Jésus dans les domaines de la pastorale des prisons, sans passer sous silence l'histoire du vicariat de Kwango et d'Ipamu. La vie spirituelle des Oblats a été influencée dès l'origine par la spiritualité ignatienne.

Notre but n'est pas de parler de l'évangélisation au Congo par les Jésuites et les Oblats, mais de montrer qu'ils se sont remplacés ou succédés dans l'œuvre de l'évangélisation en général, dans la cession du vicariat d'Ipamu, et en particulier dans les prisons de Makala et de Kikwit. C'est dans le domaine de la pastorale des prisons que nous allons nous étendre le plus.

Mais qui sont les Oblats et les Jésuites? Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée sont une Congrégation internationale cléricale, de droit pontifical. Elle a été fondée en 1815 par saint Eugène de Mazenod (1782-1861) en France, à Aix-en-Provence, et approuvée le 17 février 1826 par le Pape Léon XII. «Elle groupe en communautés apostoliques des prêtres et des frères qui se lient à Dieu par les vœux de religion; coopérant avec le Christ Sauveur et imitant son exemple, ils se consacrent principalement à l'évangélisation des pauvres¹». Parmi ces pauvres, les prisonniers occupent une place de choix depuis le temps du Fondateur. Eugène de Mazenod disait: «Je fis mes premières armes dans les prisons et mon apprentissage consista à m'entourer de jeunes que j'instruisais²».

Les Jésuites ont été fondés à Paris, le 15 août 1534, par Ignace de Loyola (1493-1556), pour se consacrer totalement à la propagation de la foi catholique. Les Jésuites ont comme devise: «Pour la plus grande gloire de Dieu: Ad Majorem Dei Gloriam». Ils se vouent à travers le monde à des tâches très diverses (enseignement, recherche théologique, aumôneries, presse, missions extérieures, prêtres-ouvriers, etc.), dans une stricte fidélité à l'Église et de plus en plus au service des plus pauvres³.

Ces deux congrégations partagent le patrimoine commun de l'Église à la suite du Christ par une attention aux plus démunis et en particulier aux prisonniers. Leurs fondateurs insistent sur ce parti-pris en faveur des prisonniers. Dans leur vocation et dans leurs ministères au sein de l'Église, les Jésuites et les Oblats s'influencent mutuellement. Dès l'origine de la fondation des Oblats, l'influence de Statuts de saint Ignace de Loyola a été remarquable. À l'arrivée des Oblats au Congo Belge, ils ont été accueillis et initiés

par les Jésuites dans la prise de possession canonique du vicariat d'Ipamu. Dans le ministère des prisons en République Démocratique du Congo, les Oblats ont remplacé les Jésuites à la prison de Makala et de Kikwit. Concernant ces deux prisons, nous citerons les noms des Jésuites et des Oblats qui y ont travaillé. Nous mettrons en lumière les motivations de la pastorale des prisons pour les deux congrégations et le but de l'engagement pour la justice et la paix au sein des prisons.

Notre réflexion comportera deux grandes parties. La première partie traitera de l'histoire de l'influence des Jésuites sur les Oblats au plan de la pastorale directe, au vicariat de Kwango, puis d'Ipamu. La deuxième partie traitera des Oblats et des Jésuites au service des prisons de Makala et de Kikwit. Nous verrons là la mise en œuvre de leurs charismes, l'enracinement biblique et ecclésial de la pastorale des prisons, le ministère exercé en Église et dans l'Église, à titre d'aumôniers des prisons de Makala et de Kikwit, et la caractéristique de la pastorale au sein des prisons. Une conclusion donnera la synthèse du ministère des Oblats et des Jésuites en République Démocratique du Congo.

I. L'histoire de l'influence des Jésuites sur les Oblats

À l'origine de la fondation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, Mgr Eugène de Mazenod s'était inspiré des écrits de saint Ignace de Loyola pour étoffer la spiritualité de sa Congrégation. Relisons ce qu'il écrivait lui-même à son premier collaborateur, l'Abbé Tempier: «Nous vivrons ensemble dans une même maison que j'ai achetée, sous une règle que nous adopterons d'un commun accord, et dont nous puiserons les éléments dans les Statuts de saint Ignace...⁴». Eugène de Mazenod ne s'était pas seulement inspiré de saint Ignace de Loyola, mais aussi de saint Alphonse de Liguori et d'autres. Mais ici nous insistons sur les Jésuites à cause de l'option que prend notre recherche dans l'évangélisation du Congo Démocratique par les Jésuites et les Oblats.

Depuis l'expansion missionnaire ou mieux depuis l'envoi des missionnaires des pays métropolitains aux pays de mission par la Propagande, les missions étaient confiées à des congrégations religieuses. La Congrégation de la Propagande, «créée en 1622, avait déjà été à l'origine de la Préfecture Apostolique du Kwango, confiée aux Capucins en 1640... Les premiers Jésuites, arrivant en 1893 pour fonder la mission du Kwango, allèrent visiter les missions des Pères du Saint-Esprit à Landana et à Kabinda. Quand les hommes politiques, et Léopold II notamment, voulurent utiliser les Églises pour soutenir leurs projets coloniaux, ils trouvèrent aisément des appuis auprès des autorités religieuses, soucieuses de la propagation de la foi.⁵» Après un certain temps jusqu'en 1959, les pays de mission demandaient à ce qu'ils recourent à d'autres congrégations, vu la vaste étendue du territoire évangélique qu'ils occupaient. C'est pourquoi, vers 1927, les Jésuites belges ont fait appel aux missionnaires Oblats de Marie Immaculée de la province oblate de Belgique. À l'arrivée des Oblats venus de l'Afrique du Sud pour la mission du Congo en 1931, ils ont remplacé les Jésuites et les Scheutistes dans le vicariat d'Ipamu, actuellement diocèse d'Idiofa.

Cette collaboration sur le plan pastoral a permis aux Oblats et aux Jésuites de se succéder les uns aux autres, même dans la pastorale des prisons et plus précisément dans les prisons de Makala, dans l'archidiocèse de Kinshasa, et de Kikwit dans le diocèse de Kikwit, Province du Bandundu.

Nous allons développer trois subdivisions dans cette partie d'histoire: les tractations entre Jésuites et Oblats pour la mission du Congo, la relève des Oblats dans le vicariat d'Ipamu qui deviendra diocèse d'Idiofa, et les Oblats toujours en mission dans le diocèse d'Idiofa et ailleurs.

I.1. Les tractations entre Jésuites et Oblats en vue du vicariat d'Ipamu

Les Jésuites belges avait reçu l'ordre d'évangéliser le vaste territoire de la Mission du Kwango en 1892. Leurs premiers missionnaires arrivèrent en mai 1893. Le vaste territoire «s'étendait de l'Inkisi à

Loange, au sud du Kasai. Cinq diocèses en sont issus: ceux de Kisantu, Kikwit, Idiofa, Kenge et Popokabaka⁶.» Ils s'établirent à Kimwenza près de Léopoldville⁷. Les Jésuites, conduits «par le Père Emile VAN HENCXTHOVEN, commencèrent la grande Mission de Kwango en partant de Kibangu sur la rive gauche du fleuve. Ils arrivèrent à Kisantu le 15 novembre 1893⁸.» Ils ouvrirent les postes de Kikwit en 1912, d'Ipamu en 1922, de Kilembe en 1923 et de Mwilambongo en 1926.

Concernant les vastes terres confiées aux missionnaires belges venus au Congo, la convention entre le Saint-Siège et le Gouvernement de l'État indépendant du Congo fut signée le 26 mai 1906 afin d'attribuer des terres aux missionnaires pour l'œuvre de l'évangélisation et de l'enseignement. Voici les articles au sujet des terres: «1° L'État du Congo concédera aux établissements de missions catholiques au Congo les terres nécessaires à leurs œuvres religieuses dans les conditions suivantes: ... 7° La superficie des terres à allouer à chaque mission, dont l'établissement sera décidé d'un commun accord, sera de 100 hectares cultivables; elle pourra être de 200 hectares en raison des nécessités et de l'importance de la mission. Ces terres ne pourront être aliénées et devront rester affectées à leur utilisation aux œuvres de la mission. Ces terres sont données à titre gratuit et en propriété perpétuelle; leur emplacement sera déterminé de commun accord entre le gouvernement général et le supérieur de la mission⁹.» Comment les Jésuites en sont-ils arrivés à s'associer aux Oblats pour la future mission d'Ipamu, vu la grande étendue du vicariat apostolique du Kwango qu'ils occupaient? Le contact des Oblats avec les Jésuites pour la mission d'Ipamu avait commencé avec les pourparlers du Père PRAET, Provincial des Oblats de Belgique et le Père LAMBRETTE, s.j. qui, au nom de Mgr VAN HEE, Vicaire Apostolique de Kwango, proposa aux Oblats la région de Bayaka au Nord-Ouest avec les postes de Ngoma (1915), Kimbau (1916) et Mwenengunda (1928). Le Père PRAET, après avoir reçu les informations sur la région, ne fut pas d'accord, compte tenu de l'infécondité spirituelle de ce peuple en ce temps-là. Les pourparlers se poursuivirent entre le Père MISSON, Vice-Provincial des Jésuites belges, pour le compte de Mgr VAN HEE, et le Père Paul PRAET, Provincial des Oblats belges depuis 1929. Le 29 avril 1930, le Conseil Général des Oblats à Rome ordonna à la Province oblate de Belgique de poursuivre les démarches pour la mission du Congo. Le 26 février 1931, le Supérieur général des Oblats, Mgr DONTENWILL, soumit la proposition à la Sacrée Congrégation de la Propagande, afin d'obtenir l'autorisation de s'établir dans le territoire de mission du Congo. La Sacrée Congrégation lui demanda d'exhiber un document officiel ou une demande explicite écrite venant soit de Mgr VAN HEE, soit du Provincial Jésuite belge. Ce dernier le fit. Le 5 mars 1931, le Cardinal VAN ROSSUM, Préfet de la Propagande, écrit à Mgr DONTENWILL pour ratifier les accords conclus entre l'Administration Générale des Oblats et Mgr VAN HEE. L'Administration Générale des Oblats communiqua la décision de la Propagande au Père Paul PRAET. Celui-ci ne tarda pas d'annoncer aux Oblats de la Province de Belgique l'heureuse issue le 10 mars 1931.

Laissons-le parler: «Depuis un an, nous avons poursuivi [des démarches] avec l'approbation de son Excellence Révérendissime Mgr DONTENWILL, Supérieur Général, et de son conseil. La providence nous donne la joie de pouvoir vous annoncer aujourd'hui l'heureuse issue. Mgr Van Hee, Vicaire apostolique du Kwango, averti de notre désir, et en quête, de son côté, de nouveaux collaborateurs pour l'évangélisation de son beau et grand vicariat, a bien voulu nous demander le concours de nos Pères et Frères, par l'intermédiaire du Père MISSON, Vice-Provincial des révérends pères Jésuites, lequel vient de terminer sa visite canonique au Congo. L'accord s'est fait aisément sur les modalités de notre concours et sur les limites du territoire dont l'évangélisation nous serait confiée¹⁰.» Pour la réussite de la mission et pour éviter des éventuels malentendus, le Père Paul PRAET demanda à Mgr VAN HEE, Vicaire Apostolique de Kwango, la possibilité de penser à un acte de contrat. Le 18 avril 1931, Mgr VAN HEE répondit au Père Paul PRAET en plaçant l'approbation de la Sacrée Congrégation sous l'angle du bienfait de la Providence, et lui expliqua qu'envisager un accord serait prématuré avant qu'un Oblat ait pris connaissance du nouveau milieu. Avec la réponse affirmative de la Propagande, les Oblats s'engagèrent

pour une mission au Congo-Belge avec Mgr VAN HEE. C'est ainsi que les Oblats commencèrent la mission d'Ipamu en 1931¹¹.

Pourquoi cette sollicitation des Jésuites auprès des Oblats? Deux raisons éclairent cette motivation. Il y eut d'abord le désir des Oblats belges d'avoir un territoire de mission au Congo-Belge, comme l'a décrit le Père Paul PRAET dans sa lettre aux Oblats de la Province de Belgique, le 10 mars 1931. L'initiative fut réalisée du fait que «la Province de Belgique désirait un territoire missionnaire au Congo-Belge pour l'expansion de son zèle et pour favoriser son recrutement en Belgique. Autorisée par l'Administration générale, elle entreprit des démarches auprès de Mgr Sylvain VAN HEE, s.j., Vicaire apostolique du Kwango, qui lui offrit l'évangélisation d'une partie de son Vicariat¹².» Ensuite, le vaste territoire occupé par les Jésuites ne leur permettait plus de réaliser pleinement la mission évangélisatrice dans tout le Kwango avec un nombre réduit de Jésuites. C'est pourquoi, «ne pouvant pas faire face à l'immensité de l'œuvre étant donné son personnel réduit, Mgr Van Hee demandera le secours des Missionnaires oblats de la Province de Belgique. Ces derniers, brûlant déjà du désir d'avoir un territoire de mission dans la colonie en vue de prendre part à l'évangélisation et aussi de favoriser le recrutement des jeunes à la vocation missionnaire dans la Congrégation, saisiront cette opportunité pour trouver dans la proposition de Mgr Van Hee un geste de la Providence. Ayant reçu l'assentiment de l'Administration générale et l'approbation de la Sacrée Congrégation de la Propagande, la Province oblate belge se mettra à diriger ses premiers missionnaires vers le Congo en 1931¹³.» Mais une source jésuite prétend que l'initiative de la mission d'Ipamu n'est pas venue des Oblats, mais plutôt des Jésuites. Écoutons ce que nous dit Lucien Kikuta MADIANGUNGU: «Contrairement à ce que soutient Donat Levasseur, il semble plutôt que l'initiative des tractations en vue d'associer les pères Oblats à la Mission dans le Vicariat du Kwango venait de Mgr Van Hee. Celui-ci, averti du désir des Oblats de commencer une Mission au Congo, délégua le Père Jules MISSON à solliciter leur collaboration pour l'évangélisation d'une partie du Vicariat du Kwango. Plusieurs documents, tant oblats que jésuites, l'attestent formellement. Les pourparlers décisifs à cette fin eurent lieu à partir de janvier 1931, peu de temps après le retour du Père MISSON de sa visite canonique au Congo¹⁴. «Quelles que soient les contradictions dans l'affirmation selon laquelle l'initiative de la Mission des Oblats au Congo serait venue des Oblats ou des Jésuites, la vérité est que les Jésuites étaient débordés par l'étendue du Vicariat du Kwango et l'insuffisance du personnel. C'est pourquoi ils avaient fait appel aux Oblats pour leur confier la partie sud du Vicariat à Ipamu. Aussi les Oblats belges brûlaient-ils d'envie d'avoir une Mission au Congo. Les vues des Jésuites et des Oblats s'étaient rencontrées et elles ont abouti à la mise sur pied du Vicariat apostolique d'Ipamu en 1931, avec l'arrivée du premier Oblat venu d'Afrique du Sud.

Le premier Oblat belge qui atteignit le sol d'Ipamu le 12 juillet 1931 fut le Père EUDORE HUBERT, parti du Basutoland le 19 juin 1931. Il était accueilli «par les Pères Jésuites au port de Mangaï à 15 kilomètres d'Ipamu».

Notons que l'apostolat des Jésuites dans le Vicariat du Kwango était énorme et considérable. C'est pourquoi «Mgr Van Hee espérait des forces neuves pour la continuation de ce travail, mais surtout il comptait céder toute cette partie du Vicariat aux Oblats après une année d'initiation sous la direction des Pères Jésuites. Le Père Paul PRAET, provincial des Oblats belges, ne s'accordait pas entièrement avec cette formule de Van Hee qu'il jugeait imprudente... Paul PRAET ne manquait pas de soulever la nécessité de la connaissance de la langue, des mœurs comme préalables pour un poste de direction. Il fallait éviter toute précipitation dès le début au Congo¹⁵.» C'est ainsi qu'est née la Mission d'Ipamu confiée aux Oblats.

I.2. La relève des Oblats dans le Vicariat d'Ipamu 1931-1970

Après une brève initiation par les Jésuites, les Oblats ont pris la relève de la Mission d'Ipamu

avec la nomination, le 2 septembre 1931, du Père Eudore Hubert comme «supérieur du poste de la mission d'Ipamu et son vicaire-délégué pour la partie orientale du vicariat située dans le district du Kasai¹⁶.» En réalité, l'initiation de tous les Oblats s'était faite pendant six ans, de 1931 à 1937. D'abord par la période de la dépendance des Oblats vis-à-vis des Jésuites, sous le vicariat apostolique du Kwango, dans trois postes des Jésuites: Ipamu (1932), Kilembe (1933) et Mwilambongo (1936). «Le maintien d'un Jésuite à la tête du poste avait un but «pédagogique»: initier les Oblats à la langue, aux coutumes et aux méthodes d'apostolat¹⁷.»Après cette initiation, les Oblats devraient assurer la gestion des postes ayant à la tête un supérieur oblat, mais dans la juridiction ecclésiastique du Vicaire apostolique jésuite et sous la juridiction religieuse du Provincial des Oblats de Belgique. Ensuite vint la période d'autonomie où les Oblats reçurent en avril 1937 la direction de la Préfecture ou du Vicariat apostolique d'Ipamu. Ainsi se termina définitivement l'histoire des Jésuites avec la nomination de Mgr Alphonse BOSSAERT comme premier Préfet apostolique d'Ipamu. En février 1948, la préfecture d'Ipamu devient vicariat apostolique, et diocèse d'Ipamu en novembre 1959. Par Décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande du 20 juin 1960, le diocèse d'Ipamu prit le nom de diocèse d'Idiofa¹⁸.

De 1931 à 1970, les Oblats de Marie Immaculée ont organisé la Mission du Vicariat d'Ipamu qui deviendra l'actuel diocèse d'Idiofa. La pastorale a tourné autour de la formation religieuse c'est-à-dire des catéchistes et des prêtres séculiers; la fondation des missions telles que Ngoso et Mateko (1935), Koshimbanda (1936), Banga (1937), Dibaya (1938), Laba (1946), Laba Petit Séminaire et Mikope (1947), Béthanie, Idiofa, Ifwanzondo, Mutoy, Mangai I et Mokala (1950), Belo (1954), Ngashi et Mbeo-Iswi (1955), Lashim (1957), Musenge Bawongo (1958), Intswem et Banda (1959), Panu (1964), Lozo et Saint Eloi à Kinshasa (1966); l'action sociale avec le développement du progrès populaire à Idiofa; l'enseignement et les vocations à la fois oblates et diocésaines¹⁹. Suivons maintenant cette évolution de 1931 à 1970 avec dates à l'appui. Le 13 avril 1937, le territoire confié aux Oblats est érigé en Préfecture apostolique. Le 23 mai 1947, la mission du Congo est érigée en Vicariat religieux d'Ipamu. La Préfecture Apostolique est érigée en Vicariat apostolique le 12 février 1948. Le premier évêque oblat fut Mgr Alphonse BOSSAERT, ordonné le 17 mai 1948. Les Oblats installèrent la Maison Provinciale à Ifwanzondo le 5 décembre 1951 et y ouvrirent le Noviciat le 8 septembre 1954. Le 11 mai 1958, eut lieu l'ordination épiscopale de Mgr René TOUSSAINT. Le 10 novembre 1959, le Vicariat apostolique d'Ipamu devint Diocèse d'Ipamu et le 20 juin 1960, il reçut le nom de Diocèse d'Idiofa, placé au chef-lieu du Territoire même. En 1960, le Père Louis MBWOL MPASI fut ordonné au Lesotho, premier prêtre oblat congolais. Le 1^{er} septembre 1961, le Vicariat religieux d'Ipamu prendra le nom de Vicariat des Missions d'Idiofa. Le 22 janvier 1964, la rébellion muleliste attaque la Mission de Kilembe et massacre trois Oblats. Sur les 31 Missions oblates, 27 étaient détruites ou pillées par la rébellion. Pendant ce temps, tous les Missionnaires seront évacués soit à Léopoldville, soit à Kikwit ou en Belgique. Sauf les Missionnaires qui, résidant dans le doyenné de Mapangu au Kasai Occidental, y sont restés. À cette époque, les Oblats étaient au total 105 dont 87 Prêtres, 16 Frères et 2 Scolastiques. Le Vicariat des Missions d'Idiofa devint la Vice-Province du Congo le 25 janvier 1967. Entre-temps les Oblats préparaient la relève du clergé local. Le 21 mai 1970, Mgr René TOUSSAINT o.m.i. démissionne à la tête du diocèse d'Idiofa. L'Abbé Eugène BILETSI ONIM est nommé Evêque d'Idiofa et ordonné le 13 septembre 1970²⁰. C'était la fin du règne des Oblats à la tête du diocèse d'Idiofa. Mais ils ont continué leur pastorale dans ce diocèse en collaborant avec le nouvel évêque autochtone.

I.3. Les Oblats toujours en mission dans le diocèse d'Idiofa et ailleurs

La première partie de l'histoire des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée au Congo se situe donc de 1931 à 1970: une nouvelle commence de 1971 à nos jours. Avec le changement du nom du pays, la Vice-Province du Congo prend le nom de Vice-Province du Zaïre le 1^{er} février 1972. À cette date, on y comptait 52 Oblats, dont 48 Prêtres, 3 Frères et 1 Scolastique. Le noviciat, fermé le 18 février 1971,

verra ses portes réouvertes toujours à Ifwanzondo le 8 septembre 1977. Entre-temps les Oblats continuent à collaborer avec le nouvel évêque et s'adonnent à la pastorale directe, à la pastorale des vocations, à l'enseignement et aux œuvres de développement. Afin d'assurer une bonne formation religieuse et philosophique aux Scolastiques et aux Frères Oblats, ceux-ci commencèrent leur formation à l'ASUMA (Association des Supérieurs Majeurs), le 1^{er} octobre 1978, à Kinshasa Righini. Le 2 mars 1981 commencèrent les travaux de construction du Scolasticat Saint-Eugène-de-Mazenod à Kinshasa-Kintambo. Le Scolasticat sera inauguré le 1^{er} mars 1987 par le Père Général Marcello ZAGO, et béni par Mgr Louis MBWOL MPASI, o.m.i. Le 18 février 1982 marque la fondation officielle du Scolasticat à Kinshasa-Kintambo qui logera et assurera la formation des Scolastiques oblats et même d'autres Congrégations. Le 23 juin 1986, à la demande de Mgr Eugène BILETSI, vu le nombre croissant de ses prêtres, le Conseil Provincial décide de regrouper les Oblats en six Missions dans le diocèse d'Idiofa: Ifwanzondo (Maison Provinciale), Intswem, Panu, Lozo, Mwembe et Dibaya. Ils cèdent les autres Missions au clergé diocésain. Ils se sont réservé quatre Missions spécifiquement oblats: Ifwanzondo, Lozo, Panu et Mwembe. Le 15 octobre 1986, les Oblats installèrent le Prénoviciat à Ngoso avec 9 candidats et leur Directeur le Père Victor NGUNDU Mick. Le prénoviciat sera transféré à Intswem en octobre 1987, puis à Idiofa le 1^{er} octobre 1991. Le 19 juillet 1987, les Oblats s'installèrent à la Maison d'accueil pour Ex-Prisonniers afin de travailler à la Prison de Makala et de desservir aussi la Paroisse Christ-Sauveur à Selembao-Kinshasa. En cette même année 1987, les premiers Oblats arrivent dans le diocèse d'Isangi pour la Mission d'Opala. Le 16 janvier 1989 les Oblats construisent une nouvelle paroisse dédiée à saint Charles Lwanga à Idiofa, paroisse érigée en 1991. Ils acceptent la paroisse Saint-Philippe à Kinshasa et celle de Kinguba dans le diocèse d'Idiofa en 1989. Les Oblats autochtones étant devenus nombreux, la Vice-Province du Zaïre devint la «Province du Zaïre», le 1^{er} juillet 1991. Ils totaliseront 126 Oblats dont 44 Prêtres, 22 Frères et 60 Scolastiques. Le 5 février 1992, Rome nomme le Père Benoît KABONGO Ben'Awis, Provincial du Zaïre (1992-1995). Il est le premier provincial noir du Congo. À partir de là, les Provinciaux autochtones se sont succédés: le Père Baudouin MUBESALA Lanza (1995-1998) et le Père Paul MANESSA NDONGO, qui en est à son deuxième triennat depuis 1999. La Maison Provinciale sera transférée d'Ifwanzondo à Kinshasa-Limete le 20 mars 1994, puis à Ndolo-Kinshasa le 17 juillet 1996. Depuis le 17 mai 1997, la République du Zaïre est devenue la République Démocratique du Congo, et la Province oblate du Zaïre a repris le nom de Province oblate du Congo²¹.

Au regard de cette évolution de la Province oblate du Congo de 1971 à 2002, nous pouvons affirmer que les Oblats du Congo ont gardé leur caractère missionnaire. C'est pourquoi ils ont étendu les branches de l'arbre planté par les premiers missionnaires belges au Congo à d'autres diocèses du Congo et d'autres pays. Actuellement les Oblats sont présents au diocèse d'Idiofa dans six paroisses: Lozo, Ifwanzondo, Saint Lwanga (à Idiofa), Panu, Dibaya et Mwembe. Ils s'occupent des vocations, de la pastorale des paroisses, de l'enseignement et du développement.

Les Oblats sont dans le diocèse de Kikwit depuis le 8 septembre 1992 avec l'ouverture d'une Maison. Ils se consacrent à la Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, au ministère auprès des prisonniers de la prison de Kikwit et auprès des étudiants, à l'aumônerie universitaire catholique de Kikwit. Actuellement ils n'ont que la Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, l'Aumônerie Catholique de la Prison de Kikwit et le Centre de Formation en Informatique.

Dans l'Archidiocèse de Kinshasa où ils sont depuis 1966, les Oblats desservent les paroisses de Saint-Eloi, de Christ-Sauveur et de Saint-Philippe. De 1987 à 1997, ils se sont occupés de l'Aumônerie Catholique des prisons civiles de Makala, de Luzumu, de la prison militaire de Ndolo, et de la Maison d'accueil pour Ex-Prisonniers de Bumbu. Ils sont à la ferme de Ndjili Brasserie depuis 1998 pour l'autopromotion de la Province. En dehors des ministères dans les paroisses et les prisons, les Oblats œuvrent à la formation des prêtres et des religieux et religieuses au Théologat Saint-Eugène-de-Mazenod

dont ils ont la direction. La devise de cet Institut est «l'Église dans la société: Ecclesia in societate». Ainsi, «l'Institut Africain des Sciences de la Mission a pour but de servir, avant tout, le peuple africain, et par là le peuple de Dieu dans le monde entier, en formant des personnes compétentes, capables d'être une réponse aux signes des temps actuels, prochains et prévisibles, et de discerner ce que l'Esprit dit à l'Église africaine pour que le message évangélique puisse être accueilli, intégré et ré-exprimé dans et par l'âme africaine²².» Le Théologat Saint-Eugène-de-Mazenod gère aussi la Cybernétique au Centre de Formation en Informatique pour concrétiser sa devise. Car l'évangélisation est aujourd'hui à l'ère de l'Internet. Comme l'affirme le Pape Jean-Paul II: «Le monde des médias peut parfois sembler étranger au message chrétien, il offre cependant aussi des occasions uniques pour proclamer la vérité salvifique du Christ à la famille humaine tout entière. Considérez, par exemple, les capacités positives d'Internet pour diffuser l'informatique et l'enseignement religieux au-delà de toutes les barrières et frontières. Une audience aussi large aurait dépassé l'imagination la plus audacieuse de ceux qui ont prêché l'Évangile avant nous. Ce qui est donc nécessaire pour notre temps est un engagement actif et imaginatif des médias par l'Église. Les catholiques ne devraient pas avoir peur d'ouvrir toutes grandes les portes des communications sociales au Christ, afin que de sa Bonne Nouvelle puisse être entendue du haut des toits du monde²³.» Au diocèse d'Isangi, depuis 1987, les Oblats œuvrent dans les paroisses d'Opala et de Wenge. Ils assurent la formation dans les écoles au collège d'Opala et au Petit Séminaire de Yabwanza. C'est depuis 1998 qu'ils ont dû abandonner le Petit Séminaire à cause de la guerre d'agression qu'a connue le pays.

Le 5 juillet 1989, le premier Oblat Congolais, le Père Thaddée Edy MABILA, partait en mission pour le Nigeria. D'autres ont suivi au Cameroun, à Tahiti, à Madagascar, en Zambie, en Afrique du Sud, au Canada, à Rome et en Belgique.

Pour être à leur tour fondateurs de Missions, les Oblats du Congo ont accepté de créer la Mission d'Angola à l'appel de l'Archevêque de Luanda. La première tentative a échoué en 1992: le manque de préparation, la précipitation et surtout la guerre de près de 27 ans en Angola, ont été des facteurs déterminants qui ont interrompu l'élan missionnaire des Pères Franz Houben (de la province de Namibie), Pierre Mukabi et Roland Pumu (du Congo-Zaïre). En 1995, suite aux multiples appels et insistances des évêques d'Angola (Luanda et Ondjiva), les Pères Ryszard Szmydki (Assistant général chargé de la mission), Alexander Motanyane (Conseiller général pour l'Afrique), Baudouin Mubesala (Provincial du Congo) et PipoLO Miguel (Provincial de São Paulo au Brésil) se sont rendus personnellement en Angola (Luanda) pour évaluer la situation. C'est ainsi qu'en février 1997, du côté congolais, les Pères Jean-Claude Ngoma et Cyrille MpuKI, après deux ans passés au Brésil pour y apprendre le portugais, arrivaient en Angola, accompagnés du Frère Armand Bula-Bula, qui lui, venait directement du Congo. Tandis que du côté brésilien, le Père Wilmar Gama arrivera à Luanda en avril 1997, et son confrère Paolo Eहेle en novembre 1997, conformément à la convention de collaboration Congo-Bésil, adoptée en 1998. C'est alors que la présence en Angola redevient effective. Les Pères Egide Eloses et Joseph Ntumba suivront plus tard en 1999 pour la communauté de Namakunde, dans le diocèse d'Ondjiva, et de Luanda, à la Paroisse Saint-André. En juillet 2001, deux Oblats sont affectés à Luanda, le Père Clément Mulewu Munuma, et à Namakunde, le Père Emmanuel Kingoma Isundala. Ils n'arriveront en Angola qu'en 2002 à cause des difficultés d'obtention de visa pour l'Angola. À Luanda comme à Ondjiva, les Oblats exercent leur ministère en paroisse, dans la pastorale des prisons (Luanda), l'animation des sessions et retraites, l'accompagnement des groupes apostoliques, la promotion et la formation des catéchistes (Namakunde). À la Paroisse Saint-André de Luanda, les Oblats desservent une population dépourvue de tout (déplacés de guerre, analphabètes) qui cherche à s'intégrer de nouveau dans la société²⁴. Nous pouvons conclure après ce long parcours de la mission des Oblats au Congo de 1931 à 2002 que les Oblats ont réalisé au Congo Démocratique un travail missionnaire considérable malgré les hauts et les bas qui ne manquent pas dans toute œuvre humaine. Après 71 ans

d'évangélisation, les Oblats du Congo Démocratique sont toujours en Mission pour répondre aux défis de la nouvelle évangélisation. Ils répandent leur zèle apostolique au service des pauvres aux multiples visages en Afrique et dans le monde, là où l'Église les appelle à grands cris. En effet, «là où l'Église est déjà implantée, les Oblats se vouent aux groupes qu'elle atteint le moins. Partout, en effet, notre mission est d'aller d'abord vers ceux dont la condition réclame à grands cris une espérance et un salut que seul le Christ peut apporter en plénitude. Ce sont les pauvres aux multiples visages: nous leur donnons la préférence²⁵. Voyant l'action apostolique des Oblats à l'intérieur de l'unique mission de l'Église, ils intègrent la variété des situations qui détermine la diversification de leurs activités ecclésiales et de leur engagement missionnaire²⁶. En cette année 2002, le nombre total des Oblats de la Province du Congo est de 156 dont 88 Prêtres, 17 Frères, 41 Scolastiques. Il y a 147 Oblats congolais et 9 Oblats étrangers. La Province compte 4 novices et 12 prénovices.

Voyons comment les Oblats et les Jésuites ont collaboré ou se sont remplacés dans les ministères des prisons de Makala et de Kikwit, en plus de la cession du vicariat d'Ipamu qui est aujourd'hui le diocèse d'Idiofa.

II. Jésuites et Oblats au service des prisons de Makala et de Kikwit

Dans cette partie consacrée à la pastorale des prisons, nous développerons (1) la mise en œuvre des charismes des Jésuites et des Oblats d'être plus proches des pauvres prisonniers; (2) l'enracinement biblique et ecclésial dont ils s'inspirent pour fonder leur pastorale; (3) le ministère des prisons qui doit être exercé en Église et dans l'Église; (4) les Jésuites et les Oblats aumôniers des prisons de Makala et de Kikwit; (5) les caractéristiques de la pastorale au sein des milieux carcéraux, avec ses deux dimensions pastorale et juridique.

II.1. La mise en œuvre des charismes des Jésuites et des Oblats

Mettant en œuvre leurs charismes d'être plus proches des plus délaissés et de défendre les droits des prisonniers, les Jésuites et les Oblats ont travaillé tour à tour dans les prisons de Makala à Kinshasa et de Kikwit dans la Province de Bandundu.

Concernant le ministère des Jésuites, on leur avait recommandé ceci: «Ils s'emploieront aussi aux œuvres de miséricorde corporelle dans la mesure où le permettront les œuvres spirituelles, qui ont plus d'importance, et dans la mesure où leurs forces leur permettront: par exemple en portant aide... (aux) détenus dans les prisons publiques, autant que faire se pourra, et en veillant à ce que d'autres le fassent aussi. Il faut que la prudence du préposé, qui aura toujours devant les yeux un plus grand service de Dieu et le bien universel, apprécie dans quelle mesure on doit s'adonner à des choses de ce genre²⁷.» À regarder de près cette Constitution de la Compagnie de Jésus, l'engagement pastoral dans les prisons est laissé à l'initiative de celui qui se sent attiré par cette pastorale et qui l'accepte avec toute la prudence voulue. De fait, les Jésuites n'ont pas eu dans leur mission, de façon systématique, le service de la pastorale des prisons, au Congo Démocratique. Mais pour la plupart, ce sont des services ponctuels qu'ils ont rendus. En outre, certains Jésuites ont eu le goût de travailler dans les prisons et se sont donnés de tout cœur et avec dévouement à ce ministère. Au dire du Père Léon de SAINT-MOULIN, historien jésuite et homme de science averti, aucun Jésuite n'a été officiellement nommé, jusqu'à ce jour, aumônier des prisons, même si les Jésuites y ont œuvré. Mais saint Ignace de Loyola demandait toujours que les Jésuites s'occupent des personnes défavorisées, parmi lesquelles les prisonniers²⁸.

Quant aux Oblats de Marie Immaculée, le ministère dans les prisons répond au charisme de leur Congrégation. «Ils se consacrent principalement à l'évangélisation des pauvres²⁹» Parmi les pauvres aux multiples visages à qui les Oblats donnent la préférence³⁰, ils s'occupent aussi des prisonniers afin de répondre à l'appel de l'Église pour la pastorale de la justice et de la paix. Ceci leur permet de prendre

conscience des situations d'injustices dans le monde et d'entrer en contact avec les personnes confrontées à de telles situations. Pour les Oblats, «le ministère pour la justice, la paix et l'intégrité de la création fait partie intégrante de l'évangélisation. L'action de l'Esprit peut conduire certains Oblats à s'identifier aux pauvres jusqu'à partager leur vie et leur engagement pour la cause de la justice; d'autres, à se rendre présents là où se prennent des décisions qui affectent l'avenir du monde des pauvres. En chaque cas, un discernement sérieux sera fait à la lumière des directives de l'Église et ils recevront mission des supérieurs pour ce ministère. Quel que soit leur travail, les Oblats collaboreront, selon leur vocation, par tous les moyens conformes à l'Évangile, à la transformation de tout ce qui est cause d'oppression et de pauvreté, s'employant ainsi à l'avènement d'une société fondée sur la dignité de la personne créée à l'image de Dieu³¹.»

Comme pour les Jésuites, les Oblats qui s'engagent dans la pastorale des prisons sont invités au discernement et à la prudence, afin de réaliser avec efficacité ce ministère dans les prisons. S'adonner à une pastorale spécialisée comme celle des prisons est le fruit d'une vocation personnelle et particulière. L'Oblat comme le Jésuite développe ou met en pratique une partie des éléments du charisme de la Congrégation dans la pastorale des prisons. La vocation à s'occuper des plus déshérités comme les prisonniers n'est pas donnée à tout le monde. «L'exercice de ce ministère n'étant pas facile, ce n'est pas n'importe qui qui peut s'aventurer à l'exercer. Le canon 567 § 1 exige une enquête sérieuse sur la qualité, les facultés et la formation de la personne appelée à exercer ce ministère spécialisé³².» Mais d'où vient l'inspiration de cet engagement des Jésuites et des Oblats dans la pastorale des prisons?

II.2. Enracinement biblique et ecclésial de la pastorale de justice et paix

Déjà dans l'Ancien Testament, Dieu inspirait aux prophètes de dénoncer les injustices afin de promouvoir l'attention aux pauvres, aux opprimés; d'avoir la compassion envers les veuves, les orphelins et les étrangers, pour que règnent la justice, le droit, la miséricorde qui sont le culte qui plaît à Dieu (cfr Michée 6,6-8; Isaïe 1,11-17). Le prophète Amos est considéré dans l'Ancien Testament comme *le prophète de la justice sociale*. «Il invite ses contemporains à faire un examen de conscience. Il leur rappelle les exigences de l'Alliance conclue au Sinaï entre Yahvé et son peuple, surtout celles du droit et de la justice, spécialement en faveur des pauvres et des indigents. Il proclame aux riches, aux puissants, aux juges et aux prêtres, en somme à tous les responsables de la société, ce que l'Évangile redira: «Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait» (Mt 25,40). Amos rappelle aussi que *le culte* qui plaît à Dieu, ce n'est pas le culte extérieur accompli selon toutes les règles et prescriptions, mais celui qui exprime dans la vérité et la justice, la réponse du cœur à l'amour de Dieu. Dans l'Évangile, Jésus reprendra cet enseignement, mais en citant les prophètes contemporains d'Amos: «Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. C'est en vain qu'ils me rendent un culte» (Matthieu 15,8-9 citant Isaïe), ou «Si vous aviez compris ce que signifie: C'est la miséricorde que je veux, non le sacrifice» (Matthieu 9,13 et 12,6, citant Osée). Finalement, Amos s'oppose aussi à *la suffisance d'Israël*, à cette sécurité qu'il place en lui-même, en ses propres forces, et non en Dieu, le Seigneur, Dieu des puissances, comme il l'appelle, lui qui l'a pourtant sauvé d'Égypte. Sur ce point aussi Amos est rejoint par le Nouveau Testament: «Qu'as-tu que tu n'aies reçu? Et si tu l'as reçu, pourquoi t'enorgueillir comme si tu ne l'avais pas reçu?» (1 Co 4,7)³³. Ce message d'Amos nous concerne tous et nous demande de nous engager dans la voie de la justice. Cet enracinement biblique reste un leitmotiv pour fonder une pastorale de Justice et Paix dans les prisons. «Ce que JHWH attend de son peuple, ce ne sont ni les assemblées de prières, ni les sacrifices, ni les fêtes, ni les pèlerinages... Mais plutôt la justice et le droit. Il ne se laisse donc pas impressionner par les agitations culturelles, si elles ne sont pas la célébration d'un effort pour la justice³⁴.» Car Dieu défend la cause des pauvres et condamne les injustices infligées au peuple (cfr Is 41,10ss; 54,17; Ps 129, 4ss). Dieu ne se réjouit pas quand les droits des pauvres et la justice sont bafoués (Am 5,7; 8,4-8; Is 10,1; 5,8; 58,1-12; Jr 5,26-31; 22,13-19). La justice

est liée à la nature et à la volonté de Dieu (Mi 6,8; Lc1,75; Ep 6,14; Ap 19,8).

Dans le Nouveau Testament, la mission de Jésus exprime bien le combat pour la justice en faveur des pauvres, des prisonniers et des marginaux (cfr Lc 4,18-19; 7,22-23; Is 61,1-2). Jésus nous invite à chercher «d'abord le Royaume et sa justice» (Mt 6,33). Les Béatitudes sont comprises entre autres en rapport avec la pratique de la justice à l'égard de tout homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, et surtout des pauvres, et de la manière de les vivre (cfr Mt 5,1-10). La pratique de la justice chrétienne est une imitation de Jésus enrichie par la solidarité, la charité et la miséricorde. C'est l'attitude que tout chrétien doit adopter pour accueillir Jésus dans les pauvres, les prisonniers, le prochain (cfr Lc 10,29-37).

La justice biblique vise l'harmonie de la vie de l'homme face à Dieu et à ses semblables. Cette harmonie se retrouve au sein d'une société où règnent la paix et la justice. Dans la vision chrétienne, la justice est inséparable de l'amour ou de la charité. Celle-ci guide la pratique de la justice dans la société. Les chrétiens intègrent la justice dans leur vie en rapport avec le Règne de Dieu.

Les Pères de l'Église n'ont pas oublié cette dimension de la défense des droits des pauvres. C'est pourquoi, par exemple, saint Ambroise de Milan a concrétisé son amour envers les pauvres en disant: «Mieux vaut être bon et nous créer des ennuis que de nous montrer inhumains» à l'égard des pauvres. Cette mission prophétique demande du courage et de la personnalité pour défendre les droits des prisonniers dans les milieux carcéraux.

Les fondateurs et fondatrices des congrégations religieuses et des instituts de vie apostolique ou séculiers recommandent à leurs membres de s'intéresser avec empressement aux pauvres, et concrètement aux prisonniers. Raison pour laquelle nous rencontrons des religieux, des religieuses, des prêtres et d'autres ouvriers de l'Évangile œuvrant dans les aumôneries de prisons, pour mettre en pratique les charismes de leurs fondateurs ou fondatrices. Ceux-ci étaient touchés par la parole de Jésus qui dit: «J'étais en prison et vous êtes venus me voir» (Mt 25,36).

L'enseignement social de l'Église insiste aussi sur cette dimension de la défense des droits de la personne humaine afin de construire une société de justice et de paix où les hommes et les femmes se respectent mutuellement. Pour le Pape Jean XXIII, «la doctrine sociale de l'Église Catholique a, sans le moindre doute possible, une valeur permanente. Son principe essentiel est que l'homme est le fondement, la cause et la fin de toutes les institutions sociales – l'homme, être social par nature et élevé à un ordre de réalités qui transcendent la nature. En partant de ce principe fondamental, qui proclame et garantit la dignité sacrée de la personne, la sainte Église, surtout depuis cent ans, avec le concours des prêtres et des laïcs qualifiés, a mis au point un enseignement social. Elle y indique avec clarté comment organiser les relations humaines selon les normes universelles, conformes à la nature des choses, adaptées aux diverses conditions de la société et aux caractères de notre époque, et, partant, susceptibles d'être acceptées par tous³⁵.»

La reconnaissance des droits des prisonniers est approuvée par tous quand les conditions de détention ne répondent pas au respect des droits de l'homme. Ces droits de l'homme sont défendus dans leurs encycliques par les Papes Léon XIII, Pie XI, Pie XII, Jean XXIII, Paul VI et Jean-Paul II. Voici les encycliques des Papes sur la défense des droits de l'homme: – Léon XIII: *Rerum novarum* (1891), première encyclique sociale sur la condition ouvrière; – Pie XI: *Quadragesimo anno* (1931) sur la science sociale catholique; – Pie XII: radio message sur la *politique comme médiation privilégiée de la charité*; – Jean XXIII: *Mater et Magistra* (1961) sur la mission éducatrice de l'Église, la mondialisation et le bien commun; *Pacem in terris* (1963) sur l'apologie des droits de l'homme; – Paul VI: *Populorum progressio* (1967) sur le développement comme le nouveau nom de la paix qui tient compte de la vision globale de l'homme et de l'humanité; Synode des Evêques en 1971 sur *la justice dans le monde* où il affirme que le

combat pour la justice fait partie intégrante de la mission évangélisatrice de l'Église; *Octogesima adveniens* (1971): 80^e anniversaire de *Rerum novarum* sur l'inculturation de l'action socio-politique; l'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* (1974) où il affirme les liens qui existent entre évangélisation et promotion humaine, développement et libération; – Jean-Paul II: *Redemptor hominis* (1979) où il dit que l'homme est la route de l'Église, route tracée par le Christ lui-même; *Laborem exercens* (1981) sur l'importance du travail humain, le capital et la culture; *Sollicitudo rei socialis* (1987) sur la division du monde et les structures du péché; *Redemptoris missio* (1990): travailler pour le Royaume de Dieu au milieu des hommes; *Centesimus annus* (1991) où il affirme que l'Église doit s'occuper des structures et des cultures afin de découvrir la vérité de l'homme.

L'Épiscopat africain a intégré dans son programme pastoral la dimension de la justice et de la promotion humaine à travers les Commissions «Justice et paix» des Conférences épiscopales nationales. Dans le domaine de la justice et du développement, les Évêques africains demandent aux chrétiens qui ont des responsabilités publiques de les exercer dans la justice et l'impartialité. Ils veulent une Église africaine qui rend témoignage à la justice par sa propre vie à travers une conversion continuelle³⁶. La Conférence épiscopale nationale du Congo Démocratique a produit des textes considérables sur la situation sociale, économique et politique du peuple congolais et déplore le non-respect des droits du peuple et la misère qui s'accroît de jour en jour. Depuis 1972 jusqu'à ce jour, leur discours social reste percutant³⁷. Les multiples déclarations de l'Épiscopat congolais stigmatisent aussi les injustices, les traitements inhumains infligés à des personnes. Ils font appel à un monde plus juste où les droits fondamentaux de la personne sont respectés dans un État de droit et ils appellent tous les chrétiens et tous les citoyens à la responsabilité. «Ainsi avons-nous, à plusieurs reprises ces dernières années, élevé la voix pour inviter nos chrétiens à s'engager davantage dans un renouveau interne, afin d'être meilleurs citoyens et artisans dynamiques de leur propre bonheur. Face à la persistance de signes certains d'un malaise social profond et d'un mal réel qui, de l'intérieur comme de l'extérieur, ronge notre société, force nous est de nous adresser de nouveau à nos chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté, plus particulièrement à ceux qui, à leur niveau et de différentes manières, tiennent en mains les destinées de notre peuple, qui peine et souffre dans son âme et dans son corps. Car la charité du Christ nous presse à être solidaires du monde et de sa recherche de justice et de paix. Nous sommes le relais de ce Jésus, qui est venu dans le monde pour sauver l'homme, c'est-à-dire pour le libérer de toutes les formes d'esclavage et d'aliénation, afin de donner à la destinée humaine toute son ampleur et son achèvement. L'Église ne peut garder pour elle seule les trésors de paix et de justice contenus dans la Bonne Nouvelle. Celle-ci est un ferment de salut qui se manifeste par la conversion des cœurs et la transformation de la vie des hommes³⁸.»

L'engagement des congrégations religieuses dans les aumôneries de prisons a pour motivation la restauration de la dignité du prisonnier comme personne créée à l'image et à la ressemblance de Dieu. Malgré son infraction, ses droits méritent d'être garantis au sein des prisons. Car la dignité de la personne humaine est le fondement même des droits de l'homme. Jacques Maritain nous l'explique: «La personne humaine a des droits, par là même qu'elle est une personne, un tout, maître de lui-même et de ses actes, et qui par conséquent n'est pas seulement un moyen, mais une fin, une fin qui doit être traitée comme telle. La dignité de la personne, ce mot ne veut rien dire s'il ne signifie pas que par la loi naturelle la personne humaine a le droit d'être respectée et est sujet de droit, possède des droits. Il y a des choses qui sont dues à l'homme par là même qu'il est homme³⁹.» Ce sont des hommes que les aumôniers défendent en prison avec le mandat de l'Église. En outre, le prisonnier n'a pas seulement des droits à revendiquer à l'État, mais il a aussi des devoirs envers l'État et la société quand il s'amende afin de réintégrer la société.

C'est cette justice ou cette défense des droits des pauvres que les Jésuites et les Oblats cherchent toujours à défendre dans leur ministère au sein des prisons.

II.3. Le ministère des prisons exercé en Église et dans l'Église

La pastorale auprès des prisonniers est un ministère de l'Église que Jésus lui a confié dans le souci de soulager les pauvres. C'est un ministère de libération selon lequel l'Église prend position pour se conformer à la mission que Jésus lui a confiée. «Face aux souffrances de son peuple, la Bible nous dit que Dieu prend position et qu'il appelle des hommes pour réaliser son projet de libération: 'Maintenant va, je t'envoie auprès de Pharaon, fais sortir d'Égypte mon peuple' (Ex 3,10). Après Moïse et les prophètes, Dieu a même envoyé son propre Fils pour libérer les hommes: 'L'Esprit du Seigneur est sur moi... Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur... Aujourd'hui s'accomplit pour vous ce passage de l'Écriture' (Lc 4,18-21). Cette libération dont Dieu prend l'initiative concerne toutes les dimensions de la vie, personnelle et sociale, économique, politique et culturelle. Jésus guérissait de toute infirmité et les signes qu'il accomplissait touchaient le fond des cœurs, d'où proviennent toutes les iniquités (Mt15,19). Les chrétiens lisent dans la Bible que la cause de la misère et des injustices dans laquelle ils vivent n'est pas à chercher du côté de Dieu. C'est le péché de l'homme qui met en place les structures économiques et socio-politiques d'oppression pour protéger ses intérêts égoïstes. Dieu est au contraire celui qui veut nous libérer, par les armes de l'amour, de la vérité et de la justice, mais il veut nous libérer avec notre collaboration. À tous les opprimés, à tous les paralysés, il dit 'Lève-toi, prends ton grabat et marche' (Mc 2,9)⁴⁰».

L'Église, à travers les aumôneries des prisons, exerce la tâche de libérer les prisonniers par amour, en tenant compte de toutes les dimensions de leur vie: spirituelle, morale, physique et matérielle. Elle doit connaître la profondeur des maux qui ont amené les prisonniers en détention avant d'inviter ceux-ci au repentir. Car les infractions commises par les prisonniers font d'eux les responsables des péchés que l'Église a mission de remettre s'ils manifestent une contrition sincère (cfr Jn 20,23; Mt 16,19). La mission de l'Église consiste à ramener les prisonniers et les services pénitentiaires et judiciaires à la vérité de leur vie et à la justice, afin de mettre en œuvre la crainte de Dieu qui rectifiera leur comportement.

Les religieux qui s'engagent dans cette pastorale des prisons reçoivent d'abord, au nom de l'Église, le mandat de leur supérieur majeur. Ensuite, ce mandat est confirmé par l'évêque diocésain par une nomination conformément aux normes de l'Église contenues dans le Code de droit canonique. «L'action apostolique qui doit être exercée au nom et par mandat de l'Église sera accomplie en communion avec elle⁴¹.» Le canon 678 § 1-3 définit bien la mission confiée aux religieux œuvrant dans les aumôneries des prisons, au sujet du soin des âmes et de la collaboration avec la hiérarchie religieuse et ecclésiale. «En ce qui concerne le soin des âmes, l'exercice public du culte divin et les œuvres d'apostolat, les religieux sont soumis au pouvoir des évêques auxquels ils doivent témoigner respect dévoué et révérence. Dans l'exercice de l'apostolat extérieur, ils sont soumis à leurs propres supérieurs et doivent rester fidèles à la discipline de leur institut; les évêques eux-mêmes, si le cas se présente, ne manqueront pas d'urger cette obligation. Dans l'organisation des œuvres d'apostolat des religieux, il faut que les évêques diocésains et les supérieurs religieux agissent de concert». [En effet] «ce canon [678] trace la ligne de travail apostolique, qui, lorsqu'elle n'est pas claire, peut causer des malaises⁴².» Par respect mutuel, la collaboration des religieux dans les œuvres apostoliques des diocèses exige un accord et un compte à rendre à l'évêque diocésain et au supérieur religieux légitime. S'il faut révoquer ou déplacer le religieux nommé à un office, il est nécessaire que les deux partenaires, Congrégation et diocèse, s'avertissent pour ne pas créer de méfiance et de malentendus sur la voie de la collaboration apostolique. En fait, «le religieux occupe un office diocésain par nomination de l'évêque diocésain. Néanmoins, il doit être présenté par son supérieur légitime. Ce dernier peut demander au profès de quitter un office; il suffira qu'il en avertisse l'évêque diocésain ou celui-ci peut de sa propre initiative révo-

quer un profès. Il lui suffira simplement d'avertir le supérieur de celui-ci. Celui qui prend la décision en pèsera la gravité⁴³.» Ce commentaire est explicité dans le canon 682 § 1-2 qui dit: «S'il s'agit d'un office ecclésiastique à confier à un religieux dans un diocèse, c'est l'Évêque diocésain qui nomme le religieux sur présentation du supérieur compétent ou du moins avec son consentement. Le religieux peut être révoqué de l'office qui lui a été confié, sur simple décision, soit de l'autorité qui a confié l'office, le supérieur religieux étant averti, soit du supérieur, celui qui a confié l'office étant averti; le consentement de l'autre n'est pas requis».

Les Jésuites et les Oblats qui œuvrent dans les prisons sont des religieux. Ils doivent avoir appliqué ces articles du droit canonique pour la réussite de leur apostolat reçu de l'Église dans les prisons de Makala et de Kikwit. Nous savons qu'un religieux ne peut donc accepter de lui-même aucun ministère sans l'autorisation de ses supérieurs. Normalement, c'est la congrégation, la province, qui s'engage et qui donne ensuite un mandat, une mission particulière à ses membres. C'est ce qui assure la stabilité des engagements et leur fidélité au charisme de l'Institut. Cela permet aussi au religieux de recevoir l'appui et le soutien de sa Congrégation. Si le religieux s'est engagé individuellement, sans l'autorisation de ses supérieurs, il ne peut exiger ensuite que sa Congrégation assure le maintien de son œuvre ou en prenne la défense dans les situations difficiles. En un sens, comme on le dit parfois, il n'y a pas de religieux s'il n'y a pas de mission, ou de mandat, de la part de la Congrégation⁴⁴. Par ce fait, les Jésuites et les Oblats ont conscience d'exercer le ministère à l'aumônerie des prisons dans l'Église et en Église pour la gloire de Dieu et le salut des prisonniers. Car, aucun ministère de l'Église ne peut s'exercer sans mandat de la communauté ecclésiale et de la communauté religieuse à laquelle appartient le religieux à qui un ministère est confié.

II.4. Jésuites et Oblats aumôniers des prisons de Makala et de Kikwit

La pastorale des prisons est identifiée à une institution de l'Église appelée Aumônerie Catholique des Prisons, en abrégé **A.C.P.**, que l'Église peut confier à des prêtres religieux ou séculiers. Pour le cas des prisons de Makala et de Kikwit, la charge de l'Aumônerie a été confiée aux Jésuites et aux Oblats. L'option pour les pauvres et pour la défense des droits de l'homme et de la dignité des prisonniers pousse ces deux Congrégations à s'occuper des prisonniers de Makala et de Kikwit. Cette exigence de défendre les droits des prisonniers se présente pour ces deux Congrégations comme un droit et un devoir dans les soins spirituels et juridiques à conférer aux détenus au nom de l'Église. Car celle-ci «revendique le pouvoir d'intervenir dans la société comme un droit et un devoir. La religion, qui est son domaine, a en effet un rôle à jouer dans la société. Car, c'est l'Église qui puise dans l'Évangile des doctrines capables, soit de mettre fin aux conflits, soit au moins de les atténuer⁴⁵.»

Dans cette pastorale des prisons, les Jésuites étaient déjà lancés avant les Oblats depuis 1937, à l'époque de l'État indépendant du Congo-Belge. Ils avaient débuté leur ministère dans les prisons de Bandundu, de Kikwit, de Makala à Kinshasa, de Luzumu dans le Bas-Congo et de Bukavu. Jusqu'en 2002, ils ont un confrère, le Père LECUIT, qui exerce ce ministère à la prison de Makala sans mandat spécifique de ses supérieurs. Il y va comme les autres congrégations qui se sont réparties les pavillons. Écoutons le témoignage du Père Léon de SAINT-MOULIN sur les Jésuites aumôniers des prisons en République Démocratique du Congo: «Dans les catalogues annuels, le terme apparaît avec la mise en place [les statuts] de 1937, simultanément à Kikwit (Père N., qui sera l'année suivante le Père Jacques DELAERE) et à Bandundu (Père Simonis), sous le vocabulaire *Visitator carceris* (visiteur de la prison). On n'a pas les catalogues des années 1940-1945 (mises en place de 1939-1944). À Bandundu, il y aura encore un Jésuite avec le même titre en 1945 (Père Léon NEUBERG), 1946-1948 (Père Ernest LIBBRECHT) et 1950 (Père Adolphe TOYE). Un des deux derniers était sans doute en fonction en 1949. À partir de 1951, les Jésuites cèdent Bandundu aux Missionnaires du Verbe Divin (SVD). À **Kikwit**, en 1945 Père Paul BIEBUYCK, en 1946 Père Maurice RYCKX, en 1947-1961 Père Paul TAYMANS, en

1962 Père Louis CRAHAY, en 1963-1966 Père Émile LANGE, en 1967-1974 Père Adolphe DASSENOY. Il n'y en a pas de 1975 à 1982. En 1983-1986, Père Jean-Marie RALET. En 1986-1993 Père Marcel GUDENA. Le Père DUMORTIER n'a jamais été inscrit dans ce ministère. À Kinshasa, le Père N'SOKI KITA fut d'abord *Vicaire dominical* à la prison centrale de **Makala** en 1981-1983, puis *Aumônier* de la même en 1984-1986. Le Père Joseph CUYERS a été chargé d'enseigner la Bible aux prisonniers, sans spécification de **Ndolo** où il allait, de 1979-1985. Le Père Guy VERHAEGEN a été inscrit comme Aumônier de **Luzumu** en 1986 seulement (sans doute en rapport avec les démarches faites pour obtenir un bélier ou une pompe). Il était alors à la Maison Saint-Ignace et est ensuite devenu responsable de Notre-Dame-de-Grâces en construction. Le Père LECUIT n'a jamais eu ce ministère inscrit dans son statut. À Bukavu, le Père Anatole De CONINCK a été *Visiteur* de la prison de 1969 à 1995, puis *Aumônier* en 1996 et sans doute en 1997. Il ne l'est plus en 1998⁴⁶.»

Quant aux Oblats, ce n'est qu'en 1987 qu'ils ont commencé à se voir confiée la direction des aumôneries des prisons de **Makala** et de **Kikwit** en 1994 en remplacement des Jésuites. Dans ces deux prisons, les Oblats ont remplacé les Jésuites pour la poursuite de l'évangélisation en leur sein. Car le ministère dans les prisons ou dans les aumôneries des prisons présente aujourd'hui les prisons comme «de nouveaux milieux à évangéliser⁴⁷.»

Les personnels OMI de la Province oblate du Congo de 1987 à 2001 présentent les affectations des Oblats qui ont reçu l'obédience d'Aumônier soit à la prison de Makala, soit à la prison de Kikwit. L'Aumônerie Catholique des prisons civiles et militaire de Kinshasa dont s'occupaient les Oblats de 1987 à 1997 renfermaient la Prison Centrale de **Makala**, la prison militaire de **Ndolo**, le Camp de Détention de **Luzumu** et la **Maison d'Accueil pour Ex-Prisonniers** sur l'avenue Tatamena dans la commune de Bumbu à Kinshasa. Les Pères oblats qui étaient Aumôniers à Makala sont: Justin ALUNG MPULU (1987-1990), décédé le 7 août 1996 à Kinshasa; Zénon BERIKANI (1990-1993); Cyrille ATITUNG (1993-1994) et Edy MABILA (1994-1997). É la prison de **Kikwit**, nous avons comme Aumôniers les Pères Justin ALUNG MPULU (1994-1996), Clément MULEWU MUNUMA (1996-2001) et Léon DEVISSCHER qui y travaille depuis 2001.

Notons que dans le remplacement qui s'était opéré entre Jésuites et Oblats, il n'y a pas eu d'initiation des Oblats par les Jésuites. Les uns et les autres ont travaillé selon l'inspiration de l'Esprit dans la défense des droits des prisonniers. En 1987, le Père Justin ALUNG MPULU, o.m.i., a remplacé le Père N'SOKI KITA, s.j., à l'Aumônerie Catholique des prisons civiles et militaire de Kinshasa. À la prison de Kikwit, le même Père Justin a remplacé le Père Marcel GUDENA, s.j. Ces trois prêtres jésuites et oblat sont décédés. Signalons aussi que les Jésuites et les Oblats qui ont exercé le ministère à l'Aumônerie Catholique de la prison de Makala ne s'y sont pas limités. Leur action pastorale s'était étendue jusqu'à la prison militaire de Ndolo et jusqu'au Camp de Détention de Luzumu dans le Bas-Congo. La maison d'accueil pour ex-prisonniers à Bumbu leur avait permis d'héberger les ex-prisonniers qui n'avaient pas de famille à Kinshasa et de les faire voyager vers leurs milieux d'origine. Actuellement la prison de Makala est dirigée par plusieurs congrégations qui se sont réparties les pavillons dont elles s'occupent, sans la coordination d'un aumônier officiellement nommé par l'Archevêque de Kinshasa. La prison de Kikwit étant la seule dans la ville de Kikwit, la pastorale des Jésuites et des Oblats se limite tout simplement à cette circonscription pénitentiaire. Pour venir en aide matériellement aux détenus, les aumôniers font appel aux différentes paroisses des lieux où se trouvent les prisons. Les chrétiens y viennent nombreux pour prier avec les prisonniers et leur offrir ce qu'ils apportent. Dans les deux prisons de Makala et de Kikwit, il existe une association de chrétiens appelée «**Amis(es) de la prison**» qui ont pour vocation de soutenir les prisonniers spirituellement, moralement et matériellement sous la direction de l'aumônier des prisons. Ils mettent en pratique ces paroles de Dieu: «J'étais en prison et vous êtes venus me voir» (Mt.25,36) et Hébreux 13,3: «Souvenez-vous des prisonniers, comme si vous étiez emprisonnés avec eux, et de ceux qui sont maltraités, comme étant vous aussi dans un corps». Comment

s'articule la pastorale des prisons?

II.5. Caractéristiques de la pastorale au sein des prisons

Le ministère auprès des prisonniers a deux dimensions essentielles: l'une pastorale et l'autre juridique⁴⁸, que nous pouvons appeler la théologie pastorale et juridique du ministère des prisons.

La dimension pastorale du ministère des prisons se réalise à travers les messes et la catéchèse. Elle a une mission évangélisatrice dans les prisons. Elle apporte un message de libération et de conversion aux prisonniers (cfr Mc.1,15). La prédication cherchera à toucher la conscience des prisonniers afin qu'ils se convertissent et expérimentent l'amour de Dieu en prison. Même s'il est difficile d'obtenir des conversions rapides, il y a quand même la parole de Dieu qui tombe dans la bonne terre comme le dit la parabole du semeur (cfr Mc.4,13-20). Dans les prisons, il n'y a pas que des catholiques. Le message de libération, de justice, de paix, de vérité et d'amour s'adresse à tous les prisonniers avec qui les aumôniers ou les agents pastoraux prennent contact sans distinction de religion. La prison devient alors le lieu du respect des confessions religieuses et de l'œcuménisme. La parole de Dieu en prison ne s'arrêtera pas seulement aux prisonniers mais s'adressera aussi aux personnels pénitentiaires et judiciaires que le Ministère de la Justice place pour le service des prisonniers. Ces personnels sont appelés à travailler en toute honnêteté, justice et transparence dans la gestion des prisonniers, afin de leur administrer le droit et la justice. Les aumôniers et les agents pastoraux œuvrant en prison doivent avoir les attitudes de respect, d'amour, d'écoute, de service, de foi et de prière à l'égard des prisonniers. Sans ces attitudes, les prisonniers ne leur feront pas confiance ni ne s'ouvriront pour leur dire la vérité.

Ce ministère dans les milieux carcéraux est une pastorale de prudence qui demande la connaissance de la loi pénitentiaire, la discrétion, la souplesse, la sagesse de la part des agents pastoraux pour ne pas se faire emprisonner un jour. C'est une pastorale de vérité et de justice. Avant d'exiger des prisonniers et des services correctionnels qu'ils soient justes et véridiques, les aumôniers des prisons et les autres agents pastoraux doivent d'abord incarner ces vertus par leur témoignage de vie en ces milieux. Et Jésus nous dit: «Si votre justice ne dépasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux» (Mt 5,20). Tout en étant prudent dans cette pastorale, il ne faut jamais crucifier la vérité si nous voulons nous engager dans le combat pour la justice et la paix dans ce monde carcéral. C'est aussi une pastorale de promotion humaine dont les activités sont coordonnées par les aumôniers de prisons. Pour éviter l'oisiveté des prisonniers, il convient de leur proposer des occupations utiles pour leur santé et leur survie. Par exemple, travaux manuels aux champs, lecture de livres spirituels et de droit, sport, apprentissage de nouvelles technologies appropriées pour se prendre en charge après la sortie de prison, etc. Tout cela peut permettre aux détenus d'apprendre un métier en vue de leur réinsertion sociale. Même si nos prisons n'ont plus d'unités de production en vue d'un travail rémunérateur, il faut imaginer de nouvelles initiatives pratiques et concrètes telles que la fabrication de savons, de parfums, de désinfectants; l'élevage des lapins; le jardinage, la cordonnerie, le bricolage, etc.

Comme l'affirme le Pape Jean-Paul II, «pour rendre plus humaine la vie en prison, il est plus que jamais important de prévoir des initiatives concrètes qui permettent aux détenus d'exercer, autant que possible, des activités de travail de nature à les soustraire à l'appauvrissement résultant de l'oisiveté. On pourra ainsi leur faire suivre des parcours de formation qui faciliteront leur insertion dans le monde du travail à la fin de leur peine. Par ailleurs, il ne faut pas négliger l'accompagnement psychologique qui peut servir à dénouer des problèmes liés à la personnalité. La prison doit être non pas un lieu de négation de l'éducation, un lieu d'oisiveté, voire de vice, mais de rédemption⁴⁹.» La prison est un véritable lieu de rééducation, dans la ligne du droit à la liberté.

Le ministère au sein des prisons revêt un caractère d'assistance sociale aux prisonniers.

Normalement, le premier travail des aumôneries de prisons n'est pas d'assister matériellement les prisonniers. Il consiste dans le service du culte qui assure l'instruction religieuse et morale aux détenus. La tâche matérielle est du ressort du Ministère de la Justice, par le biais de l'administration pénitentiaire. Vu la défaillance de ce Ministère dans notre pays, l'Église est obligée de venir en aide en nourriture, en vêtements, en médicaments, dans l'entretien des pavillons des détenus. Ces droits, les prisonniers doivent en bénéficier de la part du Ministère de la Justice. Car l'Église ne peut intervenir qu'en cas de nécessité en voyant la misère des prisonniers. C'est alors qu'elle applique la recommandation de Jésus: «Donnez-leur vous-mêmes à manger» (Mc.6,37). De cette manière l'Église ne peut pas seulement se limiter à donner à manger aux détenus, mais elle doit travailler pour la promotion humaine des prisonniers.

En ce sens, l'Église marque sa présence en prison. En effet, «les équipes d'aumôneries ne sont pas en prison pour justifier les délits et les crimes des personnes incarcérées, et les prisonniers qui viennent aux aumôneries ne demandent pas qu'on les excuse, encore moins qu'on s'apitoie sur leur sort. On leur dit qu'ils sont «l'Église en prison»: alors ils voudraient bien que les chrétiens du dehors les écoutent avec attention et bienveillance. La première démarche pour aider à la réinsertion, c'est l'écoute – le premier signe distinctif de l'action de l'Église doit être la qualité de son accueil. L'Église doit créer des lieux de ressourcement et de guérison morale et spirituelle pour les blessés de la vie: que les détenus soient d'abord libérés dans leur tête... Comment faire pour que les chrétiens prennent conscience de la prison, accueillent les détenus et soutiennent leur famille, les aident, lorsqu'ils en sortent, à retrouver un équilibre de vie familiale, professionnelle? – Il faut stopper l'assistanat inahibant, le bénévolat irresponsable et le développement des œuvres qui vivent à même la misère, l'incapacité et la soumission des «paumés» «- La vraie réinsertion commence par: ne jugez pas ce que j'ai fait, mais jugez-moi pour ce que je suis maintenant...⁵⁰» Ainsi, la présence de l'Église en milieu carcéral, par le biais des aumôneries de prisons, consiste à rendre vivable la prison en favorisant la récupération sociale des détenus, en leur donnant une nouvelle espérance de vie.

La dimension juridique de la pastorale des prisons est essentiellement une connaissance des infractions des prisonniers, à partir de laquelle s'élaborera la formation morale et juridique des détenus. Pour guérir ou libérer les prisonniers, il faut d'abord diagnostiquer leurs infractions afin de les aider à en sortir. Chaque infraction a sa pénalité selon qu'elle est condamnée par le Code pénal pour les civils⁵¹ et par le Code de justice militaire pour les hommes en uniforme ou avec leurs complices civils. C'est pourquoi les Aumôniers doivent expliquer cette gravité aux prisonniers pour qu'ils prennent conscience que l'infraction est un mal ou un péché qu'on cause à autrui et à la société en passant par l'infraction à la loi ou aux commandements de Dieu. D'où la nécessité de la formation morale et juridique à donner aux prisonniers. Cette formation consiste à sensibiliser leur conscience aux valeurs morales à partir de la parole de Dieu et de quelques notions de la loi ou du droit, en partant des infractions des prisonniers.

Par la formation morale, les prisonniers devront apprendre que les infractions constituent le péché commis contre le frère, la sœur, la société et contre Dieu, en détruisant les relations sociales. Elles sont le mal que nous devons combattre chaque jour dans notre vie, même en prison. Cette prise de conscience les amènera à demander pardon et à se convertir dans la mesure du possible. Leur dire que pour éviter le péché ou le mal (infraction), il faut avoir la conscience de fuir ce mal par la crainte de Dieu (cfr Is 11,2). La prise de conscience de ces maux nous pousse à respecter la loi établie par le législateur et les commandements de Dieu. Cette formation morale vise le reclassement des prisonniers en société. Il faut que les prisonniers comprennent que Dieu et l'État sont contre les péchés ou les infractions qui dénaturent leurs valeurs de citoyens en société.

La formation juridique prend son sens du fait de l'ignorance de la loi chez certains prisonniers et même certains citoyens. Un principe juridique dit que «l'ignorance de la loi n'entraîne pas une

condamnation ou une arrestation». Mais si les prisonniers ou les citoyens sont arrêtés, c'est qu'ils tombent sous le coup d'un autre principe juridique qui dit: «Nul n'est censé ignorer la loi» ou comme le diraient les canonistes, «la loi est établie lorsqu'elle est promulguée⁵².» Cela veut dire qu'une fois la loi promulguée, elle est censée être connue de tous les citoyens. Mais le Professeur LIKULIA fait cette observation: «Le principe fondamental du droit pénal selon lequel nul n'est censé ignorer la loi», s'appliquant indistinctement à tout citoyen du plus obscur au plus illustre, et qui est une sorte de mensonge qu'on a astucieusement mais également appelé «fiction juridique», – car personne ne peut connaître toutes les lois – , n'aura, me semble-t-il, tout son sens que dans la mesure où les citoyens connaissent ou disposent des moyens efficaces de la connaissance de la loi. Or, un des moyens les plus sûrs et les plus efficaces de la connaissance de la loi, c'est précisément son enseignement⁵³.» Ceci implique une information sérieuse auprès des ignorants tant en prison que dans la société. Par ce fait, la prison devient un lieu d'éducation et de rééducation où les prisonniers apprennent la loi et la morale.

Ils devront savoir qu'il y a un instrument juridique de l'État qui décrit l'organisation des prisons en République Démocratique du Congo et qui définit les droits et les devoirs des prisonniers. C'est l'Ordonnance-Loi N° 344 du 17 septembre 1965 relative au Régime Pénitentiaire. On les éclairera, en outre, sur les autres instruments juridiques internationaux, tels que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Charte Africaine des Droits de l'Homme, la Convention de Genève sur les Droits des prisonniers de guerre, etc. Les prisonniers devront apprendre que l'infraction vient de toute violation d'une loi, d'un ordre établi ou d'un traité. Du point de vue juridique, «les infractions sont constituées par la violation d'une loi ou d'un règlement pour la non-observation duquel une peine a été prévue par l'autorité compétente. Ces peines sont établies pour assurer le respect des droits définis par la loi ou le règlement⁵⁴.» Les instruire enfin sur le fonctionnement des Cours et Tribunaux, et sur la procédure pour obtenir la libération provisoire aussi longtemps qu'ils sont en détention préventive.

En prison, nous rencontrons les prévenus et les condamnés ensemble selon le régime en commun institué dans les prisons de la République Démocratique du Congo. Les prévenus sont en détention préventive. Ils sont présumés innocents ou non coupables en prison tant que le jugement n'est pas encore prononcé sur eux par le tribunal. Leurs dossiers sont suivis par le Ministère Public jusqu'à leur fixation au tribunal. Ils ont le droit de demander la liberté provisoire moyennant un cautionnement à payer au Parquet ou au Tribunal de paix s'ils ont été condamnés par défaut. Leur jugement se fait en chambre de conseil à la prison⁵⁵. Les condamnés attendent en prison l'expiration de leurs peines fixées par les tribunaux de Grande Instance, ou de paix. Ils subissent une peine de servitude pénale avec amende, ou bien une peine subsidiaire pour racheter leur prison. Compte tenu de leur comportement en prison, les condamnés peuvent obtenir la libération conditionnelle et bénéficier de la mesure de grâce présidentielle⁵⁶.

Après avoir donné la formation morale et juridique, l'Aumônier peut procéder au suivi des dossiers des prisonniers prévenus dans les Cours et Tribunaux à partir des infractions de chacun et de l'effort de conversion des prévenus. L'Aumônier, ayant écouté les détenus et pris contact avec la direction de la prison et le magistrat instructeur, peut aider les prévenus et les condamnés par défaut à obtenir leur liberté provisoire. Ce travail nécessite la collaboration avec les autorités tant pénitentiaires, judiciaires, militaires, politiques qu'administratives, pour défendre la cause des prisonniers.

En voyant ce vaste champ de la pastorale au sein des prisons, dans le contexte actuel de notre société, l'évangélisation dans les prisons doit être intégrale. Elle sera «orientée d'une manière décisive vers la défense de la vie et de la culture des pauvres. Il ne suffit pas que les églises s'engagent, seules, dans le processus culturel, elles devront s'associer à d'autres acteurs sociaux qui aspirent aux mêmes objectifs et suivent les mêmes méthodes, ou des méthodes similaires, dans leur recherche pour constituer un sujet historique capable d'édifier une société différente, plus habitable et fraternelle pour tous⁵⁷.» C'est

une pastorale qui demande l'appui de plusieurs partenaires. Ainsi l'État doit considérer les aumôneries des prisons et d'autres organisations d'aide comme des partenaires visant le bien-être des prisonniers et leur salut intégral.

La pastorale au sein des prisons demande une coordination des activités de l'Aumônerie. À l'Aumônerie Catholique des Prisons, le coordinateur des activités liturgiques, pastorales, spirituelles, sociales et juridiques est l'Aumônier qui a reçu la nomination de l'évêque du diocèse où se trouve la prison et installé officiellement par cet évêque. L'Aumônier des prisons «doit être muni de toutes les facultés requises pour le bon exercice de sa charge pastorale. Outre celles accordées par le droit particulier, ou par délégation spéciale, en vertu de son office, il jouit de la faculté d'entendre les confessions des fidèles (prisonniers) confiés à ses soins, de leur annoncer la parole de Dieu, d'administrer le viatique et l'onction des malades, ainsi que de donner le sacrement de confirmation à ceux qui sont en danger de mort. Dans les prisons, l'Aumônier a de plus la faculté qu'il ne peut exercer que dans ces lieux, d'absoudre des sentences *Latae Sententiae* non réservées et non déclarées, restant sauves les dispositions du Canon 976 qui dit: «En cas de danger de mort, tout prêtre, même dépourvu de la faculté d'entendre les confessions, absout valablement et licitement de toutes censures et de tous péchés tout pénitent, même en présence d'un prêtre approuvé⁵⁸.»

Sachons que notre Église est hiérarchique et ordonnée même dans ses structures pastorales. L'Aumônier des prisons coordonne les activités en collaboration avec les autres agents pastoraux attachés à l'Aumônerie. Les visites des prisonniers par les chrétiens de diverses paroisses passent par l'information de l'Aumônier. Les dons à remettre aux prisonniers devront passer par l'aumônerie en vue de l'ordre, du suivi et d'un partage équitable et juste à tous les prisonniers. L'Aumônier est le représentant de l'évêque auprès des milieux carcéraux. Il rend compte à l'évêque qui est le premier responsable de l'aumônerie catholique des prisons. Si l'Aumônier est religieux, il réserve copie du rapport annuel des activités de l'aumônerie à son supérieur provincial. L'Aumônier des prisons est l'équivalent des curés des paroisses à la prison: elle est en effet une paroisse spéciale qui a besoin du secours des autres paroisses. C'est pourquoi «dans l'exercice de sa fonction pastorale, (l'Aumônier) gardera avec les curés les relations voulues⁵⁹» et coordonnera ses activités avec les leurs. Il gardera aussi contact avec la Commission Justice et paix pour la réussite de la mission de l'Église à la prison. L'Aumônier sera un berger du troupeau qui lui est confié à la prison. Il veillera sur lui, non par contrainte mais de bon cœur, comme Dieu le veut, et par dévouement. Le troupeau de l'Aumônier des prisons est constitué des prisonniers, du personnel pénitentiaire et judiciaire avec lequel il collabore pour la cause des prisonniers, les amis(es) de la prison, les collaborateurs de l'aumônerie et les chrétiens de différentes paroisses qui viennent prier à la prison et aider les prisonniers. Il ne commandera pas en maître à ceux dont il a reçu la charge. Il sera leur modèle de justice, de vérité, de transparence, d'ouverture, de pardon et de collaboration (cfr 1 Pi 5,1-3). La réussite de la mission évangélisatrice au sein des prisons en dépend.

CONCLUSION

Au cours de notre analyse historique et pastorale, nous avons voulu mettre à jour l'histoire de la collaboration entre les Oblats et les Jésuites dans les domaines de la pastorale des prisons sans oublier l'héritage passé de l'influence des statuts de saint Ignace sur les Oblats, et l'héritage pastoral de la cession aux Oblats par les Jésuites de la Mission d'Ipamu, autrefois faisant partie du Vicariat du Kwango. Cette histoire pourrait tomber dans l'oubli si on négligeait d'en faire état. Il existe, bien sûr, des écrits sur les tractations entre les Jésuites et les Oblats pour une mission au Congo⁶⁰. Mais il n'existe aucun écrit sur la pastorale des Jésuites et des Oblats dans les prisons. Voilà pourquoi nous nous sommes donné le devoir d'en écrire.

La pastorale des Jésuites et des Oblats au sein des prisons prend sa source dans les charismes de deux Congrégations enracinés dans la Bible et dans la tradition de l'Église, pour s'occuper des prisonniers afin de les libérer spirituellement, moralement, juridiquement et matériellement, en vue de leur réinsertion en société. Le but de cette pastorale est de restaurer chez les prisonniers leur dignité d'homme et de femme créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, et dont les droits doivent être garantis par la justice. C'est une mission de promotion de la justice, de la paix, de l'éducation des prisonniers; une mission prophétique et délicate pour la libération des détenus. Elle est aussi une mission de collaboration avec les milieux pénitentiaire et judiciaire pour défendre la cause des détenus.

Les Oblats et les Jésuites ont collaboré à l'héritage de l'Église légué par le Christ dans leur mission évangélisatrice en République Démocratique du Congo depuis 1893 pour les Jésuites, et 1931 pour les Oblats⁶¹. C'est l'héritage d'annoncer la Bonne Nouvelle (cfr Mt 28,19-20) à tout le vicariat du Kwango et d'Ipamu qui sont devenus aujourd'hui les diocèses de Kisantu, de Popokabaka, de Kenge, d'Inongo, de Kikwit et d'Idiofa dans la province ecclésiastique de Kinshasa. La mission des Oblats est allée au-delà du Congo au Nigeria, au Cameroun, à Madagascar, en Zambie, en Afrique du Sud, en Angola, à Tahiti, au Canada, à Rome et en Belgique. Cette annonce de la Bonne Nouvelle s'est étendue dans le ministère auprès des prisons de Makala et de Kikwit, aujourd'hui à la **prison de Luanda** en Angola pour continuer le projet du Christ qui est venu libérer les prisonniers et proclamer une année de grâce du Seigneur (cfr Lc 4,18-19).

La pastorale dans les milieux carcéraux est exigeante. Elle demande dévouement, bonne volonté, bonne conscience, un minimum de justice et de connaissance de la loi, l'amour des prisonniers et de leur service de la part des Aumôniers des prisons et des autres agents pastoraux. Les Oblats et les Jésuites ont compris ces exigences. C'est pourquoi ils se sont donnés et continuent à se donner corps et âme au service des prisons de Makala et de Kikwit. Actuellement la prison de Makala est dirigée par un partenariat de Congrégations sans un Aumônier officiellement nommé qui coordonnerait les activités de l'Aumônerie, comme il se doit. Dans ce partenariat, les Oblats sont absents. La prison de Kikwit est régentée par les Oblats et les Jésuites n'y sont plus.

Nous remarquons que dans la pastorale directe, les Jésuites ont initié les Oblats pendant six ans de 1931 à 1937, afin de les préparer à prendre la direction du vicariat d'Ipamu, à côté du vicariat du Kwango qui restera aux mains des Jésuites. Quant à la pastorale spéciale des prisons, aucune initiation ne s'était faite, vu que cela relevait du charisme de chaque congrégation et de la demande des diocèses où se trouvaient les deux prisons, une fois que les Jésuites eurent épuisé leurs personnels disponibles pour le ministère des prisons. Les Oblats ont alors pris la relève pour la défense des droits des prisonniers.

Nous espérons que ce parcours historique, pastoral, de collaboration entre les Jésuites et les Oblats suscitera d'autres recherches pour découvrir de mieux en mieux de nouveaux milieux d'évangélisation des pauvres en République Démocratique du Congo, en Afrique et partout dans le monde.

Notes :

¹ Constitution 1 des *Constitutions et Règles de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, Rome, 2000, p. 21.

² Eugène de MAZENOD, *Journal du 31 mars 1839* cité par Bernard DULLIER, *Rencontre sur la mission et les jeunes organisée par l'Atelier Jeunes de la Province de France*, Nancy, 17-18 mars, Documentation OMI N° 247, juillet 2002, p. 5.

³ Lire *Théo. Nouvelle Encyclopédie Catholique*, Paris, Éditions Droguet-Ardant/ Fayard, 1989, p.761.

⁴ Eugène de MAZENOD, *Lettre à l'Abbé TEMPIER*, Aix, 9 octobre 1815 dans *Écrits Oblats*, VI, p. 6-7. Lire Domenico ARENA, «*Unité dans la communauté pour la mission*», dans *Vie Oblate Life*, Tome LX, Ottawa, Août 2001, p. 236.

⁵ Fernand MUKOSO NG'EKIEB, *Les origines et les débuts de la mission du Kwango (1879-1914)*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1993, p. 26-27.

⁶ Fernand MUKOSO NG'EKIEB, *Op. Cit.*, p. 13-14.

⁷ Cfr John BAUR, *2000 ans de christianisme en Afrique. Une histoire de l'Église Africaine*, Kinshasa, Éditions Paulines, 2001, p. 229.

⁸ Mgr MAYALA ma Mpangu, *Évangile et Mission après un siècle d'évangélisation dans le diocèse de Kisantu 1893-1993*, Kisantu, 6/11/1992, p. 5.

⁹ Isidore NDAYWEL è Nziem, *Histoire générale du Congo de l'héritage ancien à le République Démocratique*, Paris, Bruxelles, Duculot, 1998, p. 347.

¹⁰ *Lettre du Père Paul PRAET aux Oblats de la Province, 10 mars 1931* citée par Baudouin MUBESALA Lanza, *Une mission au Congo. Les Oblats de Marie Immaculée (1931 – 1970)*, Mémoire de Licence en Théologie, Louvain-La-Neuve, Université Catholique de Louvain, 1994, p. 32-33.

¹¹ Pour cette partie nous nous sommes inspiré de Baudouin MUBESALA Lanza, *Op. Cit.*, p. 30-40.

¹² Donat LEVASSEUR, *Histoire des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, tome 2, Montréal, Maison Provinciale, 1986, p. 269.

¹³ Baudouin MUBESALA Lanza, *Op. Cit.*, p. 39.

¹⁴ Lucien KIKUTA MADIANGUNGU, «*Les tractations entre la Province Belge des Oblats de Marie Immaculée et les Jésuites en vue de la Mission du Congo (1928 – 1931)*», dans *Revue Africaine des Sciences de la Mission*, Vol. VII, n° 13, Décembre 2000, p.73.

¹⁵ Baudouin MUBESALA Lanza, *Op. Cit.*, p. 40-41.

¹⁶ Lucien KIKUTA MADIANGUNGU, *art. cit.*, p. 80; cfr Baudouin MUBESALA Lanza, *Op. Cit.*, p. 47.

¹⁷ Lucien KIKUTA MADIANGUNGU, *art. cit.*, p. 82.

¹⁸ Cfr *Ibidem*, p. 81-83.

¹⁹ Pour plus d'information sur toutes ces dimensions de la mission oblate dans le diocèse, cf. *Op. Cit.*, p. 60-104.

²⁰ Nous avons tiré ces informations du *Personnel OMI Province du Congo N° 16*, Kinshasa, Secrétariat Provincial OMI-Congo, 2001, p. 6-7.

²¹ Cfr *Personnel OMI Province du Congo N° 16*, p. 7-8.

²² Giovanni SANTOLINI, «*Institut Africain des Sciences de la Mission. Projet d'une Ratio Studiorum*», dans *Revue Africaine des Sciences de la Mission*, Vol. I, n° 1, Août – Décembre 1994, p. 285.

²³ JEAN-PAUL II, *Message pour la 35^{ème} journée des communications sociales*, n° 3 cité par Robert GUZABA MUNGELA, *L'évangélisation à l'ère de l'Internet. Du nouveau dans l'Église*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du baccalauréat en théologie (inédit), Kinshasa, Institut Saint-Eugène-de-Mazenod, 2001 – 2002, p. 9.

²⁴ Nous avons puisé ces informations dans les *Statuts de la Mission d'Angola*, sd, p. 1-4.

²⁵ Constitution 5 des *Constitutions et Règles de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, p. 24.

²⁶ Cfr Marcello ZAGO, «*La Mission aux dimensions du monde. Aspects missiographiques d'après Redemptoris Missio*», dans *Revue Africaine des Sciences de la Mission*, Vol. I, n° 1, Août – Décembre 1994, p. 72.

²⁷ *Constitutions de la Compagnie de Jésus N° 650. Annotées par la 34^e Congrégation Générale et normes complémentaires approuvées par la même Congrégation*, Rome, 1997, p. 229-230.

²⁸ Dans notre enquête concernant les Jésuites, nous avons consulté une source vivante, le Père Léon de SAINT MOULIN, s.j., historien et philosophe, professeur émérite des Facultés Catholiques de Kinshasa, à la Maison Saint-Ignace à Kinshasa-Gombe, Mercredi le 3 juillet 2002.

²⁹ Constitution 1 des *Constitutions des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, p. 21.

³⁰ Fernand JETTÉ, *OMI Hommes Apostoliques. Commentaire des Constitutions et Règles Oblates de 1982*, Rome, Maison Générale, 1992, p. 61.

³¹ Règle 9a des *Constitutions et Règles de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*, p. 31-32.

³² Clément MULEWU MUNUMA, *La pastorale spécialisée des prisons. Un des ministères de Justice et Paix de l'Église*, (à paraître aux Éditions Baobab), Kinshasa, 2002, manuscrit, p. 12.

³³ Guy THEUNIS, *Amos prophète de la justice sociale*, Kinshasa, Éditions l'Épiphanie, 1984, p. 19-20.

³⁴ Rigobert MINANI, *Existe-t-il une doctrine socio-politique de l'Église?*, Kinshasa, Éditions CEPAS, 2000, p. 65.

³⁵ JEAN XXIII, *Mater et Magistra*, n° 218-220 cité par Rigobert MINANI, *Op. Cit.*, p. 54-55.

³⁶ Lire le Symposium des Conférences Épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM), *Justice et Évangélisation en Afrique*, 6^e Assemblée du SCEAM 29 juin – 7 juillet 1981, Yaoundé; *Église et promotion humaine*, 1985.

³⁷ Nous citons ici ces discours de l'épiscopat congolais de 1972 à 2002: «L'Église au service de la nation» (1972), «Notre foi en Jésus-Christ» (1975), «Face à la situation présente» (1975), «Tous solidaires et responsables» (1977), «Appel au redressement de la nation» (1978), «Notre foi en l'homme image de Dieu» (1981), «Le chrétien et le développement de la nation» (1988), «Tous appelés à bâtir la nation. Mémoire» (1990), «Libérés de toute peur au service de la nation» (1990), «Libérer la démocratie (1991), «Pour un nouveau projet de société zairoise » (1992), «Complémentarité des vocations et des missions au sein de l'Église pour le service de la nation» (1992), «Présence de l'Église Catholique à la Conférence Nationale Souveraine» (1992), «Sauvons la nation» (1993), «Un effort supplémentaire pour sauver la nation» (1993), «Tenez bon dans la foi (1993), «Pour une nation bien préparée à ses responsabilités» (1994), «Des dirigeants nouveaux pour le salut du peuple» (1995), «Respectons la vie et la personne» (1996), «Non à la guerre, oui pour la paix et la justice» (1996), «Bienheureux les artisans de paix» (1997), «Lève-toi et marche» (1997), «Conduis nos pas, Seigneur, sur le chemin de la paix» (1997), «Sois sans crainte» (1999), «La situation dramatique du peuple Congolais et d'occupation de notre pays» (2000), «Recherchons ce qui contribue à la paix (Rm.14,19) des Évêques de l'ACEAC» (2002).

³⁸ Léon de SAINT-MOULIN et Roger GAISE N'GANZI, *Église et société. Le discours socio-politique de l'Église catholique du Congo (1956-1998)*, Tome 1: Textes de la Conférence Épiscopale, Kinshasa, 1998, p. 272-273.

³⁹ Jacques MARITAIN, *Les droits de l'homme et la loi naturelle*, New York, Éditions de la Maison Française, 1942, p. 84.

⁴⁰ Léon de SAINT-MOULIN, «Justice et paix dans la théologie africaine de l'archidiocèse de Kinshasa», dans *Revue Africaine de Théologie*, Volume 21, n° 42, Facultés Catholiques de Kinshasa, octobre 1997, p. 259-260.

⁴¹ Canon 675 § 3 du *Code de droit canonique* de 1983.

⁴² NGUNDU Mick, *Vie consacrée et sociétés de vie apostolique. Commentaires des canons 573-746*, Kinshasa, Éditions Baobab, 2000, p. 148.

⁴³ *Ibidem*, p. 151.

⁴⁴ Fernand JETTÉ, *Op. Cit.*, p. 53-54.

⁴⁵ Rigobert MINANI, *Op. Cit.*, p. 31. Lire Léon XIII, *Rerum novarum*, n° 13 § 2.

⁴⁶ Témoignage écrit à partir des catalogues des Jésuites par le Père Léon de SAINT-MOULIN, sj, Kinshasa, le 31 juillet 2002.

⁴⁷ John BAUR, *2000 ans de christianisme en Afrique. Une histoire de l'Église Africaine*, Kinshasa, Éditions Paulines, 2001, p. 541.

⁴⁸ Lire Clément MULEWU MUNUMA, *La pastorale spécialisée des prisons. Un des ministères de Justice et*

Paix de l'Église, Kinshasa, 2002, à paraître aux Éditions Baobab, chapitres II et III.

⁴⁹ JEAN-PAUL II, «Message pour le jubilé dans les prisons (9 juillet 2000)», n° 7, dans *La Documentation Catholique*, n° 2230, p. 653.

⁵⁰ Déclaration du Père Jean-Hubert VIGNEAU, Aumônier général des prisons, «*J'étais en prison ...*», dans *La Documentation Catholique*, n° 2263, 3 février 2002, p. 130.

⁵¹ Lire *Code Pénal Zaïrois*, Livre II.

⁵² Canon 7 du *Code de droit canonique de 1983*, Paris, Centurion/Cerf, 1984, p. 2.

⁵³ LIKULIA BOLONGO, *Droit pénal spécial zaïrois*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1985, p. 15.

⁵⁴ Pierre De QUIRINI, *Petit dictionnaire des infractions*, Kinshasa, Éditions CEPAS, 1986, p. 6.

⁵⁵ Cfr Article 28 et 30 du *Code de procédure pénale*. Lire KATUALA KABA KASHALA, *Code judiciaire zaïrois annoté*, Kinshasa, Édition ASYST S.P.R.L., 1995, p. 158-159.

⁵⁶ Cfr Article 91 de l'*Ordonnance-Loi N° 344 du 17 septembre 1965 relative au régime pénitentiaire*. Lire NYABIRUNGU Mwene SONGA, *Droit pénal général zaïrois*, Kinshasa, Éditions Droit et Société «DES», 1989, p. 335 et 353.

⁵⁷ Leonardo BOFF, *La nouvelle évangélisation. Perspective des opprimés*, Paris, Cerf, 1992, p. 162.

⁵⁸ Canon 566 § 1-2 du *Code de droit canonique de 1983*.

⁵⁹ Canon 571.

⁶⁰ Lire Baudouin MUBESALA Lanza, *Op. Cit.*, 176 P.; Lucien KIKUTA MADIANGUNGU, *Art. Cit.*, p. 59-85.

⁶¹ Cfr Isidore NDAYWEL è Nziem, *Op. Cit.*, p. 347.

Reflection Papers for the Oblate Bishops' Meeting of October¹ 2000

James M. FitzPatrick, O.M.I.

SOMMAIRE: À l'occasion d'une réunion des évêques oblats en octobre 2000, l'auteur présenta deux thèmes importants de la réunion et il les développa brièvement. Le premier concerne le ministère épiscopal selon le charisme oblat et la spiritualité missionnaire de saint Eugène de Mazenod. Le deuxième thème nous parle des initiatives missionnaires du Fondateur concernant la mission *ad intra* (ministère auprès de la jeunesse et des travailleurs dans la cité, la mission dans les campagnes et les villages environnants, etc.) et la mission *ad extra* (les critères dans le choix et l'acceptation d'un territoire donné, les relations du Fondateur avec ses missionnaires, etc.).

We publish here the English original papers of Fr. J.M. FitzPatrick, O.M.I., read at the Oblate Bishops meeting in October 2000, which were published only in a French translation in *Vie Oblate Life*, 60 (2001), pp. 119-128.

I. Episcopal Ministry: Oblate Heart

St. Eugene de Mazenod, O.M.I.

The founder of the Oblates was impelled by his passion for Christ, his love of the Church and his zeal for souls. As he grew in grace these matured; as he faced the changing realities of his vocation these took on varying degrees of urgency. They touched his heart and spurred his activity as a young man, a diocesan priest, a mission preacher, an Oblate of Mary Immaculate, a bishop. As a young layman the needs of the less fortunate moved him to serve; as a priest he was galvanized by the de-christianization of his native land; as a mission preacher he saw the painful lack of sacramental grace; as an Oblate he reached out for God to a wider world; as Bishop of Marseilles he saw the burden of all these in his local church. They stirred in him the resolve to dedicate himself to address these problems, and to draw together a band of men to be his companions in this endeavour.

Vocation as an Oblate

Among the overreaching concerns that drew Eugene to the priesthood and which determined him to seek companions three had a special importance for him:

1. His personal passionate love of Christ and for the Church
2. The desire to christianize his world
3. The life of grace of his co-workers

Other concerns ebbed and flowed according to changing needs and perceptions, but these three continued as an unwavering pattern, a pressing theme, a recurrent refrain. They were at the heart of his life for God. And this heart he tried to form in his companions – a heart like his, an “Oblate heart.” These three concerns – concerns which inspire, direct, challenge; concerns which find a life in personal and apostolic striving – these concerns were to undergird all Oblate being and doing. They are quintessentially Mazenod. They are quintessentially Oblate. These three lie at the core of the “Oblate heart”, which the Founder strove to form in every Oblate.

Vocation as a Bishop

By the call of the universal church and for the service of a local church, some Oblates are

summoned to serve as bishops. To this calling they bring their personal characteristics, their apostolic zeal, their pastoral experience. Their episcopal ordination comes as a grace to focus these, to enlarge the sacramental reality of their lives and ministry, to bind them in a special way to a particular church. But along with all their talents, zeal, experience, they also bring their own "Oblate heart". Formed in them by their religious life and living before their episcopal commission, their "Oblate heart" carries over into their episcopate. Inspired by St. Eugene de Mazenod, it is an integral part of their personal life, their apostolic concern, their episcopal ministry. It impinges on all that they are, on all that they do, and it cannot be separated from the new charge to which they are called.

An Oblate Heart

What is this "Oblate heart"? It is a spirit, an outlook, a mentality, a posture, a mode of being, a feeling, a way of acting. It is a vision, a fire, a touch, a reference point, an instinct, a focus, a lens. It is a presence, a measure, a direction, a point of view, a complexion, a leaning, a mind-set. It is a shared memory, a yardstick, a style, a flavour, a heritage, a character, a home-space. It is all those things which make one to be an Oblate – struck stronger than apostolate, juridical status, insignia or title. It is "Oblateness" – totally pervasive because of its radical base; none the less real for being well-nigh indefinable. even more authentic by being born from a lived life of grace. It is the heart of de Mazenod beating yet in each Oblate.

Episcopal Ministry: Oblate Heart

Those Oblates called to serve as bishops have a prime concern for a local church. Their apostolate is clearly marked by the needs and care of that small part of God's church to which they are wed. They serve it as priest-bishops and as religious, and these two graces, religious consecration and priestly episcopal ordination, empower them. The one does not diminish the other. The one does but enhance the other.

For an Oblate who is a bishop certain questions then arise – "To what degree does my Oblateness strengthen my episcopate, and vice versa?". "What stamp does my 'Oblate heart' impress on my episcopate?". "How are those three deeply de Mazenod concerns that lie at the core of the "Oblate heart" being addressed/realized in my ministry as a bishop – a personal passionate love of Christ and the Church, the christlanizing of my world, the life of grace of my co-workers?"

II. Missionary Initiatives of Saint Eugene de Mazenod, O.M.I.

In his monumental biography of Eugene de Mazenod, Founder of the Missionary Oblates of Mary Immaculate and Bishop of Marseilles, the historian Jean Leflon describes him as "one of the greatest missionary bishops of his time". In an age of great revival of missionary activity this judgement has a special significance. When we look to the life of Eugene de Mazenod we come to see how this claim is justified, both in his approach to the mission at home and to the missions abroad

Mission at Home

Youth:

Ordained a priest in 1811 into the decimated post-revolution French church, Eugene, right from his ordination, felt called to step outside the strictures of the current ecclesiastical mould to relaunch the message of the Gospel. He chose for his endeavours the most spiritually neglected groups of his society. First, he reached to the young. His mission to them was to form young people who in turn by their example would lead their peers to a more Christian life. It was a mission to the young by the young. It was demanding, but by 1822 there were, 400 members. His initiative spread within France and beyond: Marseilles 1821, Canada 1848, England 1850.

Servants and city workers:

Other spiritually needy groups which claimed de Mazenod's attention were servants and city workers. As well as their continuing lack of formal education, minimal living conditions and little hope of

advancements, the recent upheavals had added new miseries: unemployment and diminished wages because of the shattered economy. A famous mission that he preached in the Church of the Magdalene in 1813 blew over them like a cleansing wind. Forsaking the rigorism, the patronising airs, and the platitudes of the day, he addressed them as “My brothers, my dear brothers, my respected brothers” – unaccustomed words from a French pulpit at that time. Furthermore, he spoke to them not in “educated” French but in their own local dialect, Provençal. His approach was a challenging call for a new relationship of the Church with the common people. Many of the established clergy of the diocese condemned him harshly, but de Mazenod persisted, and the people flocked to hear the Word and to receive the Sacraments as never before. He was a missionary to his own de-Christianized people, refounding communities of faith, reviving lost Christian heritage. Pope Pius VII had said, “... come to the rescue of the people at home... in France, especially, we need missions to the people”. Eugene de Mazenod had already read the signs of the times himself, and was in the forefront of such a missionary effort.

Country Towns and Villages:

A third group to whom he dedicated himself in mission was the people of the countryside. Many of these no longer had the Sacraments, as the revolution had forced many priests to flee, and thousands to sink back into the general population and cease ministering. With his first companions, young and zealous like himself, de Mazenod came to these country towns and villages. Again, he insisted that all sermons be in Provençal. As a group, the missionaries sought earnestly to “chew over” doctrine to keep the instructions “within the reach of the most simple people”. There was to be no show of oratory, no self-preening: “...go straight to the goal through the simplicity of ministry and leave human considerations to those who seek other things than God”, de Mazenod wrote. Along with this directness, he espoused the humanity of the pastoral theology of Alphonsus Liguori – in fact, it was de Mazenod above all others who introduced into France the writings and spirit of Liguori. These missions were like a wild-fire as they swept through the countryside. There are records extant of time when the missionaries spent 20 hours a day in the confessionals. Even today memorials still stand to these amazing times – crosses, plaques, statues.

Respect for the People:

With this new approach to preaching, de Mazenod pioneered new ways of getting to know the people personally, a mentality almost foreign to the French church up till then. Before the mission began the early Oblate missionaries would go from home to home, speaking to all, getting a “feel” for the town. This respect shown to the people – greeting them, listening to them, enquiring after their needs – was a special feature of de Mazenod and his men, and he insisted on it for each mission.

In Mission to France:

In many ways Eugene de Mazenod gave new impetus to the mission to “domesticos fidei”. He wrote of the state of the Church at that time: “The Church, that glorious inheritance purchased by Christ the Saviour at the cost of his own blood, has in our day been cruelly ravaged”, and he set out “to rekindle the flame of faith that has all but died in the hearts of so many of her children”. He was in mission to France, and in his Missionary Oblates he formed a band to “...leave nothing undared that the Kingdom of Christ might be advanced”.

The Mission abroad

When Bishop Bettacchini of Jaffna, Ceylon (Sri Lanka), was looking for missionaries he was told by a fellow bishop, “Go to Marseilles ... there you will find a bishop whose heart is as big as that of St. Paul, and as wide as the world.” He spoke of Eugene de Mazenod, who, after stabilizing the work of the home mission opened to a larger vision, for deep in his heart had always been the desire to “embrace the vast expanse of the whole world” in the “apostolate of announcing the Good News to nations which have not yet been called to knowledge of the true God and of his Son Jesus Christ”.

Work of Faith:

In a time of renewed missionary expansion there are a number of features that distinguish de Mazenod’s missions. Firstly, he did not send his men to accompany or follow new French colonial powers. His men were to be involved only in a work of faith. In fact, it is interesting to note that the first moves of the Oblates outside of France were mainly to countries involved with English rule – England itself, Ireland,

Canada, South Africa, Basutoland (Lesotho), Ceylon (Sri Lanka).

The Most Needy:

As Superior General, Eugene de Mazenod made it clear that his men were called to the mission of “the poor who are abandoned”, as he wrote from Rome in 1825. To Bishop Dupanloup, he wrote about his Oblates, “Reserve the poor to them. Their gift of grace is for this kind of ministry.” And in the year before he died he expressed still the same conviction, “We are meant for the poor; it is among them that we feel at home.” This was a basic consideration in his choice of missions abroad – a fact, not just an ideal. The reality of his choosing to work with the spiritually poor and the materially needy was recognized by Pope Plus XI, the “Pope of the Missions”, who called the Oblates “specialists in the most difficult missions”.

Home Involvement with the Missions Abroad:

At home in the Diocese of Marseilles Bishop de Mazenod set an example of mission involvement. He gave early and enthusiastic support to the “Missionary Society of the Propagation of the Faith”. Through it came support for the missions, but he saw it, above all, as a way to involve a very wide spectrum of people as missionaries themselves. Marseilles was quite a small diocese striving to pick itself up after its years of suppression, but by 1838, because of de Mazenod’s constant promotion, it had the highest proportion of members of the Society of any Diocese of France. One in every 24 Catholics was a member!

De Mazenod and His Missionaries:

Mazenod was deeply involved with his missionaries. Each had to write to him regularly, and these letters, still preserved, have resulted in a massive and moving archives of missionary life – a unique source of missions history and inspiration. He counselled his men to be “hands-on” missionaries, and warned his bishops to be involved in concrete activity, not “acting far too much like European bishops”. He was prepared, when sure of the quality of the men, to recommend the very young to be ordained bishops, e.g. Vital Grandin bishop at 28, Alexander Taché a bishop at 27, in Canada. Of the 400 Oblates alive in 1861, the year of the Founder’s death, 200 of them, 50%, were working outside their own native countries. De Mazenod’s missionary influence was enormous, and world-wide.

The Church Recognises Him Saint Eugene de Mazenod

In 1854, at 72 years of age, de Mazenod wrote in his journal that all his life his heart had been “overflowing with Catholicism”. His passion for Christ lived out in his unconditional dedication to the Church, found a glorious outlet in mission, home and abroad. He was an innovator, a leader, one who opened his heart and his hands to “making Jesus Christ known and love”. The Church beatified him on Mission Sunday, October 19, 1975, and on Sunday, December 3, 1995, the feast of St. Francis Xavier, the great missionary of the East, the Church granted him its highest accolade. It named him Saint. In the First reading of the Mass of that day, Isaiah tells us: “...Yahweh’s house will rise higher than the mountains and tower above the heights. Then all the nations will stream to it, many peoples will come to it and say: Let us go up to the mountain of Yahweh, to the house of the God of Jacob that he may teach us his ways so that we may walk in his paths” (Is. 2:2-3). St Eugene de Mazenod, Oblate of Mary Immaculate, Bishop of Marseilles, stands tall among those who point to that mountain, who teach us God’s ways and who lead us in His paths.

Les Oblats au Sénégal: L'expérience des six premières années

Enzo Abbatinali, o.m.i.

SUMMARY: The article is about the six first years of the Oblates of Mary Immaculate Delegation in Senegal (from 1976 to 1982). It begins with the description of the acceptance of the mission of Senegal by the Oblates, then it continues with how the Oblates established themselves at the beginning in two dioceses (Dakar, Kaolack), what was the approach they used and what were the first results of their missionary action.

Présentation

Porte de l'Afrique noire en région sahélienne, le Sénégal s'étend sur 196 192 kilomètres carrés et compte plus de 7 000 000 d'habitants. Pays plat en grande partie et semi désertique, son climat est généralement chaud en saison sèche (de novembre à juin) ainsi qu'en saison pluvieuse (de juin à octobre). On y compte environ 500 000 chrétiens au milieu d'une population de plusieurs ethnies et à grande majorité musulmane. Sur la base de la valeur de la 'teranga', la convivialité, tous s'efforcent d'aller au-delà des différences ethniques et religieuses.

L'Église du Sénégal compte sept diocèses dirigés par des évêques du pays qui continue à donner un bon nombre de prêtres et de personnes consacrées.

Le 8 décembre 2001, la Délégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée se réunit pour célébrer ses vingt-cinq ans au Sénégal. Ils y étaient arrivés en novembre 1976.

Le premier groupe, 7 pères et 2 frères, tous des Italiens rescapés du Laos, se mirent au service des deux évêques qui les avaient appelés. Ils travaillèrent d'abord à Nguéniène dans l'Archidiocèse de Dakar, puis à Kaffrine et Koungheul dans le Diocèse de Kaolack.

Au premier groupe se sont jointes très vite des forces neuves, les unes venant de la Province mère d'Italie, les autres étant des fils du Sénégal. À présent la Délégation compte 33 Oblats dont 18 Italiens et 15 Sénégalais, ce qui leur a permis d'ouvrir d'autres missions: à Djilas et aux Parcelles Assainies (Archidiocèse de Dakar), à Koumpentoum (Diocèse de Tambacounda), et à Temento (Diocèse de Kolda). Avec l'appui du Conseil Général, la Délégation se prépare présentement à ouvrir une mission en Guinée Bissau.

I. Le commencement (1976-1977)

Appel des O.M.I au Sénégal

En recherche au Canada de Missionnaires pour le diocèse de Kaolack, M^{gr} Théodore Adrien Sarr avait entendu parler des Oblats de Marie Immaculée qui quittaient le Laos en raison des événements que l'on connaît. Il leur offre alors l'occasion de continuer au Sénégal leur œuvre missionnaire. Ayant eu vent de l'initiative de M^{gr} Sarr, l'Archevêque de Dakar, Monseigneur Thiandoum, présente, lui aussi, une

demande de Missionnaires O.M.I. pour son diocèse.

Le Père Remigio Salzillo, Provincial d'Italie, ainsi que le Père Marcello Zago, Assistant Général pour la mission et le Père Walter Verzeletti, ancien Provincial de Louang-Prabang au Laos se rendirent donc au Sénégal en février 1976 pour examiner la situation et négocier le premier envoi de missionnaires.

Le premier groupe

Le premier groupe de «volontaires pour le Sénégal» prend forme dès le mois de mars 1976 et, en juin, le Père Général Fernand Jetté donne l'obédience aux neuf Oblats choisis. En voici la liste: le p. Enzo ABBATINALI, le p. Danilo CECCATO, le fr. Donato CIANCIULLO, le p. Beppino CO', le p. Guglielmo CRESPIAN, le fr. Antonio D'AMICO, le p. Massimo KRATTER, le p. Giancarlo TODESCO et le p. Amadio VITALI.

En mai 1976, l'Archevêque de Dakar était nommé Cardinal par Paul VI. Certains du groupe, qui étaient à Rome pour la circonstance, allèrent au Collège Pontifical de la «Propagande Fide» avec le Père Verzeletti pour présenter leurs hommages au nouveau Cardinal qui en fut très heureux.

La préparation.

Durant l'été, ceux du groupe qui étaient libres suivirent à Rome au Collège de l'Apollinaire le cours d'initiation à l'Islam avec le Père Borrmans, spécialiste en la matière.

Ayant ressenti et exprimé le désir d'une préparation spirituelle au niveau de la vie oblate en communauté, nous avons fait appel au Père Marino Merio qui nous a accueillis au Centre des jeunes à Marino (près de Rome). En véritable spirituel, il nous a aidés efficacement durant toute la première semaine du mois d'octobre à redécouvrir la valeur de la communauté comme dimension essentielle de l'évangélisation.

Au Laos, nous avons vécu dans un contexte plutôt d'isolement. À Louang Prabang Donato et Enzo; à Sayaboury Beppino et Antonio; à Houei Say Guglielmo, Giancarlo, Amadio, Danilo et Massimo, chacun ayant des villages dont il s'occupait: Houei Lai, Ban Nam Ngao, Pak Ngao, Nam Ho, etc.

À la lumière de l'enseignement du père Marino, nous avons compris que notre nouveau départ pour la mission devait être motivé par une démarche officielle de deux Églises particulières du Sénégal qui demandaient à la Congrégation des O.M.I. de leur envoyer des ouvriers pour la moisson. Nous partions appelés par des évêques, mais nous partions aussi envoyés par notre famille religieuse qui nous demandait d'y aller en communauté apostolique:

Les membres de la Congrégation sont religieux missionnaires dans la communauté et par la communauté à laquelle ils appartiennent. Ils témoigneront aux hommes que Jésus vit au milieu d'eux, lui qui les a réunis pour annoncer son Royaume. (CC 42 et 45)

Le contexte religieux et social dans lequel nous aurions à œuvrer était musulman avec une minorité chrétienne. Les pauvres nous attendaient, et nous étions donc sollicités de partir en pauvres matériellement et spirituellement, sachant que la force du témoignage devait s'exprimer d'une manière complémentaire: «Il m'a envoyé évangéliser les pauvres! Les pauvres sont évangélisés! Mais aussi: les pauvres m'ont évangélisé.»

Érection officielle de la Délégation O.M.I. du Sénégal (le 8 octobre 1976)

À la fin de cette semaine de formation à la vie communautaire, le Père Provincial convoque le groupe des partants au scolasticat de Vermicino.

Donc le 8 octobre 1976, en présence des confrères réunis pour la circonstance, il constitue le groupe en délégation O.M.I. pour le Sénégal et il nomme officiellement le Supérieur en la personne du p. Enzo ABBATINALI. Le secrétaire du Père Provincial, le père Gaetano Liuzzo, lui confie un gros cahier destiné aux procès-verbaux du Conseil de la Délégation.

Ainsi, un nouveau départ était déclenché, un nouvel envoi en mission enrichissait l'Église de Jésus Christ et, en elle, la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée qui, peinée par le renvoi de ses fils du Laos, retrouvait un nouveau souffle en se déployant dans trois nouvelles directions: l'Indonésie, le Sénégal, l'Uruguay.

Nouveau départ.

Le temps de réflexion et d'approfondissement passé ensemble nous avait permis de prendre un bon départ vers la mission. Une fois l'érection officielle de la Délégation accomplie, chacun est parti préparer ses bagages et saluer parents et amis.

Ces derniers n'ont pas manqué de nous exprimer leurs impressions sur ce nouveau départ:

Pourquoi ne vous arrêtez-vous pas enfin? On n'a plus voulu de vous et de votre Jésus en Indochine, qu'est-ce que vous allez chercher chez les Noirs du Sénégal? Faites comme tout le monde: blessés d'un côté, soignez-vous au lieu d'aller risquer d'être attaqués de l'autre côté. Ne soyez pas téméraires!

Quelle réponse donner à des questions et à des suggestions si bien agencées, si clairement formulées? Oui, ramenons nos rames dans la barque, descendons nos voiles et reposons-nous s'il est question d'une entreprise humaine! Mais il s'agit de Jésus Christ qui ne cesse de dire aux siens: «Allez au large et jetez le filet pour la pêche!»

Avec Simon Pierre, nous avons réagi en lui présentant nos mains vides, nos filets déchirés. Mais comme il s'agissait de Jésus nous avons surtout exprimé la confiance qui nous habitait en lui criant: «Oui, Seigneur, sur ta parole, nous allons repartir, essayer une autre fois, aller vers l'inconnu, prêts à tout pour toi!»

Ainsi, en comptant sur la Parole de Jésus: «Va au large et jette le filet pour la pêche!» nous nous sommes partis en coupant les amarres. Sept des neuf se sont embarqués le 9 novembre 1976 au port de Gênes sur un cargo suisse qui mit deux semaines pour faire Gênes-Dakar, en faisant escale en Sicile, puis à Marseille et à Barcelone.

Les deux autres, le p. Giancarlo Todesco et moi-même, puisqu'il n'y avait que sept places sur le bateau, nous prenions l'avion le 19 novembre, ce qui a permis à quelqu'un d'être au port de Dakar pour l'accueil des sept qui arrivaient le 23 novembre.

En touchant le sol sénégalais

Arrivés au Sénégal, nous avons senti qu'une nouvelle phase de notre vie missionnaire s'ouvrait. Si l'expérience missionnaire en Asie nous avait marqués profondément, il ne fallait pas en rester là. Si tout était à recommencer, nous n'étions pas seuls. Lui, le Seigneur est venu à notre rencontre dans la personne du père Eugène Gallon, chargé par l'Archevêque de nous accueillir au siège de la Procure à Dakar, 3, rue Paul Holle. Le Seigneur est venu à notre rencontre à travers ceux qui nous ont accueillis au cours de la visite des postes de mission lors de notre périple sur la Petite Côte: le père Gravrand, Spiritain, à Mbour, ainsi que le père Bouteiller à Mbodiène, les abbés Jean-Noël et Adolphe au petit séminaire de Ngazobil, l'abbé Joseph Ciss à Joal, l'abbé Pascal Sambou à Fadiouth, tout cela avant de pénétrer dans la Savane pour arriver à Nguéniène chez le Père Simonnet, lui-aussi Spiritain.

Ensuite, nous prenions la route nationale n° 1, vers le Diocèse de Kaolack, à 250 km au sud-est de Dakar où Monseigneur Théodore Adrien Sarr nous accueillait et nous confiait aux Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun résidant à la Procure de Kaolack. Le lendemain nous prenions la route vers Kaffrine, mission desservie à cette époque par le père Paravy, lui aussi des Missionnaires du Sacré-Cœur.

Vers l'est, la route continuait jusqu'à Kounghoul. Nous y sommes arrivés après avoir connu, sur 90 km, la tôle ondulée qui nous a bien maquillés du rouge de la latérite. Le repas, chez Albert l'instituteur, nous permettait, pour la première fois, de goûter au riz au poulet du pays.

Composition des trois équipes.

Après une semaine de visite aux postes qui devaient nous être confiés, nous avons pris du temps, à Kaolack, pour partager nos impressions dans la prière et nous aider à nous situer dans le concret de la mission que nous venions de voir et de toucher de nos propres mains.

Ce partage était axé sur deux questions fondamentales: Où te vois-tu? Où vois-tu ton frère? Et, à partir des réponses données et reçues, le Conseil a pu donner à la Délégation oblata la configuration suivante:

- KOUNGHEUL (siège de Sous-préfecture à 150 km à l'est de Kaolack): pp. Amadio VITALI et Beppino CO';

- KAFFRINE (siège de Préfecture à 60 km à l'est de Kaolack): p. Guglielmo CRESPIAN, p. Danilo CECCATO, fr. Antonio D'AMICO;

- NGUÉNIÈNE (siège de Communauté rurale à 120 km au sud de Dakar): p. Enzo ABBATINALI, p. Giancarlo TODESCO, p. Massimo KRATTER et fr. Donato CIANCIULLO.

Dans son ardeur missionnaire, le Père Massimo avait exprimé le désir de partir plus loin, mais on a dû lui demander de venir renforcer l'équipe qui semblait moins exposée à la chaleur et aux difficultés. Ayant accepté, il a toujours été heureux de s'être consacré aux Sérères de la Petite Côte.

Après cela, pleins de confiance en Dieu qui, par son Esprit, nous avait si bien guidés, nous sommes rentrés à Dakar où nous avons rencontré le Vicaire Général, l'abbé Léon Diouf, à qui nous avons communiqué le nom des Oblats affectés à Nguéniène, dans le diocèse de Dakar.

Le 2 décembre 1976: fête *de la Tabaski*

Nous étions au début du mois de décembre. Le 2 était précisément le jour de la Tabaski. La Procure organisa, pour le groupe, une sortie à Gorée. Puis, nous avons exprimé le désir de saluer le Nonce Apostolique, Monseigneur Barbarito, qui avait pour secrétaire Monseigneur Veglio, qui devait revenir comme Nonce à Dakar de 1989 à 1997.

Mais un groupe de neuf personnes ne pouvait pas occuper indéfiniment les locaux de la Procure. C'est pourquoi, ayant demandé de passer ensemble les derniers jours qui nous séparaient de la fête de l'Immaculée Conception, le diocèse mit à notre disposition le noviciat des Frères de Saint Joseph, à Ngazobil, situé près de l'océan, dans l'enceinte du petit séminaire.

Dans l'attente de célébrer pour la première fois la Vierge Immaculée en terre sénégalaise, cette semaine passée en famille oblata a été providentielle, car elle nous a donné une suite, dans le concret de la vie, à la semaine passée avec le Père Marino, au début d'octobre précédent: la mer pour les baigneurs, la plage pour les marcheurs, les rencontres avec des chants au séminaire de Ngazobil. Nous prenions les repas avec le staff formé par les deux abbés, Jean-Noël Diouf et Adolphe Faye, deux religieuses, Sr

Georgette et Sr Marie- Rose, le frère Marcel Chapelaux, quelques instituteurs laïcs, et l'économiste, Philippe Bonneval, avec qui des liens d'amitié furent tissés. Les chants italiens provoquaient les applaudissements les plus enthousiastes.

Un après midi, l'Archevêque, Mgr Thiandoum, passe nous saluer: heureux de nous accueillir, il nous encourage à entrer peu à peu dans la dynamique pastorale de l'Église du Sénégal, sans abandonner notre identité italienne, en nous ouvrant et en nous mettant au service des frères et sœurs sénégalais.

Après la fête de l'Immaculée vécue ensemble

Après la solennité de la Vierge Immaculée, célébrée avec les séminaristes, nos frères destinés à Kafrine et Koungheul prennent le chemin de Kaolack pour suivre le programme retenu pour chacun et se mettre à l'étude de la langue wolof: le père Guglielmo et le frère Antonio destinés à Kafrine, le père Danilo destiné à Ndoffane, le père Beppino destiné à la cathédrale de Kaolack et le père Amadio pour Foundiougne.

Le groupe de Nguéniène quitte Ngazobil le 12 décembre pour se rendre là où il était attendu. Le dimanche suivant les fidèles organisent la cérémonie d'accueil en confiant chacun à une marraine qui donne à son filleul un nom sérére: Sedar Ndiaye au frère Donato par Marie Ndiaye, Mbissane Dione au père Enzo par Marguerite Ndiaye, Demba Faye au père Giancarlo par Alice Diogoye, Samba Faye au père Massimo par Sophie Faye.

Commencement de nos rencontres de délégation

Après Noël, nous brûlons de savoir comment se portent nos frères de l'intérieur. De Nguéniène, nous leur proposons de nous rencontrer tous à Kaolack, et nous nous arrangeons pour trouver un moyen pour aller les rejoindre. Ainsi nous nous retrouvons tous dans la joie, un mois après l'envoi en mission. Et puisque ces retrouvailles nous font du bien, n'ayant pas encore de ministère immédiat à exercer, nous renouvelons l'expérience le mois suivant. Et, peu à peu, mûrit le projet de nous retrouver chaque mois, dans la mesure du possible.

Vous voyez bien que les rencontres mensuelles qui caractérisent notre groupe O.M.I. au Sénégal depuis 20 ans n'ont pas été le fruit d'une réflexion ou d'une stratégie communautaire. C'était plutôt le résultat naturel d'une attention au vécu, au quotidien, dans le contexte sénégalais.

Le fait que l'Évêque de Kaolack, puis le père Simonnet aient compris l'importance de notre demande de disposer d'au moins six mois pour nous initier à la langue du pays, à la connaissance des coutumes et de la vie menée concrètement par les gens, nous a permis de cultiver aussi notre identité oblate et de soigner nos rapports interpersonnels par la rencontre renouvelée chaque mois.

À Nguéniène, nous ne disposons pas de moyen de transport pour quatre personnes. Comment faire pour pouvoir nous déplacer et rejoindre nos frères à Kaolack? On quémandait donc, et les seules à répondre à notre demande de véhicule étaient les sœurs de Djilas.

Lorsque le Procureur du diocèse de Dakar, le père Vassal, vint à Nguéniène à la suite d'une lettre envoyée au Vicaire Général au mois de mai au sujet de notre situation matérielle, il comprit à sa manière notre demande d'une voiture. Il écrivit dans son rapport final: «Ils ont besoin d'une Renault 4 autorisée à transporter quatre personnes pour aller se promener!» (*sic*). Notre «promenade» avait pour but de rencontrer ceux qu'on nous avait donnés comme frères!

Tandis que ceux de Kaolack apprenent le wolof sur le terrain, mais aussi par des cours intensifs d'un mois, nous sollicitons du diocèse la possibilité d'apprendre le sérére avec un professeur.

Le mois de février 1977, nous trouve donc à Ngazobil, au noviciat des frères de Saint Joseph, pour suivre ce cours avec Paul Gning, le même qui avait dispensé le cours de wolof à nos frères de Kaolack.

Et puisque le Diocèse avait déclaré ne pas pouvoir soutenir toutes les dépenses, nous avons versé la moitié de la somme en faisant appel à nos supérieurs d'Italie.

Si les frères de Kaolack, vivant pratiquement en état de diaspora pour apprendre la langue et le milieu, étaient chacun dans une Mission, nourris et blanchis par un Missionnaire du Sacré Cœur, nous, à Nguéniène, nous étions quatre à tout partager avec le Père Simonnet et Jean-Louis, un jeune coopérant.

En réalité, nous n'avions que notre vie à partager avec eux du fait que nous n'avions pas apporté d'argent d'Italie, nos supérieurs nous ayant déclaré que, appelés par l'Église, nous recevions le nécessaire de l'Église...

Le père Simonnet, qui recevait de la Procure une somme de 250.000 CFA pour toute l'année, nous a nourris durant cinq mois sans que nous puissions apporter une participation, si minime soit-elle. Vraiment, nous avons connu en ce temps-là des moments durs mais combien féconds!

II. Les missions (1976-1977)

À Nguéniène: initiés par le p. Simonnet.

Après Noël, le père Simonnet entreprend de nous faire découvrir le territoire de la Mission et de nous faire rencontrer les catéchistes, avec les gens, chez eux: environ 64 villages, dont une quinzaine avec chapelle ou église en dur, et le reste avec une case-chapelle en paille.

Chaque matin, à bord d'une Peugeot 404 ouverte à tous vents, nous partions en faisant escale dans les villages prévus, où nous étions accueillis comme des princes, au son du tam-tam et des danses qu'on découvrait pour la première fois.

Nous avons une grande admiration pour ce Missionnaire qui connaissait tous les méandres de la zone, mais surtout la psychologie des gens qu'il suivait de près depuis quinze ans. Quelle capacité d'écoute et quelle délicatesse dans les rapports!

À la maison, il revenait sur les groupes que nous avons rencontrés le matin en nous racontant des anecdotes sur telle personne, sur tel événement. Le père Simonnet a été un vrai maître pour nous, durant les cinq mois passés avec lui, et la matière qu'il nous a dispensée n'était que son amour de pasteur pour les brebis que le Seigneur lui avait confiées.

Pâques 1977, le 12 avril

Nous arrivons ainsi à Pâques. Et puisque, cette année-là, le père Simonnet célébrait son 25ième anniversaire d'ordination sacerdotale, nous avons voulu organiser une fête d'action de grâce avant son départ définitif de Nguéniène.

À partir de cette date, le groupe Oblat de Nguéniène s'est totalement investi pour la Mission auprès de 7 400 baptisés environ, 300 catéchumènes, 7 600 animistes, 14 700 musulmans.

Pour ne pas provoquer la susceptibilité des gens, très attachés au passé et au père Simonnet, nous avons tout fait pour continuer l'année pastorale comme elle avait été organisée par notre prédécesseur: de nombreuses eucharisties en semaine dans les villages, des essais discrets pour une

Eucharistie le dimanche en dehors du centre paroissial, des permanences au bureau de la Mission durant la semaine, du mardi au Samedi, la nécessité de nous réserver le lundi pour notre rencontre communautaire, ou pour le doyenné sur la Petite Côte.

Visite du Foyer de Charité de Dakar

Le jour de la Pentecôte de cette année-là, une grande surprise nous attendait: 1a Communauté du Foyer de Charité du Cap des Biches, avec le père Pagnoux, venait nous rendre visite car, nous expliqua le Père Pagnoux: «Nous apprîmes qu'une Communauté de Missionnaires était arrivée au Sénégal, et comme on nous a assuré que vous viviez ensemble une vraie vie communautaire, nous avons été enthousiasmés et nous sommes venus vers vous pour vous connaître et nous faire connaître de vous.»

Ensemble, nous avons vécu ce jour-là une vraie journée de détente et d'amitié, partageant dans la joie fraternelle le pique-nique des membres du Foyer et le repas des O.M.I., et mettant ensuite en commun, pour le plus grand plaisir de tous, notre répertoire de chants et d'histoires drôles.

La nouvelle année 1977-78

Après avoir étudié ensemble la situation générale et considéré la possibilité de mieux organiser notre service missionnaire, en tenant compte de la perspective de nous occuper davantage de Djilas et des villages environnants, déjà suivis par les Sœurs de Saint Thomas de Villeneuve, nous avons divisé la Mission en neuf secteurs: Ndiemane-Guedj, Aga, Foua, Ndiol, Boyar, Djilas, Fadiol-Mbissel, Yayem-Djilor, avec le centre de Nguéniène.

Nous décidons d'assurer la célébration de l'Eucharistie au centre de chaque secteur une fois par mois, le dimanche matin ou soir, pour permettre aux fidèles de mieux célébrer le jour du Seigneur. Nous nous engagerons à mieux préparer les catéchistes en vue d'une meilleure animation de la célébration de la Parole en l'absence du prêtre pour les dimanches où nous ne serions pas là.

À Nguéniène aussi, on donnerait la possibilité de célébrer le dernier dimanche du mois avec le catéchiste, pour permettre aux fidèles les plus éloignés d'avoir l'Eucharistie au centre de leur secteur.

Cette plus grande disponibilité était due au nombre accru de prêtres, de un à trois, à leur âge (j'avais 44 ans en 1977 et Massimo n'en avait que 30), à une visée missionnaire différente qui caractérisait les Oblats de Marie Immaculée, surtout quand elle avait connu l'épreuve de la purification et du dénuement en passant par le Laos. Tout cela a été une occasion providentielle pour les chrétiens du vaste secteur de montrer ce qu'ils étaient.

Le père Simonnet nous avait dit en nous confiant la Mission de Nguéniène-Djilas: «J'ai ramassé 7 300 briques; c'est à vous d'en faire une Église-communauté unie et solide!»

En vérité, si, avec le père Simonnet ils se montraient capables, en marchant jusqu'au poste central, d'un double effort hebdomadaire, l'un religieux pour l'Eucharistie du dimanche, l'autre profane pour le marché du mercredi, par le fait que nous allions chez eux plus souvent le dimanche, ils montrèrent des signes de fatigue, et le poste du centre ne fut plus fréquenté que par les fidèles de Nguéniène, sauf aux grandes fêtes!

Quant aux rencontres personnelles au bureau de la Mission en semaine et surtout le mercredi, souvent – pour ne pas dire toujours – il était question de «cas sociaux»: on ne faisait que demander, et souvent exiger, à tous les niveaux: du puits qui n'a plus d'eau, du grenier qui n'a plus de mil, au malade qui n'a rien pour se payer les médicaments ou le ticket pour une consultation au dispensaire.

La Mission était vraiment la vache qu'on pouvait traire tout de suite, toujours, et pour n'importe quelle raison. Il nous a fallu du temps pour rencontrer les gens à un autre niveau: personnel et spirituel.

Ainsi, avec le groupe des catéchistes: s'ils étaient habitués à recevoir des compliments, car ils en méritaient, il fallait bien aussi leur donner des directives ou les rappeler à plus de sérieux dans la fréquence du catéchisme aux enfants. Mais à ce niveau-à, nous risquions de les éloigner de nous car ils nous considéraient comme nouveaux, inexpérimentés et trop pressés.

Deux exemples illustreront ce que je viens de dire:

Le baptême des petits enfants

On nous demandait de donner ce sacrement à n'importe quel moment. Nous allions dans un village pour l'Eucharistie: on nous présentait un ou plusieurs enfants. Qui sont les parents? Sont-ils catholiques ou non? En demandant le minimum de renseignements sur la famille, l'entourage, on donnait l'impression de les mettre en question.

Il a fallu du temps, de la patience, pour obtenir au moins qu'ils nous préviennent à l'avance du sacrement à célébrer. Et, pour arriver à une préparation, pourtant sommaire, des parents, de la famille, il a fallu bien des années.

Le catéchuménat des adolescents ou des adultes:

Tout se faisait au cours d'une année. Mais à cause des travaux champêtres, le catéchisme commençait en décembre seulement et, à Pâques, vers le mois d'avril, on baptisait les catéchumènes. C'était vraiment trop peu! Et pourtant, il n'était pas facile de faire comprendre les directives de l'Église qui demandait trois ans de formation doctrinale et spirituelle. Le Père Mimmo ne parviendra qu'en 1983 à faire respecter en gros l'itinéraire catéchuménal.

Les catéchistes

Les premiers collaborateurs, sur le terrain, étaient donc les catéchistes: hommes d'une très grande bonne volonté, d'une foi plus ou moins éclairée, d'une bonne dose de fierté, mais pas toujours à la hauteur de leur mission.

Pour les aider à avancer, à grandir dans le sérieux de leur service, nous «soignons» les trois grandes rencontres organisées pour eux au cours de l'année. Mais souvent ils réagissaient avec des doléances qui touchaient leur intérêt personnel ou familial.

Les communautés de religieuses

En arrivant à Nguéniène, nous avons trouvé sur place deux communautés de religieuses, les sœurs du Saint Esprit à Nguéniène et les sœurs de Saint Thomas de Villeneuve à Djilas. Elles avaient la responsabilité de deux dispensaires à 15 km l'un de l'autre, de la formation des femmes, de la puériculture.

Femmes extraordinaires, d'un dévouement tout féminin, et animées d'un grand esprit de foi! Elles nous ont interpellés tout de suite, en nous exprimant leur désir de marcher ensemble à la suite du Christ Missionnaire dans ce vaste secteur.

Dès le mois d'avril, après le départ du père Simonnet, elles nous ont demandé de nous rencontrer pour échanger sur notre identité et notre visée missionnaire. Cela a été le début d'un long chemin parcouru ensemble pour une croissance humaine et spirituelle qui se renouvelait chaque mois par une rencontre de partage spirituel et pastoral, à partir d'une Parole de Vie.

Un soin particulier était offert aux religieuses de Djilas qui n'avaient pas de présence sacerdotale au village, avec la célébration de l'Eucharistie trois fois par semaine.

À Nguéniène, les structures étaient nombreuses mais mal entretenues. Il y avait du pain sur la planche pour le frère Donato qui a commencé par mieux structurer la maison, les magasins et ateliers – où il y avait de tout sans savoir à quoi cela pouvait servir – et, en 1979, il a attaqué l'Église, avec le concours artistique du scolastique Carlo Andolfi, en stage pastoral à Nguéniène.

Pour permettre à la communauté de se trouver, en prière, dans une plus grande intimité avec le Seigneur, un oratoire a été construit à la même époque, dans la cour de la maison, du côté de l'école Sainte-Bernadette.

Tout cela a pu être réalisé grâce à l'aide que la Procure des Missions en Italie a su nous procurer auprès des confrères et amis...

En effet, si au début on nous avait suggéré de faire appel au Diocèse pour notre vie matérielle et pour les œuvres à réaliser, nous avons vite compris qu'il ne nous faudrait compter que sur nous-mêmes et sur l'aide extérieure.

À un certain moment, j'avais écrit aussi à nos Supérieurs, en Italie, d'un ton un peu alarmiste c'est vrai, mais d'autant plus réaliste que nous n'avions plus aucun moyen pour vivre, si on tient compte de l'allocation annuelle du Diocèse de 250 000 CFA, ce qui donnait 20 833 CFA par mois.

Mais il faut reconnaître que la vie dure au début, l'apparent abandon des Supérieurs, le manque d'eau sur place, les moyens de transport usés et vieux, nous ont aidés à renforcer la fraternité entre nous, à nous soutenir mutuellement et à entrer dans le chemin de la confiance.

Les doléances présentées à l'archevêque par l'intermédiaire du Vicaire Général, ont permis la visite du Père Procureur qui a mis en route une série d'interventions: le recreusage du puits, dans un premier temps et ensuite, le forage par Caritas.

La vente de deux vieilles voitures laissées par le Père Simonnet, nous a permis l'achat d'une Renault 4.

De nos confrères, en Italie, une fois dépassée l'illusion de faire la mission dans le Sahel sans dépendre de l'étranger, des dons ont commencé à nous parvenir, ce qui a permis à frère Donato de refaire l'internat des enfants, (avec le concours de trois amis du Père Massimo, venus de Sappada); de refaire la toiture de l'Église et d'ouvrir des fenêtres avec nacos; d'améliorer nos chambres à l'étage et d'augmenter les sanitaires.

Le premier hiver vécu ensemble au Sénégal

Ce premier hiver nous a fait découvrir la valeur de la pluie. En effet l'hiver au Sénégal est synonyme de saison des pluies: nous partagions la joie des gens chaque fois que ce don de Dieu nous tombait dessus, et nous partagions l'angoisse des gens si la pluie tardait à venir.

Le verset du Psaume: «Ceux qui sèment dans les larmes, moissonnent en chantant!» nous l'avons vu se réaliser, dans le concret, à l'approche de la saison des pluies et au temps de la récolte, qui était bonne seulement si les pluies avaient été abondantes et régulières.

À l'approche de chaque hiver, nous prenions au sérieux la prière traditionnelle des Rogations, en la redécouvrant et en l'adaptant à la situation locale, ce qui nous a permis de donner de l'importance à la bénédiction des semences et des champs, ainsi qu'à l'offrande des prémices en action de grâce à l'Auteur de tout bien.

En novembre 1977, nous avons la joie d'accueillir le Supérieur Général, le père Fernand Jetté, en voyage vers le Zaïre. Il est resté avec nous une semaine et sa présence nous a été d'un grand réconfort.

Cette visite a eu une heureuse suite: de retour d'Uruguay, le Père Santino Bisignano anima notre retraite annuelle, en préparation à la solennité de Marie Immaculée.

Après ces visites, nous reprenions notre chemin avec, comme étape, le dernier lundi de chaque mois: oui, sans le vouloir, puisque nous continuons à nous retrouver vers la fin de chaque mois, en nous déplaçant afin de découvrir l'endroit où nos frères de l'intérieur s'installent peu à peu.

Ainsi, à Kaffrine, le p. Guglielmo et le fr. Antonio accueillent le p. Danilo

Il arriva au début du mois de Juin 1977, pour poursuivre l'œuvre pastorale en communauté oblate.

D'après l'Annuaire Catholique pour l'Afrique occidentale, dans la région de Kaffrine, on compte 149 708 habitants, dont 270 catholiques, 64 catéchumènes, 4 374 animistes, 145 000 musulmans.

Les postes à desservir sont: Birkelane, Boulel, Bondié, Sikilo, etc.

On verra que, très vite, les oblats s'orientent vers les jeunes agriculteurs en leur proposant des pistes de réflexion qui devraient les amener à donner un sens à leur activité et les aider à se prendre en mains.

Les groupes de la J.A.C. connurent une forte évolution grâce à l'impulsion donnée systématiquement par le Père Guglielmo, et le Père Danilo.

Si, dans un premier temps, la communauté oblate partageait les deux repas avec les Sœurs, Filles de Notre Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun), au fur et à mesure que le temps passait, nous avons compris qu'il serait mieux d'avoir notre propre cuisine du moment que, sur place, il y avait normalement trois personnes. Les pauvres et les handicapés connaissaient depuis longtemps le chemin de la mission. Si bien que nos confrères se sont vus presque obligés de continuer à accueillir les démunis et à chercher, eux aussi, les moyens pour les aider.

C'est à Kaffrine surtout que nous avons été sollicités pour créer quelque chose de stable pour les pauvres. Et la campagne lancée en Italie en leur faveur a obtenu beaucoup plus de résultats que la campagne en faveur des églises à restaurer ici et ailleurs.

N'ayant à s'occuper que de peu de chrétiens, les Oblats se sont davantage ouverts aux réalités humaines et sociales des gens, ainsi qu'aux coutumes tellement marqués par l'Islam, en mettant les bases pour de bonnes relations entre chrétiens et Musulmans.

L'œuvre missionnaire menée par les Oblats à Kaffrine, par rapport à celle menée en milieu serein par les autres, a toujours suscité un très grand intérêt, du fait même qu'elle n'était pas une œuvre pastorale ordinaire.

À Koungeul, par contre, Amadio et Beppino

Ils se sont installés au début du mois de juin, mais pour s'occuper des structures avec les frères Donato et Antonio.

Si l'Évêque de Kaolack avait chargé le frère Robert Rickebush, des Missionnaires du Sacré-Cœur, du chantier de la future habitation destinée aux Oblats, nos confrères se sont d'abord installés dans la sacristie, avec des sanitaires de fortune et une chaleur digne de ce nom et, en même temps, ils

s'occupaient des travaux d'amélioration de la petite maison qui deviendra ensuite le jardin d'enfants et l'école primaire.

L'aridité de l'endroit est compensée par l'affection de la famille Hindy Fouad et frères, qui tissera des liens d'amitié avec les Oblats, liens qui durent jusqu'à présent.

L'annuaire catholique signale que, dans la zone de Koungheul, il y a 95 000 habitants, dont 90 000 musulmans, 4 777 animistes, 167 catholiques, 56 catéchumènes.

Le petit troupeau des baptisés est représenté surtout par des Koniaguis: leur animateur, Frédéric, est un ancien frère de St-Joseph, grand connaisseur des gens et du milieu.

Les Oblats desservent: Louanga, plus au nord, Missira, à l'ouest, etc. Leur action pastorale, dès le début, s'oriente vers l'évangélisation des Koniaguis – en ville et en brousse – qui seront baptisés bien plus tard, après un long catéchuménat.

Le Père Beppino concentre son attention sur les enfants, conviés à la mission pour le jardin d'enfants et les premières années du cycle primaire et en même temps pour les C. V.A. V. et le football.

Ainsi des kermesses organisées une fois par an marquent la vie des chrétiens et des Musulmans de la communauté.

À Koungheul, les religieuses ont suivi de près les Oblats: en effet, lors de sa visite au Sénégal en Février 1976, le Père Provincial d'Italie n'avait-il pas été sollicité par M^{GR} Sarr, pour qu'il trouve des religieuses pour Koungheul, et, plus tard, pour Kaffrine?

Et le Père Salzillo, en bon chercheur de Dieu et en bon utilisateur des moyens terrestres, n'avait pas hésité à frapper à la porte des sœurs Franciscaines des Pauvres dans l'immédiat, et à celle des Filles du Christ-Roi pour plus tard.

Des Franciscaines des Pauvres arrivent d'abord à Koungheul: Sister Mary, des U.S.A. et une sœur belge, Sœur Benedicta, venant d'Italie, suivie par Sister Adelaïde, des U.S.A. Elles seront remplacées, plus tard, par des sœurs italiennes.

Par contre, les Filles du Christ-Roi arrivent quelque temps après à Kaffrine en vue de continuer l'œuvre des Filles de Notre Dame du Sacré- Cœur et s'installent dans la petite maison de la mission, en collaborant pendant deux ans avec celles qui se préparent à partir.

III. Suite de la vie de la Délégation (1978-1982)

Janvier 1979: visite du P. Verzeletti, Provincial d'Italie.

C'était une étape importante, depuis notre arrivée. Car, entre temps, la Délégation au Sénégal avait connu un événement oblat assez important. En avril 1978, la Région d'Afrique avait eu une réunion à Rome, en vue du Chapitre Général prévu en 1980.

Le supérieur de la Délégation, après avoir, à chaque rencontre mensuelle, travaillé sérieusement avec les confrères, aux documents concernant les CC. RR. à reformuler, était parti, lui aussi, pour représenter ses confrères oblates du Sénégal.

Durant l'hiver de 1978, presque tous les Oblats ont suivi, au Foyer de Charité, la retraite «Pierre m'aimes-tu?»... Et c'était l'événement de la mort de Paul VI le 6 août, puis l'élection de Jean-Paul I, décédé 33 jours après, à la fin septembre, et l'élection de Jean-Paul II le 16 octobre.

La Délégation avait vécu tous ces événements ecclésiaux en communion avec l'Église du Sénégal, attachée à Rome d'une manière quasi viscérale, et, en même temps, dans l'épreuve de la maladie qui avait atteint le Père Enzo à partir du 15 août: un mauvais palu avait dégénéré en une forme de méningite, nécessitant l'hospitalisation et une longue convalescence...

En vue de connaître le Cameroun et les confrères en mission dans ce pays, notamment ceux qui travaillent avec les Focolari à Fontem, les Pères Giancarlo, Massimo et Beppino s'y rendent en juillet.

Le Père Provincial venait nous confirmer dans l'option conçue et formulée pour le bien de la Communauté dans laquelle nous voulions tous grandir, et nous encourager dans la mission exprimée et vécue comme réponse aux appels de l'Église de Dakar et de Kaolack, à travers ses Pasteurs.

Pendant l'hiver de 1979, un premier groupe part en congé: de Nguéniène, les pères Giancarlo et Enzo (celui-ci déjà reparti en Italie, à cause d'une pneumonie contractée en mars précédent), de Kaffrine, le Père Guglielmo et de Koungheul, le Père Beppino.

En janvier 1980, visite du père Marcello Zago

Il vient nous aider à faire le bilan des trois premières années de mission au Sénégal, et à discerner – à partir du vécu – ce qui doit nous donner un nouvel élan pour la mission, surtout dans un contexte musulman.

Le Père Mimmo Arena était avec nous depuis quelques semaines, et nous étions heureux de l'accueillir comme prémices de l'arrivée prochaine d'autres confrères venant s'associer à nous pour que la mission continue à se développer.

Pour les nouveaux confrères, vu leur jeunesse et leur enthousiasme, nous avons envisagé une année de préparation: la première des deux années demandées avant d'être lancé à plein temps au service de la mission.

Cette préparation se faisait à Kaffrine, pour tout le temps nécessaire à l'étude du wolof, avec les Pères Guglielmo et Amadio ainsi qu'un professeur laïque.

Le Père Mimmo fait donc un séjour de plusieurs mois à Kaffrine.

Durant le premier semestre 1980

Deux visites nous réjouissent particulièrement: en février, le père Marcellino Sgarbossa, avec des amis de Messine qui ont lancé une série de projets en faveur des gens de Nguéniène et Djilas, projets concrétisés dans un jumelage avec Boyar; et en mai 1980, le père Dino Tessari, du secrétariat O.M.I. à Rome, venait passer quelques semaines avec nous. Fin Juin, le père Massimo part en congé avec le frère Donato, après quatre ans de présence au Sénégal, à Nguéniène, ainsi que les pères Danilo et Antonio de Kaffrine et le Père Amadio de Koungheul.

Pendant cet hiver de 1980

La Région d'Afrique organise une rencontre à Kinshasa pour le mois de juillet. Ma santé n'étant pas encore très brillante, le père Guglielmo m'accompagne.

Il est question de préparer le Chapitre Général qui aura lieu en octobre, au sujet surtout des nouvelles CC-RR.

Nous découvrons un pays bien organisé et structuré. L'Église est très vivante et engagée, et les Oblats sont en train de monter quelque chose de beau: au Zaïre, les vocations sont nombreuses et

promettent bien.

Après huit jours de réunion à Kinshasa, nous partons vers l'intérieur du pays: Kikwit, à 500 km (parcourus en sept heures) et Idiofa-Ifwanzondo à 150 km couverts en plusieurs heures.

La mort accidentelle du P. Massimo Kratter le 26 juillet 1980

Au retour, nous retrouvons à l'aéroport de Dakar-Yoff le Père Giancarlo, le frère Donato et Sœur Bernadette de Nguéniène. En voyant la mine défaite de ceux qui nous attendent, j'ai le pressentiment de quelque chose de grave. Et le Père Giancarlo nous révèle l'accident du Père Massimo, victime d'une chute mortelle dans ses montagnes, le 26 juillet précédent.

Que dire? Que faire? L'invraisemblable est là! L'incroyable nous touche de près! On ne s'habitue jamais à la mort! Quand elle se manifeste, c'est le désarroi qu'elle porte! En sa présence inéluctable, il n'y a plus qu'à baisser la tête, et reconnaître que nous ne sommes pas tout. Massimo était jeune et ardent, attentif et disponible, frère pour nous ses frères, et très proche des gens. Il laisse un grand vide. Et pourtant, on ne peut pas s'arrêter là! Il faut reprendre le chemin avec ceux qui restent.

La nouvelle année pastorale 1980-1981

Le Conseil demande au Père Mimmo de venir vivre et travailler à Nguéniène, d'autant plus que le Père Giancarlo doit s'occuper plus spécialement de Djilas et des villages environnants.

Une salle, construite entre la cour du dispensaire et celle de la maison des Sœurs, devient l'habitation provisoire du père appelé à s'occuper de la fondation de la future paroisse.

Le Père Mimmo doit s'initier au sérère – et l'on sait par expérience que cela demande du temps –, nous exerçons pratiquement à deux l'activité pastorale sur le terrain: le Père Giancarlo à Djilas et le Père Enzo à Nguéniène.

Les travaux de construction de la maison-presbytère à Djilas commencent bientôt avec l'EGCAP et font suite à ceux du frère Donato pour la construction d'une série de salles de classe au nord du village.

La création d'un centre à Djilas était un projet conçu par le Père Simonnet depuis qu'il avait accueilli en 1974 les Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve et les avait installées à Djilas.

Mais bien avant lui, ce projet avait déjà été envisagé. À notre arrivée en 1976, les Supérieures des religieuses avaient commencé à exprimer leur désir de voir un prêtre demeurer à Djilas. Mais il fallait que l'Archevêque lui-même prenne l'initiative de nous demander de faire les premiers pas en vue de l'ouverture de Djilas.

Si le chantier de la maison-presbytère a été demandé par le Diocèse, c'est avec les dons reçus de nos confrères des U.S.A., province centrale, ainsi qu'avec ceux de nos amis de Vacallo (en Suisse), que nous avons pu financer sa construction.

Avant de passer à l'année 1981, chargée elle aussi d'événements, je voudrais m'arrêter un instant sur la présence des scolastiques d'Italie parmi nous.

La présence de scolastiques italiens dans la délégation

Les premiers d'une longue série ont été Carlo Andolfi à Nguéniène, Raffaele Caiafa à Kaffrine au cours de l'année 1978-1979.

Le but que nous poursuivions était clair: Ils viennent vivre chez nous, avec nous. Nous les

accueillons comme des frères qui viennent partager notre vie en tout et pour tout. Leur élan communautaire fera grandir le nôtre. Et, en vérité, leur présence parmi nous a été une bénédiction du Seigneur! L'année suivante (1979-1980), c'était le tour d'Enrico d'Onofrio, qui a prêté son concours à l'intensification de la vie communautaire à Nguéniène et dans la Délégation. L'année 1980-1981 a vu Antonio Santoro à Nguéniène, dans un effort constant d'adaptation à la situation, à cause d'une santé plutôt fragile. En 1981-1982, nous avons accueilli le jeune Angelo Zanandrea, d'Oné di Fonte. Il venait pour un discernement, avec le Père Natalino Favero, à Kaffrine.

Durant année 1981, un fait nouveau se fait pressentir

Un fait attire notre attention: la perspective immédiate d'élargir notre champ d'action pastorale, à la suite de demandes concrètes de Monseigneur Cailleau, Préfet Apostolique de Tambacounda pour la mission de Koumpentoum et de l'Archevêque de Dakar pour la fondation d'une Paroisse aux Parcelles Assainies. Grâce à la proximité de cette mission – sans prêtre depuis quelque temps – avec Koungheul, les Oblats avaient été sollicités quelquefois pour la célébration de l'Eucharistie, si bien que le Préfet Apostolique nous adressa un appel pressant pour une fondation dans les Terres Neuves, qui ont Koumpentoum comme centre d'action.

Les pourparlers avec le Préfet Apostolique, en vue d'établir une convention entre les deux parties, nous ont amenés à préparer sérieusement cette fondation et des appels au Provincial d'Italie, pour obtenir le personnel nécessaire, nous ont permis de la réaliser pour l'année 1983-1984, avec un Père de Koungheul qui, peu à peu, s'occupe de ce nouveau secteur.

Le Préfet Apostolique s'engagea à construire le presbytère, en confiant le chantier à un frère spiritain venu de Tambacounda.

C'est seulement en avril 1985 que le Père Amadio peut s'installer à Koumpentoum. Quelques mois après, le Père Tonino va le rejoindre.

Les Parcelles Assainies:

En Février 1981, le Père Lucien Schmitt, Oblat allemand au service de l'organisme Missio, est de passage à Dakar. L'Archevêque lui demande d'aller voir, à Nguéniène, ses frères Oblats sur lesquels il compte pour le projet des Parcelles Assainies.

Ainsi, nous découvrons que la vieille proposition d'une possible ouverture dans la banlieue de Dakar, faite par l'Archevêque à nos Supérieurs en inspection au Sénégal en février 1976, prend enfin corps.

L'Archevêque me demande de passer chez le Père Vieira, Curé de Pikine, pour qu'il nous montre le terrain affecté par l'administration au culte catholique, sur les Parcelles.

Ayant eu les documents concernant le projet global des 26 unités en chantier aux Parcelles, j'ai commencé la préparation d'un dossier complet, en vue d'obtenir un financement par l'intermédiaire du Père Schmitt.

Quelques mois après, l'Archevêque m'invite à venir rencontrer, à la Procure de l'Archidiocèse, l'un des deux architectes de confiance: MM. Strobel et Müller, de passage à Dakar.

Avec Donato, je rencontre d'abord M. Strobel, avec qui nous allons, sur place, voir ce qu'on pourrait envisager en vue d'un projet.

Jusqu'en 1981, le curé de la paroisse Saint-Paul qui s'occupait de l'affaire, n'avait pas obtenu

l'autorisation d'occuper la parcelle de 60 mètres par 60, sise dans la zone administrative. Si bien que, fin octobre, après l'arrivée des trois nouveaux confrères Natalino, Carlo et Pippo, nous sommes partis chercher le terrain et nous avons placé une médaille miraculeuse à chaque borne retrouvée avec peine sous le sable.

Au mois de novembre 1981, le Père Christian Andreau nous transmettait l'autorisation attendue depuis plusieurs années.

Avec cela, et le projet établi par l'architecte, nous avons commencé les démarches pour obtenir des fonds auprès de *Missio* pour la salle polyvalente, *L'Église en détresse* pour l'église, *L'Œuvre pontificale de l'enfance* pour la petite maison, les O.M.I. de la Province centrale des États-Unis pour la grande maison et le mur de clôture.

Et, pour le chantier, nous avons fait appel à MM. Ricchetti et Molinez de la E.G.C.A.P. que Donato avait connu au temps de la restauration de l'Église de Nguéniène. Le chantier a débuté le 1^{er} juin 1982.

L'arrivée de trois nouveaux oblats: le 30 octobre 1981

Pour répondre aux appels venant de Tamba et de Dakar, et en vue d'ouvrir une mission à Koumpentoum et aux Parcelles, nous avons, à notre tour, fait appel au Provincial d'Italie, le Père Walter Verzeletti, qui a tout fait pour préparer à la mission trois jeunes oblats: Natalino, prêtre depuis quatre ans, Carlo et Pippo, qui venaient de terminer leurs études. Recevoir et accueillir trois frères d'un seul coup a été sensationnel.

Les autres missionnaires devaient certainement se demander, avec une secrète jalousie: «Mais d'où sortent-ils ces jeunes?» De notre communauté, ce n'est pas sans une secrète fierté que nous pouvions répondre: «Ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais c'est Lui qui nous a aimés le premier!» Et le fruit de cet amour, c'est le don de ces nouveaux frères pour la mission!

Carlo connaissait déjà le pays et les gens puisqu'il avait fait son stage communautaire et pastoral en 1978-1979. Avec Natalino et Pippo, il se rend à Kaffrine pour apprendre la langue wolof sous la direction de Guglielmo.

Vers le mois de juin, ils reviennent à Nguéniène pour être initiés à la langue sérère. En effet, grâce à leur présence, la délégation est en mesure de répondre à deux appels: créer une équipe pour l'ouverture officielle de Djilas, partir fonder aux Parcelles Assainies.

Durant l'hiver de 1982, nous étions trois du secteur Nguéniène-Djilas à prendre nos congés. Si bien que les trois nouveaux se virent pratiquement seuls en charge de la mission: Pippo à Djilas, Carlo à Nguéniène, et Natalino à Guediawaye avec Donato, pour mieux suivre le chantier des Parcelles en activité depuis le 1^{er} juin et, en même temps, assurer la présence sacerdotale à Guediawaye Saint-Abraham.

À notre retour, pour la nouvelle année pastorale 1982-1983, nous préparons l'installation dans la banlieue de Dakar et l'inauguration de la paroisse de Djilas.

De ce fait, après avoir passé le mois d'octobre à Nguéniène et salué les fidèles le 1^{er} novembre, Donato, Natalino et moi sommes partis le 2 sur Dakar avec nos maigres affaires.

La mission de Nguéniène est confiée aux Pères Mimmo et Carlo.

Quant à la mission de Djilas, érigée en décembre 1982 par l'Archevêque de Dakar qui a béni aussi le presbytère qu'on venait d'achever, elle sera desservie par les Pères Giancarlo et Joseph.

Entre le 2 novembre et Noël

Deux nouveaux postes de Mission furent créés, ce qui faisait dire aux autres missionnaires:

Comment se fait-il qu'en cinq ans de présence au Sénégal, vous ayez pu essaimer en deux directions opposées: Djilas à l'est et Dakar à l'ouest? Où trouvez-vous le personnel et les moyens pour ces fondations?

Nous n'avions qu'une réponse à donner: «Aux appels de l'Église, on répond selon les dons reçus de Dieu!»

Et cela grâce à la Province-mère qui nous a envoyés, accompagnés et soutenus, en nous permettant de voir et sentir selon le cœur de saint Eugène: *Nihil linquendum inhausum!* qui reflète la Pensée de Saint Paul: *Caritas Christi urget nos!*

Au début de l'année 1983, le Père Provincial lance la consultation pour la nouvelle administration, qui est installée avec le Père Guglielmo comme Supérieur de Délégation le 25 avril 1983, durant la rencontre mensuelle qui se tenait à Kaffrine. Ainsi, la première phase de notre histoire s'achève, pour s'accomplir dans un «plus être», en vue d'un «mieux agir» grâce au concours d'autres confrères animés du même zèle pour le salut des âmes.

Conclusion

Avant de laisser la place à la nouvelle administration, j'avais fait un bilan sur les six ans et demi qu'avait vécus la première équipe, à laquelle étaient venus se joindre les premiers cinq jeunes confrères, de 1980 à 1983.

En en donnant la nouvelle, j'écrivais à la Délégation: «Tout d'abord, je dois rendre grâce à chacun de vous, pères et frères qui, dans la fidélité à l'aujourd'hui de Dieu, m'avez aidé à écrire une belle page d'histoire de notre Congrégation missionnaire.»

Et j'ajoutais avec conviction que le rapport présenté à cette occasion n'était que la synthèse de cette histoire que Dieu a écrite, ayant comme instruments chacun de nous.

Si Dieu sait écrire droit sur des lignes courbes, je dirai avec Paul que tout concourt au bien, à la Gloire de Dieu, au salut des âmes, pour ceux qui cherchent à l'aimer.

Dans ces premiers six ans, la Délégation aura connu, sur la base d'une solide option pour la vie communautaire, une augmentation en personnel (de 9 à 14 Oblats) et, après l'ouverture de Nguéniéné, de Kaffrine et de Kolungheul, une extension territoriale (ouverture de Djilas, formé aussi par l'annexion d'une partie du territoire de la mission de Thiadiaye, et des Parcelles Assainies à Dakar). Également, la connaissance des langues du lieu et le contact quotidien avec les gens et avec leur culture auront permis aux Oblats d'inculturer adéquatement leur œuvre missionnaire en collaboration affective et effective avec l'Église locale. Ce fut le commencement prometteur de l'expérience des Missionnaires Oblats au Sénégal qui, entre-temps, s'enracina aussi au Ciel avec le P. Massimo Kratter.